

Ultime effort pour empêcher une crise ?

Un petit "sommet" des PC aurait lieu prochainement, à Prague, qui recevrait un avertissement

MOSCOU. (AFP) — Des développements importants concernant la Tchecoslovaquie sont attendus dans les prochains jours, selon les milieux socialistes informés de Moscou, où l'on prévoit notamment un "sommet" qui réunirait, probablement à Prague, les chefs des partis

d'U.R.S.S., de Pologne, d'Allemagne de l'est et de Tchecoslovaquie. Deux événements, selon ces milieux, expliquent cette attente.

Deux raisons

1 — L'envoi, les 4 et 5 juillet, au comité central du parti

communiste tchécoslovaque, de lettres émanant des comités centraux des partis soviétique, polonais et est-allemand. Ces lettres, assure-t-on dans les milieux socialistes de Moscou, étaient rédigées en termes suffisamment durs pour mériter, s'il ne s'était agi de correspondance entre partis,

le terme de "notes". On ignore encore les conclusions auxquelles tendaient ces lettres, et les indications données dimanche à Prague par M. Smrkovsky, président de l'assemblée tchécoslovaque, ne sont pas jugées à Moscou de nature

Voir page 6: Un petit

Après les entretiens d'U Thant, à Paris

Prudent optimisme sur les entretiens Hanoi-Washington; multiples rumeurs à Saïgon-Thieu veut rencontrer Johnson

NATIONS UNIES, N.Y. (AFP) — Les entretiens que le secrétaire général U Thant a eus, samedi à Paris, avec les négociateurs américains et nord-vietnamiens ont corroboré la tendance à l'optimisme prudent de ceux des diplomates de l'ONU qui ont le sentiment — ou des raisons de penser — qu'une évolution vers l'accordement s'amorce dans le conflit du Vietnam, tout comme elle semble s'é-

baucher dans le conflit du Moyen-Orient.

Ces diplomates reconnaissent sans doute que la journée parisienne d'U Thant n'a pas eu d'effets visibles sur les positions respectives des Américains et des Nord-Vietnamiens mais ils ne lui en attribuent pas moins une signification politique importante: ils relèvent en effet que les Nord-Vietnamiens ont accepté de recevoir U Thant et de s'en-

tretiner avec lui trois jours après que la Chine eut fait au secrétaire général des Nations unies l'affront de lui renvoyer sans l'ouvrir un télégramme invitant le gouvernement de Pékin aux assises du tiers monde que sera en quelque sorte, de la fin août à la fin septembre, la conférence à Genève des pays non nucléaires. Même si les diplomates de Hanoi ont tenu à préciser qu'ils accueilleraient U Thant en

tant que haute personnalité asiatique, ils ne pouvaient ignorer qu'ils encourageaient, ce faisant, la coléreuse réprobation de Pékin.

Hanoi veut vraiment négocier

Les représentants à Paris du gouvernement Ho Chi Minh ont surmonté, ou reçu instruction de surmonter, la rancune qu'ils ont pu ressentir envers U Thant pour les propos sévères qu'il avait publiquement tenus le 12 juin en qualifiant de "barbares" les attaques aux roquettes effectuées par le Vietcong à Saïgon durant le mois de mai.

Il serait évidemment prématuré et audacieux de déduire de l'attitude nord-vietnamienne envers U Thant des prévisions factuelles sur le déroulement des préliminaires américano-vietnamiens de Paris. Mais, dans les milieux spécialisés de l'ONU, à New York, deux enseignements sont dégagés de la journée passée par U Thant dans la capitale française: d'abord, le secrétaire général de l'ONU reste pour les Américains et pour les Nord-Vietnamiens un interlocuteur valable, peut-être même, si besoin était, un intermédiaire qui ne ferait perdre la face à personne. Ensuite, et surtout, les Nord-Vietnamiens ont démontré, par le fait même qu'ils ont reçu U Thant avec courtoisie, qu'ils refusaient de se confiner dans le systématisme et l'irréductibilité chinois.

Les risques que comporte ce refus sont certainement très lourds mais toute équivoque est maintenant levée sur le choix fondamental de Hanoi: c'est la solution politique négociée, durement négociée, mais négociée: non pas la lutte à outrance.

Thieu veut rencontrer Johnson

SAIGON (AFP) — L'annonce d'une rencontre prochaine entre le président Johnson et le président Nguyen Van Thieu, "quelque part dans le Pacifique", proposée par le président de la République du Vietnam, a surpris les observa-

Voir page 6: Prudent

Évacuation de la Fac de Médecine à Paris

L'UNEF annonce la relance de l'agitation, à la rentrée - Le PC dénonce les "groupes gauchistes"

GRENOBLE (AFP) — L'Union nationale des étudiants de France (UNEF), la plus importante organisation estudiantine, s'est ouvertement déclarée organisation politique dimanche soir, à l'issue de son congrès, qui s'est tenu à Grenoble.

Dans un texte adopté par la majorité des délégués, l'UNEF se définit comme "le seul mouvement politique de masse à l'échelle nationale

capable de mobiliser les étudiants sur les mots d'ordre de contestation du système capitaliste et de son appareil d'Etat".

Les pouvoirs publics ont toujours considéré l'UNEF comme une simple organisation de jeunesse, alors que ses dirigeants lui donnaient le caractère d'un "syndicat".

Il est évident que cette décision est une conséquence des

événements de mai qui avaient marqué la nette politisation de fait de l'action de l'organisation. L'UNEF était d'ailleurs, depuis deux ans, dirigée par des étudiants membres du Parti socialiste unifié (issu d'une scission du parti SFIO et nettement orienté à gauche).

D'autre part, Jacques Sauvageot, président de l'UNEF par intérim, a déclaré, au

Voir page 6: L'UNEF

Rentrant satisfait du sommet de San Salvador

Johnson exalte au cours de quatre escales l'unité et l'amitié entre l'ensemble des États américains

SAN SALVADOR (AFP) — Le président Johnson a quitté San Salvador lundi, convaincu que la réunion centro-américaine au sommet a contribué au "renforcement de notre association". Au cours de sa brève allocution d'adieu à l'aéroport d'Ilopango, le président des États-Unis s'est félicité de la manière réaliste dont les chefs d'Etat de six pays ont cherché les solutions aux

problèmes du développement et du progrès. "Nous ne nous sommes pas déplacés pour chasser des chimères. Notre réunion a été fructueuse parce qu'elle a été abordée avec un sens des responsabilités", a déclaré M. Johnson. "Nous avons célébré ce qu'il y avait à célébrer, nous avons défini les obstacles sur notre voie et nous avons tâché d'établir un équilibre constructif entre

nos réalisations et nos aspirations. Le travail de ces brefs moments passés ensemble nous a fait avancer bien loin sur la route d'un nouvel espoir pour cet hémisphère".

M. Johnson a quitté San Salvador en compagnie des présidents du Nicaragua, du Costa Rica, du Honduras et du Guatemala qu'il a "déposés" dans leurs pays respectifs.

Voir page 6: Johnson

A des conditions encore à fixer

Londres obtient du "club de Bâle" un prêt à moyen terme de \$2 milliards pour soutenir la livre fort menacée

LONDRES (AFP) — La somme de 2 milliards de dollars, qui sera mise prochainement à la disposition de la Banque d'Angleterre pour faire face à des prélèvements éventuels sur les balances sterling, est bien une ligne de crédit "standby" et non pas un prêt proprement dit, ainsi qu'elle a été qualifiée par le gouverneur de la Banque d'Angleterre à son retour de Bâle, précisément à la Trésorerie. La nuance consiste en ceci, qu'un crédit "standby" ne devient un prêt que lorsque des tirages sont effectués. Il n'est certes pas exclu que lorsque le crédit sera octroyé, il soit utilisé à plus ou moins brève échéance, devenant par là un prêt au sens du mot employé par sir Leslie O'Brien.

Il n'y aura pas, dans un avenir prévisible, de dévaluation de la livre sterling. Cela est un point d'acquis, après la déclaration, lundi après-midi, de sir Leslie O'Brien, gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui n'a pas hésité, contrairement à M. Roy Jenkins, chancelier de l'Échiquier, à indiquer que le montant de la ligne de crédit envisagée par les gouverneurs des Banques centrales pour soutenir la livre sera de deux milliards de dollars. Ce crédit à moyen terme, remboursable en dix ans, selon sir Leslie, va calmer les appréhensions des détenteurs de sterling, qu'il s'agisse de pays du Commonwealth ou du Moyen-Orient, et soulager considérablement la pression exercée sur la livre.

Mais cette aide, comme l'a souligné M. Roy Jenkins à la Chambre des Communes, en rendant compte des "assurances" données à Bâle, ne résout pas le problème fondamental de l'économie britannique: celui du déficit de la balance des paiements. La ligne de crédit permettra à la Grande-Bretagne de se consacrer, sans arrière-pensée, à sa politique de redressement et constituera pour le gouvernement, le premier atout psychologique dont il a si grand besoin pour mener à bien le "pari" de la dévaluation.

M. Jenkins n'a pas, quant à lui, cité de chiffres, malgré des questions pressantes, mais il s'est attaché à souligner que

Voir page 6: Londres



Le gouverneur de la Banque de Grande-Bretagne Sir Leslie O'Brien qui a annoncé à Londres que son pays a obtenu un prêt de deux milliards de dollars de crédits remboursables sur dix ans, des pays occidentaux, afin d'éviter une dévaluation de la livre sterling. (Téléphoto AP)



Même si la campagne électorale est terminée, le premier ministre Trudeau demeure toujours aussi souriant face aux photographes amateurs et quémandeurs d'oulographes. Tres entouré, il sort du Parlement où il a rencontré ses nouveaux ministres. (Téléphoto PC)

Trudeau à ses ministres: Solidarité ministérielle et discrétion

OTTAWA (DNC) — Afin qu'il n'y ait aucun malentendu à cet égard, la première rencontre de M. Pierre-Elliott Trudeau avec ses ministres a porté entre autres choses sur la nécessaire solidarité ministérielle et le respect du serment d'office.

C'est M. Trudeau lui-même qui l'a confié aux journalistes qui l'attendaient à sa sortie de cette première réunion de son cabinet qui a duré un peu plus de deux heures.

"Je leur ai dit à précisé M. Trudeau aux journalistes, que je pourrais tolérer une erreur si ce n'est pas trop grave, mais pas deux."

Puis sur un ton un peu plus léger il a encouragé les journalistes à faire subir aux ministres l'épreuve de la discrétion en disant espérer que les journalistes ne prendraient pas la responsabilité d'entraîner le congédiement d'un membre du cabinet.

Ce n'est pas la première fois que M. Trudeau se montre exigeant pour ses ministres à cet égard. A la suite d'une réunion du cabinet qui avait eu lieu juste avant le déclenchement des élections générales, M. Trudeau avait dit aux journalistes qu'il entend respecter lui-même le principe de la solidarité et du secret ministériel et que

Voir page 6: Trudeau

Evolution des relations fédérales-provinciales

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Dès la prise en charge du gouvernement par M. Trudeau plus récemment à la suite des élections générales, des chroniqueurs ont prédit des changements radicaux dans l'évolution des relations entre le gouvernement central et les provinces.

Dans le passé, l'évolution des relations fédérales-provinciales a été influencée par des facteurs fort différents; parfois ce fut à cause de la seule personnalité d'un homme, parfois, sous le coup de circonstances totalement étrangères à la politique intérieure du Canada, parfois ce fut à cause du déplacement — par exemple de Québec à Ottawa ou d'Ottawa à Québec — de groupes de fonctionnaires puissants.

Récemment, c'est la pensée constitutionnelle de M. Trudeau qui a fait dire aux commentateurs que les relations fédérales-provinciales prendraient une tournure nouvelle.

Mais il y a autre chose; le fait par exemple que M. Trudeau forme un gouvernement majoritaire au moment où la popularité de presque tous les premiers ministres de provinces va décroissant.

A cet égard, il est intéressant de comparer la période qui s'ouvre à celle durant laquelle le premier ministre M. Pearson a dû faire des miracles pour maintenir le gouvernement fédéral dans une position de force.

M. Pearson, on le sait, n'a jamais dirigé que des gouvernements minoritaires et c'est avec ces gouvernements qu'il a dû faire face aux orages qui se sont produits dans les relations fédérales-provinciales depuis 1963, que ce soit au sujet du programme de caisses de retraite, du partage des ressources fiscales, des droits miniers sous-marins ou de la formule de "loopting out".

Non seulement M. Pearson et son gouvernement étaient-ils

alors faibles de leur propre faiblesse mais ils l'étaient en outre du fait de la puissance des premiers ministres des provinces.

Au moment, en effet, où M. Jean Lesage et son gouvernement se faisaient les lers de lance d'un vaste mouvement vers le retour au respect de l'autonomie réelle des provinces, lui-même et ses collègues des autres provinces dominaient numériquement leur législature respective mais en outre ils jouissaient d'une très grande popularité et d'une très grande autorité sur leurs commentants.

C'était à l'époque où l'on tonnait volontiers et où l'on tirait à boulets rouges sur le gouvernement de M. Pearson sachant fort bien qu'il ne pouvait se défendre efficacement devant la population, soit à cause des scandales qui en minaient l'autorité morale soit à cause de ses invraisemblables difficultés sur le plan législatif.

M. Smallwood était à l'époque roi et maître de l'Ile, M. Stanfield régnait doucement sur la Nouvelle-Ecosse, M. Lesage était au faite de sa puissance, M. Roberts dirigeait l'Ontario comme une grande compagnie; M. Roblin lui-même pouvait faire des colères devant le gouvernement fédéral. Le nouveau maître de la Saskatchewan M. Thatcher était sur la lancée qui suivait la défaite des socialistes. M. Manning n'avait à toutes fins pratiques qu'à additionner les gros sous qu'apportait à l'Alberta les magnats du pétrole. Et dans la lointaine Colombie, M. W.A.C. Bennett était assez puissant pour faire toutes sortes de menaces au gouvernement fédéral se faisant ainsi passer pour un séparatiste en son genre.

Voir page 6: Evolution

Faute de spectateurs et par suite d'un différend avec un syndicat

M. Gesser contremande le Festival international d'été de Montréal

par Michel Roy

M. Samuel Gesser, l'un des impresarios les plus chevronnés de Montréal, a contremandé le Festival international d'été dont les 15 spectacles devaient occuper les trois salles de la Place des Arts en juillet et en août.

Au cours d'une conférence de presse, M. Gesser a rejeté la responsabilité de cette décision sur l'Union des artistes et sur la Place des Arts.

Au syndicat, il reproche très vivement d'exiger des artistes étrangers les droits prévus par la convention qui lie l'Union des artistes et la Place des Arts depuis le 14 décembre 1964. Au total, M. Gesser aurait eu à verser des droits pour cinq des 15 spectacles prévus, soit environ \$2,800 pour l'été.

Quelque 175 représentations étaient inscrites au calendrier du Festival, le plus ambitieux après celui de l'Expo. Le chiffre d'affaires de l'entreprise était estimé à \$250,000.

M. Gesser a par contre reconnu devant les journalistes qu'il aurait à contrecœur versé les droits exigés par l'Union des artistes si "tous les billets avaient été vendus".

Il admet en outre que la question des droits ne touche pas les comédiens ou les artistes des spectacles les plus populaires; Monica la Mitraille, les concerts de jazz, les Grands Ballets, Harry Belafonte, Rosalinda, Irma la douce, Man of La Mancha, l'American Folk Festival, World of Sholom Aleichem et Folk and Jazz from Louisiana.

Des droits n'étaient exigés qu'à l'égard des spectacles suivants: les pièces présentées par le Théâtre royal Windsor d'Angleterre, la Fiesta Mexicana, le Festival de danses indiennes Indrani, le spectacle africain Olatunji Drums of Passion, et Paris Rive-Gauche.

M. Gesser estime à plus de \$100,000 les pertes qu'il doit subir. Tous les artistes et les troupes intéressés ont été pré-

venus par télégrammes hier après-midi.

"Pour Montréal, tout cela est très mauvais, a-t-il dit, mais je ne peux travailler dans un tel climat. Je ne peux admettre l'absurdité de ces droits qu'on exige quand des artistes étrangers se produisent à la Place des Arts."

A la Place des Arts, M. Gesser reproche ce qu'il appelle sa négligence à "faire quelque chose" pour susciter des négociations qui auraient pu per-

mettre de régler cette question.

"Personne n'a réagi quand j'ai annoncé que j'allais contremander le festival. Il paraissait impossible de discuter seulement avec les gens de l'Union des artistes. A la Place des Arts, on ne m'a dit que cet après-midi qu'on pourrait peut-être payer les droits à ma place. C'était trop tard. J'avais déjà contremandé".

A la Place des Arts et dans les milieux artistiques de

Voir page 6: M. Gesser

Le Dr Yves Morin:

L'état de M. Daniel Johnson n'inspire aucune inquiétude

QUEBEC (par G.L.) — Le premier ministre M. Daniel Johnson quittera l'hôpital d'ici quelques jours, après quoi il prendra un mois à un mois et demi de repos. Son état de santé n'inspire aucune inquiétude.

Le Dr Yves Morin, directeur de l'Institut de cardiologie et médecin de M. Johnson, l'a confirmé hier au cours d'une conférence de presse à l'Institut, la première qu'il accordait depuis que le chef du gouvernement provincial est entré à l'Institut, mercredi matin dernier.

Vendredi soir dernier, le médecin avait accepté de recevoir un seul reporter de la tribune parlementaire, auquel il avait confirmé que M. Johnson avait subi une légère crise cardiaque dont il se remettait de façon fort satisfaisante.

Hier, il a dit aux journalistes que l'état de son patient s'améliorait de façon constante et qu'il était "difficile de demander mieux".

Le médecin s'est dit d'avis qu'après un bon mois de repos, le premier ministre pourra reprendre ses activités normales sans aucun inconfort, mais il devra en ralentir le rythme.

Il a indiqué à nouveau que la faiblesse cardiaque de M. Johnson était due à du surmenage, soit, selon les mots de ses proches collaborateurs, "au rythme de vie inhabituel qu'il s'est imposé au cours des derniers mois en travaillant dix-huit à vingt heures par jour".

Personne ne peut tenir longtemps à ce rythme", a déclaré le médecin, hier.

Par activité normale, le Dr Morin entend que M. Johnson devrait dormir six à huit heures par jour, au lieu de quatre comme auparavant.

Il devrait également se soumettre à une diète, à certains exercices physiques et cesser de fumer. "Si vous pouvez le convaincre", a dit le médecin aux journalistes. D'ailleurs, tout le monde devrait cesser de fumer, a-t-il ajouté.

Actuellement, M. Johnson a besoin de très peu de médicaments.

Le Dr Morin ne projette de publier aucun autre bulletin médical.

la vie syndicale

Retour au travail

Les 350 employés municipaux de la ville de Laval sont retournés au travail hier matin après un débrayage d'une demi-journée vendredi.

C'est par un vote de 209 à 24 que les syndiqués, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, ont voté l'acceptation des offres de la ville et le retour au travail.

Les employés manuels reçoivent une augmentation de salaire immédiate de \$0.30 l'heure, rétroactive au deux février. Le deux août 1969, leur salaire horaire moyen atteindra \$2.72 l'heure, soit une augmentation de \$0.50 l'heure.

Les offres de la ville étaient basées sur les recommandations du négociateur gouvernemental, M. Jean Boily.

Grève terminée

Les employés de la compagnie de papier Rolland sont retournés au travail hier après qu'une entente fut intervenue entre les représentants de la compagnie et ceux de la Fraternité internationale des travailleurs de l'industrie des pâtes et papiers.

Les 1.300 grévistes ont voté pour le retour au travail dans une proportion de 75 pour cent après s'être vu offrir des augmentations de salaire de 30 pour cent réparties sur deux ans. D'autre part, les deux parties se sont entendues sur le maintien de la production continue sept jours par semaine, 24 heures par jour, aux usines de Saint-Jérôme et de Mont-Rolland.

Signature prochaine

Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec signera d'ici une dizaine de jours, avec le gouvernement du Québec, les seconds contrats de travail des fonctionnaires et des ouvriers au service de l'Etat.

Le président du SFPQ, M. Jean-Paul Breuleux, a expliqué, à l'issue d'une réunion du conseil syndical tenue à Québec durant le week-end, que le délai a pour but de permettre aux dirigeants du SFPQ de procéder à une consultation générale en ce qui a trait aux annexes à la convention du conseil syndical et qui portent sur différentes questions, comme les allocations aux employés itinérants, etc.

Menace de grève

Une autre grève qui pourrait paralyser l'écoulement des céréales des prairies pointe à l'horizon. Si le vote d'aujourd'hui se déroule comme prévu, les 1.300 travailleurs des silos à élévateurs pneumatiques de la région de Fort-William - Port-Arthur pourront débrayer sur un ordre de leurs dirigeants syndicaux.

Les ouvriers peuvent légalement faire grève à partir d'aujourd'hui. Ils réclament une augmentation de salaires de l'ordre de \$1.25 l'heure pour un contrat de deux ans.

Si la grève est déclenchée, cela ne ferait qu'ajouter une dimension nouvelle aux préjudices que cause déjà celle de la Voie maritime du Saint-Laurent qui paralyse la navigation depuis le 21 juin et gêne considérablement les exportations des céréales à partir des Grands Lacs.

La Voie maritime

La grève qui oppose la Fraternité des cheminots, employés de transport et autres ouvriers et l'administration de la Voie maritime du Saint-Laurent entre aujourd'hui dans sa dix-neuvième journée sans grand espoir de règlement rapide.

L'écart salarial de trois pour cent entre la demande syndicale et l'offre de l'administration de la Voie maritime représente quelque \$360.000, répartis sur deux ans. L'administration de la Voie maritime a perdu quatre fois ce montant en revenus provenant des péages dans les deux premières semaines du conflit. D'autre part, cette grève coûte aux Canadiens plus de \$4 millions par semaine en pertes de salaires et de commerce.

Formation d'un CSC?

Les représentants de neuf syndicats se sont réunis à Sudbury en fin de semaine en vue de former le Conseil des syndicats canadiens (CSC) d'obédience strictement canadienne.

Ces syndicats, qui relèvent tous du Congrès du travail du Canada, espèrent établir une coopération avec la Confédération des syndicats nationaux qui a son siège au Québec.

M. Roy Scranton, de Sudbury, a été élu président, M. Harry Cooper, de Toronto, vice-président, et M. R. Kent Rowley, de Montréal, secrétaire.

Selon les milieux du Conseil, la nouvelle formation grouperait quelque 18.000 à 20.000 membres.

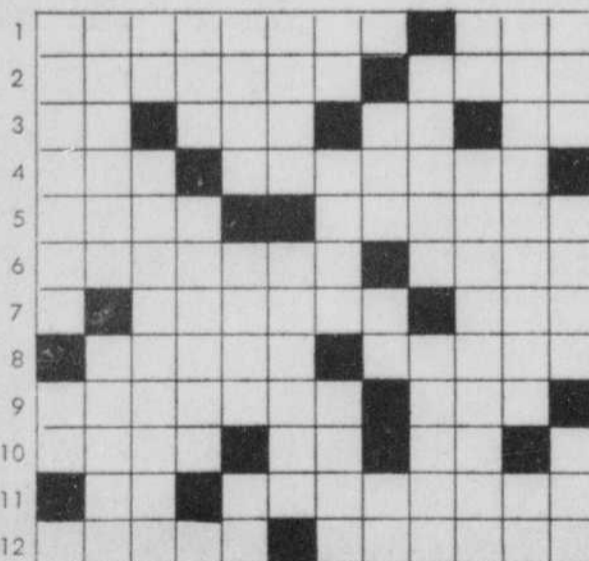
Syndicat supplanté

Le Syndicat international d'employés de bureau affilié à la Fédération des travailleurs du Québec vient de supplanter la Confédération des syndicats nationaux à la Compagnie internationale de papier de La Tuque, par un vote de 65 voix contre 25, sur un total de 97 travailleurs.

La victoire de la FTQ suit, à trois ans d'intervalle, une vaine tentative de la CSN de déloger de l'usine de la CIP deux autres syndicats internationaux représentant les travailleurs préposés à la production.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



Horizontalement

- Ville et port de la Nouvelle-Ecosse - Longue ceinture en soie des japonais.
- Sa capitale est Edmonton - Poisson marin.
- Lettre grecque - Roue à gorge d'une poêle - Métal précieux - Seul.
- Recueil de bons mots - Ville et port du Nouveau-Brunswick (Westmoreland).
- Fosse où l'on dépose les grains - Edifice consacré au culte d'une divinité.
- Sorte de pantoufle en peau - Mèches de cheveux rebelles.
- Allonger - Rôti.
- Canal qui amène l'eau de mer dans les marais salants - Image de la Madone.
- Pourvue d'une arille - Ruisselets.
- Mâles des poules - Sert à lier - Quatre.
- Ce qui est dû à quelqu'un - Meuble où l'on classe des documents.
- Elu une seconde fois - Nervure de pierre.

- Rubidium - Qui contient de l'aloès.
- Vaste étendue d'eau salée - Instruments pour travailler.
- Présentement - Substance sécrétée par les abeilles - Cuivre.
- Un des États unis d'Amérique dans les montagnes Rocheuses - Qui n'est pas réel.
- A toi - Individu - Boutique de boucher.
- Poème lyrique - D'un verbe gai - Tellement.
- Travaille d'arrache-pied - Période de manifestation aiguë d'une affection.
- Interjection - Donner son consentement.
- Mettions en boucles - Seul.
- Rivière alpestre d'Europe centrale - Suit une action en justice - Volonté.

Solution d'hier



Verticalement

- Comité de la province de Québec dont le chef-lieu est St-François du Lac - Actinium.
- Prendre contact avec la lune - Ronger.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VENTES - MARKETING

Nous offrons une très belle occasion de carrière à un jeune homme entre 25 et 35 ans, possédant une certaine formation dans les ventes, division du marketing. Le candidat doit être de langue française, mais doit aussi parler et écrire l'anglais. Il travaillera dans les ventes sur un territoire de publicité. Cependant nous sommes disposés à lui payer un excellent salaire dont le montant sera déterminé d'après l'expérience et les capacités. Notre personnel est avisé de cette annonce. Faire parvenir toute demande, confidentiellement à:

Case 900, Le Devoir, Montréal, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Pour une commission scolaire de la Région de Montréal.

Expérience en administration scolaire souhaitable.

Écrire en donnant qualifications et expérience à:

CASE 901
LE DEVOIR

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE HULL

289 boul. Taché, C.P. 220, Hull, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

Le CEGEP DE HULL requiert les services de:

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Directeur général du CEGEP de Hull, il assumera la coordination et planification de tous les services de la Bibliothèque.

EXIGENCES DU POSTE:

Expérience administrative (Bibliothèque) d'au moins deux ans et formation universitaire.

Veuillez adresser le curriculum vitae sous double enveloppe, l'enveloppe intérieure devra porter la mention: Demande d'emploi: Directeur de la Bibliothèque à:

Monsieur Jean-Luc Caron,
Secrétaire général,
CEGEP de Hull,
289 boul. Taché,
Hull, P.Q.

CHEF-COMPTABLE

La Corporation des Enseignants du Québec, qui a pris un essor considérable ces dernières années, invite les personnes qui croient posséder les qualifications requises pour la fonction susdésignée, à poser leur candidature.

FONCTION:

Sous l'autorité immédiate du directeur du Service administratif, assumer la responsabilité de l'ensemble des opérations comptables et financières, préparer états financiers et autres rapports.

QUALIFICATIONS:

Formation universitaire en Commerce. Deux (2) ans d'expérience en comptabilité Initiative, fermeté, habilité à distribuer le travail et à diriger des employés.

TRAITEMENT ANNUEL:

A partir de \$7.200,00, selon l'expérience et la scolarité et en conformité de la convention collective en vigueur.

INSCRIPTION:

Les personnes intéressées sont priées de se procurer une formule d'inscription en s'adressant, avant le 25 juillet 1968, à:

Le Directeur général,
Corporation des Enseignants du Québec,
2336, chemin Ste-Foy,
Ste-Foy 10, P.Q.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

TORONTO

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Commission de la Fonction publique du Canada

Jusqu'à \$13,000

LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS demande un ingénieur électricien pour surveiller et diriger le service du génie électrique du bureau régional de l'Ontario. Afin de pouvoir collaborer avec les sections qui s'occupent de l'architecture, de la construction, de la mécanique et des plans et devis, dans le groupe des études techniques, le titulaire devra posséder une connaissance approfondie des divers services de construction. Entre autres fonctions, il devra:

- Tracer des plans et des dessins, établir des devis, faire des études, rédiger des rapports, évaluer et analyser les prix de revient.
- Réviser et résumer les études faites par les experts qui s'occupent de projets fédéraux.
- Amorcer la recherche sur les nouvelles méthodes et le nouvel équipement et faire des enquêtes sur place pour évaluer leur incidence sur la construction des édifices.

CONDITIONS DE CANDIDATURE: Diplôme universitaire sanctionnant des études reconnues de génie ou de sciences appliquées OU les titres de compétence nécessaires à l'obtention d'un permis d'exercer la profession d'ingénieur dans une province ou un territoire du Canada, et un bon nombre d'années d'expérience du génie dans un domaine connexe.

Veuillez adresser votre correspondance et vos demandes de renseignements à:

M. J. A. F. VIENI, ING.
CADRES DES SCIENCES APPLIQUÉES
COMMISSION DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU CANADA
OTTAWA 4 (ONTARIO)

VEUILLEZ MENTIONNER LE NUMÉRO DE CIRCULAIRE 68-202-PB-13

PROFESSEURS DEMANDÉS

La Commission des Écoles catholiques de LaSalle demande

DEUX PROFESSEURS DE CATÈCHESE (masculins)
UN CONSEILLER EN ORIENTATION (féminin)

Faire parvenir curriculum vitae à

Raymond Rheault,
Directeur-général des Écoles,
7644, rue Édouard,
LaSalle, P.Q.

COORDONNATEUR DES SERVICES DIRECTION DES SERVICES

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions techniques:

études de rentabilité et surveillance du fonctionnement des services auxiliaires.

Fonctions administratives:

assister le directeur des services dans la coordination et le contrôle des services auxiliaires.

Qualifications:

diplôme d'université (sciences économiques, administration d'affaires, commerce, génie industriel). Très bonne connaissance de la langue française écrite et parlée; connaissance de l'anglais; expérience de travail dans secteurs connexes souhaitable; âge de 25 à 38 ans. Aptitudes à travailler avec des collaborateurs. Salaire à déterminer suivant qualifications et années d'expérience. Programme complet de bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au:

SERVICE DU PERSONNEL
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
CASE POSTALE 6128
MONTRÉAL

FER ET TITANE DU QUÉBEC, INC.

Le plus grand fournisseur au monde de SOREL-MÉTAL et de scories titanifères recherche les services de mécaniciens de machineries lourdes pour la mine de la compagnie située à Havre St-Pierre.

Offre d'Emploi

Nous requérons les services de mécaniciens (diesel et gazoline) spécialisés dans la réparation de machineries lourdes telles que Bélier mécanique, camion, locomotive, chargeuse mécanique, etc. Le candidat doit posséder quelques années d'expérience générale dans ce domaine.

La préférence sera accordée aux candidats ayant fréquenté une école technique ou l'équivalent.

Bon salaire et excellents bénéfices marginaux. Travail de quart.

Prière d'adresser un résumé détaillé à:

Surveillant de l'Emploi
Quebec Iron and Titanium Corporation
Case Postale 40
Sorel, P.Q.

PSYCHOLOGUE

The Collegiate Institute Board of Ottawa recherche un psychologue bilingue. Les candidats devront posséder de l'expérience et être capables d'agir indépendamment en tant que conseillers dans les écoles et chez le public. Sa fonction est en général d'améliorer les chances des étudiants du cours secondaire pour les faire bénéficier de leurs expériences scolaires à la mesure totale de leur intelligence. Dans ce contexte il/elle coopérera étroitement avec les étudiants, les professeurs, les parents et une quantité d'associations pour sante mentale.

QUALIFICATIONS:

- Enregistré en Ontario ou éligible à le faire.
- Au moins cinq années d'expérience pertinente à temps plein.
- S'intéresser aux méthodes de comportement, de préférence à la manière préventive plutôt que de clinique-thérapeutique.
- S'intéresser aux recherches appliquées spécialement concernant les problèmes d'ordre éducatif.

Salaire accordé selon la convention, avec augmentations annuelles et bénéfices marginaux ainsi qu'allocations pour fonds de retraite.

Pour de plus amples renseignements communiquez avec le Dr. K. M. Banerji-Fuchs, Directeur des Services psychologiques.

Faire parvenir demande en écrivant à:

M. L. McCarthy,
Surintendant des Écoles secondaires,
Collegiate Institute Board of Ottawa,
662 rue Lyon, Ottawa 1, Ontario.

Importante société canadienne (siège social à Montréal) recherche

TRADUCTEURS

Conditions

- diplôme reconnu
- expérience de traducteur ou réviseur
- références exigées

Salaire intéressant - Avantages sociaux - Discretion assurée.

Les candidats retenus devront subir un examen de classement.

Prière de faire parvenir curriculum vitae détaillé avant le 22 juillet 1968.

Case 899
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

GÉRANT DES VENTES

demandé par compagnie manufacturière prospère et en plein essor qui fait le commerce de produits d'excellente qualité pour soins de beauté à travers le Canada. Endroit: Montréal.

Les responsabilités comprendront la conduite et l'administration d'une organisation de vente qui fournit la promotion des ventes, les techniques marchandes et un service d'assistance technique aux distributeurs qui vendent aux salons de beauté.

Ce poste, vacant à la suite d'une promotion, suppose dans l'immédiat un emploi intéressant et un avenir prometteur dans une compagnie diversifiée.

Nous sollicitons les demandes d'hommes bilingues ayant fait leurs preuves dans la supervision des ventes. L'expérience acquise devrait être dans les produits dits de consommation et devrait inclure les relations avec les distributeurs.

Salaire initial - variable et alléchant.
GORDON BRYSON & COMPANY LTD.

Conseillers en personnel d'administration
1110 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2.
845-1256

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

INFIRMIÈRES LICENCIÉES

Pour travailler au complexe Manicouagan-aux-Outardes. Les infirmières sont logées et nourries pour \$12.50 par semaine.

- Bénéfices marginaux avantageux.
- Salaire de \$129 par semaine, plus \$2 par année d'expérience jusqu'à concurrence de \$10.
- Demande d'emploi 68-19-11.

TECHNICIENNES EN RAYON X LICENCIÉES

Pour travailler au complexe Manicouagan-aux-Outardes. Les techniciennes sont logées et nourries pour \$12.50 par semaine.

- Bénéfices marginaux avantageux.
- Salaire de \$124 par semaine, plus \$2 par année d'expérience jusqu'à concurrence de \$10.
- Demande d'emploi 68-20-11.

TECHNICIENNES EN LABORATOIRE LICENCIÉES

Pour travailler au complexe Manicouagan-aux-Outardes. Les techniciennes sont logées et nourries pour \$12.50 par semaine.

- Bénéfices marginaux avantageux.
- Salaire de \$124 par semaine, plus \$2 par année d'expérience jusqu'à concurrence de \$10.
- Demande d'emploi 68-22-11.

Pour obtenir une formule de demande d'emploi, les candidates intéressées doivent s'adresser au sousigné par écrit en donnant leurs nom et adresse en lettres moulées et en inscrivant sur l'enveloppe le numéro de la demande d'emploi.

Maurice Bélanger, gérant,
Embauchage,
Hydro-Québec
Case postale 6000,
Baie-Comeau, Qué.

GRADE I COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

A OTTAWA

\$8,936. - \$10,436.00

La Commission des Droits de l'Homme de la Province de l'Ontario possède un poste vacant et immédiat pour un candidat qui devra s'occuper de l'administration et de la mise en vigueur de Code des Droits de l'Homme dans une région assignée.

Le candidat choisi devra promouvoir les plans et les objectifs de la Commission au moyen de consultation, des recherches et de l'éducation. Il travaillera très étroitement avec les groupes sociaux et les organismes, dans le but de développer des programmes spéciaux et secondera aussi des projets de recherches dirigés par la Commission.

QUALIFICATIONS: Être diplômé d'une université des sciences sociales, de préférence en anglais est essentielle. Doit avoir au moins 3 années d'expérience avec une entreprise se rapportant aux problèmes culturels, nationaux et sociaux. Être capable de créer un travail efficace avec les groupes et les organismes apparentés. Facile d'expression écrit et bien verbaliser que par correspondance. Être capable de travailler à des heures brèves et à voyager beaucoup.

Échelle de salaire conforme, fonds de pension avantageux et bénéfices marginaux.

Les candidats qui veulent se soumettre pour un examen et une entrevue ne seront pas dédommagés de leurs dépenses personnelles.

Faire parvenir toute demande, en mentionnant le numéro du concours L.H.B. 5,080.

Bureau du personnel,
Ministère du Travail de l'Ontario,
8 rue York, Toronto 1, Ontario.

Le concours se terminera le 26 juillet, 1968.

Les états généraux prennent position dans le conflit de Saint-Léonard

Prenant position pour la première fois sur un problème d'actualité, les états généraux du Canada français viennent de publier une déclaration sur la question des écoles de Saint-Léonard.

La déclaration qui émane de la commission dirigeante des états généraux dit que l'importance de cette question pour l'avenir du Canada français et du Québec est telle que la commission ne peut manquer de rappeler aux intéressés "les principes qui doivent régir une telle situation et orienter la recherche d'une solution à la fois juste pour toutes les parties et respectueuse des droits de la majorité française du Québec".

La commission rappelle que lors des assises de novembre 1967 l'assemblée des états généraux a adopté les principes suivants en ce qui concerne le statut de la langue française dans l'enseignement:

1) "La mainmise des anglophones sur les écoles et sur les classes des autres minorités linguistiques doit cesser immédiatement";

2) "La minorité anglophone pourra disposer, à tous les niveaux, d'institutions d'enseignement publiques à conditions qu'elles soient bilingues".

Pas de droit constitutionnel

Examinant la constitution canadienne, la commission estime que l'article 93 protège la confessionnalité des écoles et non l'usage de telle ou telle langue, et que l'article 133 ne garantit l'usage du français et de l'anglais que dans les parlements canadiens et québécois ou devant les tribunaux.

Quand l'Ontario, rappelle la commission, supprima l'usage du français dans les écoles catholiques en 1912, le Conseil privé décida, dans l'affaire MacKell, que cela n'était pas contraire à la constitution.

"Strictement parlant, conclut-elle, les Anglo-Canadiens du Québec n'ont pas droit à des écoles anglaises; ils ne peuvent, du point de vue constitutionnel, réclamer autre chose que des écoles protestantes."

Les événements de l'Ontario, ajoute-t-elle cependant, montrent que le droit strict peut aller contre la justice et même servir à brimer une minorité. "Aussi, à son avis, convient-il de distinguer le cas des anglophones de toute origine ethnique dont les enfants sont déjà engagés dans le système scolaire anglais, du cas des nouveaux élèves."

Citant le rapport Parent, la commission dit que "les écoles de langue anglaise (développées par le biais de la confessionnalité) se sont, pour leur part, assurées des titres à l'existence qu'on ne saurait songer aujourd'hui à contester". Elle ajoute toutefois que "droits acquis" ne signifie pas droits perpétuels et que la politique du gouvernement québécois devrait "tendre à instaurer le plus tôt possible un système d'écoles bilingues à l'intention des anglophones, là où leur nombre le justifie".

Les nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants, pour leur part, d'où qu'ils viennent, (même des îles britanniques), ne sauraient prétendre posséder un droit acquis à l'usage de la langue anglaise dans les écoles, puisque, affirme la commission, la constitution canadienne "ne le garantit même pas aux Anglo-Canadiens".

La question est plus une question de droit, conclut-elle, "mais de politique scolaire et linguistique. Veut-on que le Québec demeure français ou se résigne-t-on à voir toute la région de Montréal, puis d'autres parties du Québec, se donner des majorités anglophones?"

A ceux qui demandent d'être généreux, d'oublier les errements des autres provinces, et de reconnaître à tous les parents du Québec les droits qui ont été refusés aux francophones dans les autres provinces, la commission des états généraux fait la réponse suivante: "En somme, on nous demande, non sans un certain cynisme qui se pare de la toge de la justice, d'être les dinos de cette farce tragique qui dure depuis 101 ans."

"Il est plus que temps, dit-elle, que le Québec adopte une politique culturelle à l'égard des Néo-Québécois. Si tant est que le Québec possède une vocation française, il ne serait pas mauvais de la faire savoir et de prendre les moyens pour franciser le milieu, au travail comme à l'école."

"Cela vaut non seulement pour Saint-Léonard, dit-elle, mais pour l'ensemble du territoire québécois."

"La commission n'est pas insensible aux arguments tirés de la justice, dit le texte de sa déclaration, mais elle estime que dans le délicat équilibre qui doit exister entre les droits collectifs et les droits individuels, on doit dans ce cas opter pour les premiers."

"Après tant d'avatars dans le reste du Canada, dit-elle, telle est la justice à laquelle la majorité française du Québec a droit pour l'avenir."

Sur la Terre des Hommes

Ferrovía, le musée du p'tit train

par Louis-Martin Tard

Saviez-vous, nous disait le service de presse de la Terre des Hommes, que le Canadien Pacifique, en 1910, à la demande de l'empire austro-hongrois, dont les représentants étaient venus sur ce continent admirer l'organisation des chemins de fer canadiens, avait créé en Europe centrale un réseau de voitures-salons d'un luxe extraordinaire? Que huit palaces sur roues construits, sur les plans du C.P., ont desservi les lignes Trieste-Salzburg-Vienne et Trieste-Innsbruck-Buch, portant à leur bord du personnel nord-américain revêtu de l'uniforme des employés du Canadien Pacifique? qu'au début de la première grande guerre, ces wagons ont été transformés en train sanitaire, puis après la victoire alliée expédiés en Italie, pour un service de luxe. Une de ces voitures aurait même servi pour les besoins particuliers du dictateur italien Benito Mussolini. Ce wagon historique figure parmi les nouveautés du pavillon récemment ouvert sur la Terre des Hommes, "Ferrovía", installé dans la maison de style colonial où le Maine se présentait l'an dernier aux visiteurs de l'Expo.

Je révais de m'asseoir dans les fauteuils où le Duce avait voyagé au temps de sa splendeur; j'imaginai que j'allais parcourir cette voiture au style désuet. Le wagon était bien là, mais sous forme de maquette.

Ferrovía est un charmant musée du rail, il est vrai, mais c'est surtout un conservatoire du petit train, celui qu'on installe sur le plancher des salles de jeux.

Certes, tout ce qu'on montre est passionnant pour qui s'intéresse à la chose ferroviaire, mais tout se présente sous forme de modèles réduits, de photographies, de plans et d'affiches.

Les réseaux des chemins de fer canadiens, des vieux wagons et locomotives du Canadien National et du Canadien Pacifique, les tramways d'autrefois, les métros d'aujourd'hui, les convois de demain, tirés par des engins à turbines, les réalisations de chemins de fer étrangers, dont la SNCF, les méthodes nouvelles de transport par rail, tout cela se trouve en format réduit; de charmants petits jouets qui plairont beaucoup aux enfants et aux adultes qui se passionnent pour les petits trains.

On ne peut toucher à rien, sauf la corde d'une grosse cloche de bronze comme il en existait naguère sur les machines à vapeur; et le matériel grandeur nature se limite au poêle de fonte qui apportait autrefois un peu de chaleur dans les wagons, à des sémaphores, à une cabine d'aiguillage et à une amusante draineuse.

Pourquoi les importantes compagnies de chemins de fer qui ont participé à la création de ce pavillon n'ont-elles pas eu l'idée d'une rétrospective des costumes de leurs employés dont on aurait revêtu des mannequins? reconstitué un décor de wagon de la belle époque ou du vieux train du Nord? recréé l'ambiance d'une plateforme de locomotive, avec jets de vapeur, lumières et sons? On aurait pu aussi amener près du pavillon quelques vieux wagons et machines auxquels le public aurait eu accès.

Inflation sur la colline d'Ottawa

OTTAWA (PC) — L'inflation a frappé lundi la colline parlementaire.

Le prix d'une coupe de cheveux au salon de barbier du Parlement a presque triplé, passant de 35 cents à \$1. Le prix régulier est allé de \$1,75.

Les députés, qui ont pour la plupart recours aux services de ces barbiers, gagnent \$18,000 par année.

Nous y avons pensé trop tard m'a dit M. Bachand, un des responsables avec M. Marcel Roger, président de Ferrovía, de ce nouveau centre d'intérêt de la Terre des Hommes, mais d'ici septembre, nous sommes certains d'apporter des améliorations à ce pavillon. Et l'an prochain, nous en ferons un grand musée du rail.

En attendant, Ferrovía vaut une visite, mais ne vous attendez pas à voir de près du matériel roulant comme on en voit au pavillon des Belles d'autrefois, car pour l'instant la route fait la nique au rail.

Sur les îles aujourd'hui

Place des Nations: Journée Kiwanis, discothèque de 20h30 à 23h30.

Cinéma: Française: Hommage à Gérard Philippe: Montparnasse 19 (1957) avec Gérard Philippe, Anouk Aimée, Lily Palmer à 11h00, 14h15, 17h30.

Beffroi de la Musique: Prélude Solennel de Strauss; les joyeux équipés de Till l'Espiegle, de Strauss; Don Juan, danse des sept voiles de Salomé, de Strauss; Orchestre philharmonique de Berlin dirigé par Karl Böhm.

Pavillon Chrétien: Orchestre Les Rouabs et un chanteur, de 19h à 21h.

Pavillon Visage de l'Homme: "Tête à la baleine", film présenté à 11h, 13h, 17h et 20h.

Pavillon du Canada: Théâtre. Pièce intitulée "In Vivo" présentée par la troupe "Les deux rives" à 19h.

Pavillon de la jeunesse: cinéma-théâtre, Emmanuel Cocke, auteur-compositeur. Représentations à 20h, 21h et 22h.

Aujourd'hui

Le président du Syndicat professionnel des chiropraticiens du Québec, M. Jean-Pierre Filion, fera le point sur la situation actuelle de la profession chiropratique au Québec à l'occasion d'une conférence de presse qui aura lieu ce matin, à 11h30. Il y aura également une visite officielle du nouveau dispensaire Létcheur, 4539, boul. St-Laurent.

La Roulotte, théâtre ambulatoire de service des parcs de la ville, sera ce soir, à 20h, au parc Hochelaga, 3358, rue Lafontaine, tandis que Le Vagabond, théâtre de marionnettes sera ce matin à 10h au terrain de jeu Nicolas-Tillemont et cet après-midi, à 14h, au parc Turin.



La Société centrale d'hypothèques et de logement a un nouveau directeur adjoint pour la région du Québec en la personne de M. Alain de C. Nantel. Il sera particulièrement chargé des négociations entre l'organisme fédéral d'habitation et le service homologue provincial ou tout office ministériel du Québec responsable des problèmes de logement et de vie urbaine. M. Nantel, qui est âgé de 34 ans, travaille depuis 1966 pour la SCHL à titre de membre du groupe consultatif. Il était auparavant conseiller juridique du ministère des affaires municipales du Québec et secrétaire de la commission provinciale de l'urbanisme.

Le centre communautaire Hochelaga-Maisonnette, test de la coopération entre Québec et Ottawa?

par Jean-Claude Leclerc

Le comité des citoyens de Hochelaga-Maisonnette a remis au gouvernement fédéral le rapport de son enquête sur le type de centre communautaire que la population du quartier — quelque 80,000 personnes — veut voir ériger dans ce secteur relativement défavorisé de la métropole. Les résultats ont été communiqués lors d'une rencontre avec le secrétaire d'Etat et député de Hochelaga, M. Gérard Pelletier, et des fonctionnaires fédéraux.

Avec ce rapport, le projet d'un centre communautaire pour ce quartier entre maintenant dans sa phase cruciale. Qui va en assurer le financement? Et dans quelles proportions les autorités gouvernementales accepteraient-elles de contribuer? Jusqu'à ce jour, sentant le terrain glissant, le gouvernement fédéral n'a fait que financer l'enquête au moyen d'une subvention de \$2,000. Pour sa part, le gouvernement provincial était prêt à aller d'un 25 p.c. du projet, si la ville de Montréal et le gouvernement fédéral voulaient y participer à 75 p.c. Enfin, la ville de Montréal était prête à exécuter le projet si Ottawa en assumait la moitié du coût. Un tel centre pourrait coûter plusieurs millions de dollars.

Si ces promesses sont maintenues, c'est donc dire que le projet pourrait prendre forme sous peu sous la forme d'une entente où Québec paierait 25 p.c., Ottawa 50 p.c. et Montréal 25 p.c.

Que veut la population?

Les résultats de l'enquête menée auprès de 8,000 foyers sont basés sur les réponses de 4,800 jeunes de la 5e à la 11e année scolaire ainsi que de 495 adultes dont l'âge moyen est de 39 ans pour les femmes et de 42 ans pour les hommes.

L'enquête s'est faite sous la forme d'une lettre-réponse comportant 49 réponses ou choix possibles. Les données ont été traitées électroniquement et donnent les résultats suivants pour la population d'âge scolaire.

Les filles ont montré un intérêt très fort pour la natation, la danse, le judo, le yoga et la lecture, et les garçons, pour le billard, le tir à l'arc, la natation, le judo, les poids et halteres et le hockey intérieur.

Les filles ont montré un intérêt "moyen" pour le dessin et la peinture, le tennis, le théâtre, le folklorique (danse), le ping-pong, la céramique, le patin de fantasia, le ballon volant, la photographie et la culture physique.

Les garçons ont montré un intérêt "moyen" pour la lutte et la boxe, le hockey, l'écriture, le ballon volant et le ballon panier, le ping-pong, le tennis, la lecture et le yoga.

Ils ont montré un intérêt "faible" pour le ballon balai, la photographie, la gymnastique, le dessin et la peinture, la culture physique, les dames et les échecs, la danse, les films et discussions, la musique et la céramique.

Les filles ont un intérêt "faible" pour le ballet, la gymnastique, l'écriture, le tir à l'arc, le ballon panier, les films et discussions, la musique, le cuir ciselé et le reposé, le ballon balai et les forums et causeries.

L'ordre de priorité combiné donne la vedette à la natation, au judo, au tir à l'arc, à la danse, au billard, au yoga et à la lecture (y compris les bibliothèques spécialisées).

Le rapport signale cependant que le judo et le tir à l'arc sont des activités dont les jeunes entendent beaucoup parler sans avoir jamais eu l'occasion de les voir ou de les pratiquer, et que leur intérêt ici n'est pas nécessairement solide et définitif.

Des résultats ont également été compilés en ce qui regarde les souhaits de la population adulte. Rappelons qu'une pétition au sujet du centre avait déjà recueilli plus de 7,000 signatures.

La part d'Ottawa

Le gouvernement fédéral serait intéressé à contribuer au projet mais à la condition que le centre communautaire de Hochelaga-Maisonnette soit seulement un projet-pilote. Mais il ne prendrait pas de toute façon l'initiative de le mettre en marche, laissant plutôt à la ville de Montréal le soin d'entreprendre les démarches.

Pour sa part, la ville de Montréal n'a pas pris d'engagement comme telle. Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a cependant déjà fait savoir que si le gouvernement fédéral assumait la moitié du coût total du projet, la ville de Montréal se chargerait de l'exécuter. M. Saulnier envisageait alors une condition: que le projet réponde aux besoins raisonnables définis de la population de ce secteur.

C'est pour répondre à cette dernière exigence, et pour obtenir des services culturels qui "colent au quartier et ne soient pas des éléphants blancs", suivant l'expression d'un porte-parole du comité des citoyens, que ce dernier lança l'enquête que la direction fédérale de la citoyenneté a accepté de financer.

Enfin, l'été dernier, le comité s'assura la collaboration du gouvernement provincial. Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, M. Gabriel Loubier, se serait engagé à participer pour 25 p.c. du projet. Deux conditions étaient alors posées: que le centre puisse être construit à un coût abordable; et que la ville de Montréal et le gouvernement d'Ottawa supportent 75 p.c. du coût global du projet.

Le comité des citoyens ne sait pas encore comment tourneront les négociations qui devront fatalement avoir lieu entre les trois administrations gouvernementales concernées. "Qu'ils ne fassent pas de chaudière sur notre dos", a cependant déclaré le porte-parole.

Au congrès de la Fédération canadienne des enseignants

L'affiliation de la CEQ discutée à nouveau

QUEBEC — La CEQ participera au congrès de la Fédération canadienne des enseignants, mais à titre d'invitée cette année encore. En effet, la Corporation des enseignants du Québec, seul organisme professionnel d'enseignants francophones au pays, n'est pas membre de la F.C.E.

Ce congrès se tient cette année à Fredericton au Nouveau-Brunswick du 9 au 12 juillet. La CEQ y sera représentée par MM. G-Raymond Laliberté, président et Léonce Pelletier, directeur général.

Il y sera question, cette fois encore, de l'entrée de la CEQ au sein de la F.C.E. La question est régulièrement à l'ordre du jour du congrès de la F.C.E. Depuis environ cinq ou six ans. Cependant, au cours des deux derniers congrès, la question a fait l'objet de vigoureux débats.

La pierre d'achoppement à une entente entre la CEQ et la F.C.E. demeure le statut de l'organisme provincial des enseignants du Québec à l'intérieur de l'organisme pancanadien. La CEQ réclamait jusqu'à l'an dernier un statut particulier, soit la création d'une section de langue française à l'intérieur de la F.C.E. Cette section aurait permis de donner une reconnaissance officielle aux enseignants francophones des autres provinces.

L'an dernier, la CEQ revisait sa position et demandait plutôt la création d'une commission permanente char-

gée d'étudier les problèmes particuliers à l'enseignement et aux enseignants de langue française au Canada.

De plus la F.C.E. ne s'oppose pas à la présence du gouvernement fédéral dans les domaines de l'éducation, alors que la CEQ, comme les enseignants de l'Ontario, réclame plutôt la création d'un bureau interprovincial.

La CEQ n'a cependant pas abandonné l'espoir d'en venir à une entente. Au cours de l'année, ses représentants se sont rendus jusqu'à Vancouver pour exposer et défendre le point de vue des enseignants du Québec auprès des confères des autres parties du Canada.

Le problème posé par la CEQ sera donc l'un des principaux projets de discussion au cours de ce congrès.

C'est le temps de faire installer les **GOUTIÈRES** (ho-do) galvanisé-cuivre-aluminium. Estimation gratuite. MONTREAL 322-4160. QUEBEC 872-9244. PRIMEAU METAL INC.

Votre Baccalauréat sera-t-il encore valable demain? POUR CELA IL FAUT OÙ IL SOIT CENTRE SUR LES LANGUES. MAÎTRISE DE UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL). RUSSE, ALLEMAND, LATIN. Anglais. ROUMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMÉDIAIRES, GREC. RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE. UNIVERSITÉ PILOTE MONDIALE DU CRÉPÉ 8697 DE GASPE, MONTREAL 11 381-7372 DE 9 A.M. A 10 P.M. Nom, Adresse, Profession, Ville, Téléphone, Age.

CHEF DU BUREAU DES VENTES

Un important manufacturier de marchandises tricotées offre un poste intéressant à un CHEF DE BUREAU. Sous la direction du directeur régional des ventes, le candidat choisi sera responsable de l'administration du bureau des ventes ainsi que du personnel. Lieu de travail: Montréal.

Le candidat aura, de préférence, un diplôme universitaire, quelques années d'expérience comme superviseur et sera prêt à assumer et à déléguer des responsabilités. Il sera, de plus, capable d'exécuter un travail varié et sous tension. Salaire: environ \$9,000.

Communiquez avec: Monsieur Charles E. Gernaey.

SIMPSON, RIDDELL, STEAD & PARTNERS

Conseillers en administration

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q.

878-9461

Vient de paraître aux Éditions de l'Homme

LE PREMIER LIVRE SUR

LES HIPPIES

• QUI SONT-ILS? • OU VIVENT-ILS? • QUE FONT-ILS? • COMMENT NOUS JUGENT-ILS?

NOMBREUSES PHOTOS EN COULEUR. LES HIPPIES À MONTRÉAL.



274 pages

\$3.00

En vente partout ou à La Librairie Ducharme Ltée 418 ouest, Notre-Dame (849-1146)

Distributeur: Agence de Distribution Populaire 1130 est, de La Gauchetière (523-1600)



EDITORIAL

La maladie du premier ministre Johnson

Nous voulons souhaiter aujourd'hui prompt et complet rétablissement à M. Daniel Johnson. Mais surtout nous voulons profiter de l'occasion pour méditer brièvement sur la lourdeur presque inhumaine de sa tâche et pour nous interroger sur les moyens de l'alléger au moins quelque peu.

Nous pouvons différer d'avis, à l'occasion, avec le premier ministre. Nous pouvons même le critiquer assez vertement. Il n'en reste pas moins qu'il est le chef démocratiquement élu de notre gouvernement et que ce qui lui arrive ne peut nous laisser indifférent. Sa maladie nous attriste sincèrement comme elle attriste, nous en sommes sûrs, tous les Québécois, indépendamment de leurs convictions ou allégeances politiques. M. Johnson s'est épuisé au service de ses diens.

Justement, c'est que ce service est extrêmement exigeant. Notre système est ainsi fait que tout, ou presque tout, doit finalement aboutir sur la table du premier ministre. Chacun veut atteindre jusqu'à lui, de la plus humble mère de famille aux groupes de pressions les plus puissants. Les délégations se suivent à peu près sans interruption dans son bureau. Toutes les associations le réclament comme conférencier ou hôte d'honneur.

Comme le premier ministre est tenu responsable de tout ce qui ne va pas dans son administration, il est nécessairement tenté de vouloir tout examiner, tout étudier lui-même. Il ne peut rester étranger à l'élaboration des politiques de l'Etat ni à la confection des lois. Durant les sessions, qui maintenant s'éternissent, on le retrouve constamment en Chambre. On le voit aussi aux comités des bills privés. Les séances du cabinet accaparent également une bonne partie de son temps sans compter les heures qu'il doit consacrer à l'administration du ministère des affaires intergouvernementales dont il est le titulaire.

Les moments libres d'un tel homme sont donc excessivement rares. Le chef du gouvernement doit être sans cesse sur la brèche, pendant qu'on lui demande de maintenir l'unité de ses troupes et de répondre victorieusement aux critiques qui lui viennent de tous les côtés à la fois.

Ajoutez à cela le contexte mouvant dans lequel le chef politique doit évoluer, la complexité croissante des problèmes de tous ordres auxquels il doit trouver réponse, par-

ticulièrement dans le secteur constitutionnel, et vous comprendrez sans peine que le fardeau est simplement trop lourd pour un seul homme.

M. Johnson a dit que, dès son retour au travail, il s'emploierait à déléguer une bonne partie de ses responsabilités. Il le faut absolument.

Le cabinet compte vingt-trois autres ministres. Ils doivent être mis pleinement à contribution. Au besoin, il faudrait recourir à la formule des comités de ministres pour étudier les principaux problèmes qui se posent au gouvernement. Ces comités pourraient décharger le premier ministre d'une bonne partie de son travail.

S'il n'y a pas suffisamment de ministres pour bien répartir les tâches de l'administration, il ne faudrait pas hésiter également à en augmenter le nombre. A notre avis, le premier ministre ne devrait pas avoir, par exemple, à s'occuper de l'administration d'un ministère particulier. Il devrait pouvoir se contenter de jeter un coup d'oeil sur les divers départements qu'administrent ses collègues.

Il serait probablement dans l'ordre assis de songer à accroître la qualité du cabinet. Il est sûr que si le chef du gouvernement pouvait compter sur un plus grand nombre de collaborateurs très compétents, il résisterait plus facilement à la tentation normale de vouloir tout réexaminer par lui-même. Ces collaborateurs compétents, il faudrait aller les chercher en dehors de la politique au besoin. Comme ce fut le cas lorsque M. Jean-Guy Cardinal fut invité à se joindre à l'équipe ministérielle.

Un certain nombre de problèmes pourraient aussi être référés à des comités de la Chambre. Les députés des deux partis se plaignent souvent de n'être considérés que comme des pions sur un échiquier. Qu'on utilise donc davantage leurs talents et leur compétence au service de la province.

Nous avons dit, plus haut, que le climat constitutionnel contribuait sûrement à rendre la tâche d'un premier ministre québécois extrêmement difficile de ce temps-ci. Aussi nous empressons-nous d'ajouter que c'est un des domaines où le recours à un comité de la Chambre est particulièrement indiqué. Nous comprenons mal, au fait, que M. Johnson ne se soit pas résolu à faire

siéger le comité des affaires constitutionnelles établi sous son prédécesseur. Avec un tel comité, la province pourrait arriver à formuler une politique bi-partisane et les tensions qui s'exercent sur le premier ministre en seraient réduites d'autant.

On pourrait allonger la liste de ces suggestions. On pourrait, par exemple, rappeler ici l'urgence de procéder aux réformes des règles et procédures de la Chambre, réformes qui sont dans l'air depuis longtemps mais qui prennent bien du temps à se concrétiser. Ces réformes permettraient de raccourcir la durée des sessions et, indirectement, alléger la tâche du premier ministre.

Mais, le public, les contribuables doivent aussi faire leur part. Avant d'écrire directement au premier ministre, avant de réclamer des entrevues avec le chef du gouvernement lui-même, il faudrait se demander s'il n'est pas possible de procéder autrement. Les questions que l'on veut débattre relèvent toujours d'un ministère ou l'autre de l'administration. Pourquoi ne pas s'adresser d'abord à leurs titulaires?

Il est peut-être très humain de vouloir aller directement au chef de l'administration. Chacun croit que son problème est tel qu'il ne peut être résolu qu'à ce niveau. Ces prétentions ne seraient que véridiques dans tous les cas. Beaucoup d'exagérations, à ce chapitre, pourraient sûrement être corrigées. Les ministres ne sont pas des ornements. Ils sont là, eux aussi, pour qu'on s'en serve.

Enfin, il faudrait s'habituer à se passer du premier ministre à toutes les cérémonies où sa présence n'est vraiment pas nécessaire. Le premier ministre devrait peut-être savoir refuser plus facilement les invitations, mais, en démocratie, la chose n'est pas aisée. C'est plutôt aux groupes ou associations de s'autodiscipliner à cet égard.

En somme, la maladie de M. Johnson doit nous faire comprendre qu'un gouvernement ne peut se résumer à un premier ministre. Ce dernier n'est pas un surhomme. Il doit le reconnaître humblement et s'efforcer de travailler en équipe. Quant au peuple, c'est son devoir de ne pas abuser de celui qu'il a élu pour diriger ses destinées.

Vincent PRINCE

Les trois fidélités d'André Laurendeau

La commission B-B saura-t-elle maintenir jusqu'à la fin l'esprit que lui donna son co-président?

par Richard Arès, s.j., directeur de Relations

Cet article est extrait de la livraison de juillet du mensuel "Relations". L'auteur a rédigé de nombreux volumes et articles sur la question nationale canadienne-française. Il fut naguère un membre influent de la commission d'enquête Tremblay sur les problèmes constitutionnels.

André Laurendeau est mort avant d'avoir pu terminer le grand oeuvre de sa vie. Co-président, administrateur en chef et principal animateur de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, — la plus importante commission jamais instituée par un gouvernement au Canada — il aura succombé à la tâche après cinq ans de travail intense et n'ayant achevé de cette immense entreprise qu'un Rapport préliminaire et le premier volume du Rapport général.

Sa mort, au moment où elle survient, est plus qu'une perte individuelle pour parents et amis, elle constitue pour le Québec, le Canada français et le Canada lui-même une véritable tragédie, car Laurendeau, mieux que n'importe quel autre commissaire, avait su comprendre, parce qu'il les vivait dans sa personne, les exigences et les aspirations à la fois du pays canadien, de la communauté canadienne-française et de l'Etat québécois. Pour les Canadiens, sa présence à la tête de la Commission constituait un gage de sérieux, pour les Canadiens français, c'était un espoir de justice, et pour le Québec, une garantie que son point de vue serait habilement représenté et fortement exposé dans le rapport final. En réalité, Laurendeau, commissaire, n'a renié aucune des fidélités de Laurendeau, rédacteur en chef du Devoir; la trilogie: Canada, Canada français, Québec, a trouvé en lui le plus intelligent de ses défenseurs.

Le fait qu'il n'ait pas été possible, au Canada, de vivre pleinement sa vie en français en dehors du Québec... est certainement l'une des causes de la crise actuelle. Il faut donc faire en sorte que cela devienne réalisable partout où la présence d'un nombre suffisant de francophones le permet. Il n'y aura égalité linguistique dans notre pays que si les francophones des autres provinces obtiennent un traitement équivalent à celui qui reçoit actuellement les anglophones au Québec (Volume I, No 450).

C'est à la réalisation de cette égalité que tendent les recommandations formulées dans le livre premier sur Les langues officielles. Laurendeau y a mis toute son intelligence et tout son coeur; elles peuvent, à condition évidemment qu'on les applique aussitôt avec sérieux et générosité, assurer l'avenir du Canada français.

Même s'il avait été l'un des premiers à réclamer pareille enquête, Laurendeau n'accepterait qu'après de longues hésitations le poste qu'on lui offrait; il ne céda que parce qu'il croyait encore à la possibilité de la survie du Canada. "Peut-être qu'un jour, en privé, à des amis, je serai devenu séparatiste; pour le moment, je fais confiance au Canada." Cette confiance, il l'a gardée jusqu'à la fin, comme en témoignent le Rapport préliminaire et le premier volume du Rapport général qu'il a signés. Sans doute, a-t-il mis fortement l'accent dans le premier sur la gravité de la crise que traverse le pays, mais agir ainsi, pour Laurendeau, c'était témoigner de sa confiance en l'avenir du Canada.

Les membres de la Commission, lisons-nous dès la première page, sont convaincus qu'ils apportent au Canada le plus grand témoignage de confiance qui se puisse concevoir. Déclarer à un peuple, sans complaisance et sans ménagement, ce qu'on croit être la réalité, c'est montrer sa certitude que ce peuple est assez fort pour porter la réalité. C'est donc témoigner qu'on le respecte et qu'on a foi en son avenir (Préambule, p. 5).

Ce même Rapport préliminaire se termine, d'ailleurs, par une présentation "des raisons d'espérer": Les Canadiens de diverses origines ont beaucoup de choses en commun, le pays et le peuple comptent d'énormes ressources, l'évolution qui se produit dans les esprits justifie un certain optimisme. D'où la conclusion: "Le Canada va durer, progresser et s'épanouir; il va surmonter la crise présente si les Canadiens le veulent d'une volonté égale à celle des hommes qui l'ont bâti" (Postface, No 140).

Quant au premier volume du Rapport général, il pourrait s'intituler: Plan pour assurer la survie du Canada. Tout y est minutieusement analysé, pesé, équilibré et l'impression s'en dégage que le Canada pourra survivre à condition qu'il suive les grandes lignes de ce plan, à condition surtout que justice soit rendue aux Canadiens français et que ne soit pas oubliée la situation particulière du Québec.

Ce n'est pas lui faire injure que d'affirmer que la grande préoccupation de Laurendeau en acceptant son poste de commissaire n'était pas tant de sauver le Canada que de faire rendre justice à ses compatriotes canadiens-français par tout le Canada. Dès le premier chapitre du Rapport préliminaire, les griefs de ceux-ci sont exposés sous forme de questions: est-il vrai que la langue française soit à peine

utilisée dans la fonction publique fédérale? que la plupart des postes importants soient occupés par des anglophones? que dans la ville de Montréal les affaires se fassent presque exclusivement en anglais? que toutes les provinces anglophones ont enlevé aux Canadiens français leurs droits constitutionnels concernant leur langue et les écoles séparées? A ceux qui auraient pu s'étonner de voir poser ces questions, les Commissaires répondaient: "Si la Commission a été formée, c'est, dans une certaine mesure, pour examiner les griefs formulés de plus en plus vigoureusement par les Canadiens français et en particulier par le Québec. C'est le Canada français qui, par ses porte-parole, se déclare insatisfait de l'état de choses actuel et assure qu'il est victime d'inégalités inacceptables (No 5).

L'objectif à obtenir, le mandat de la Commission l'a fixé et Laurendeau s'y est attaché de tout coeur: proposer des mesures "pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité des deux peuples qui l'ont fondée..." Jusqu'ici cette égalité n'a pas été réalisée, mais il faut qu'elle le soit à l'avenir.

Laurendeau pourtant a formulé clairement sa pensée dans l'Introduction générale du volume I; bien sûr, il n'en a pas tiré toutes les applications possibles, mais les principes posés conduisent à la reconnaissance du fait québécois. L'égalité entre les deux communautés, lisons-nous dans cette Introduction, comporte une autre dimension: la dimension politique ou la faculté laissée à chacune de choisir ses propres institutions, ou encore le degré d'autodétermination dont dispose une société par rapport à l'autre: "On a alors en vue le pouvoir de décision, la liberté d'action de chacune non seulement dans sa vie culturelle mais dans l'ensemble de sa vie collective" (Volume I, No. 82). La majorité considère que cette dimension va de soi, mais la minorité, elle, a plus de difficultés à la faire reconnaître dans le cadre politique autonome et plus restreint, mais dans lequel elle est majoritaire. C'est là, poursuivent les Commissaires, une façon de voir très profondément ancrée au Québec.

Elle a même été, ces dernières années, à l'origine des manifestations les plus spectaculaires, sinon les plus graves, de la crise observée au Canada. L'ignorer dans le présent rapport serait non seulement une erreur; ce serait à la fois risquer de n'être pas entendu au Québec et renoncer à faire prendre conscience au Canada anglophone d'un élément particulièrement sérieux de la situation actuelle (ibid., No 84).

A ceux qui continuent à prétendre qu'il n'y a pas de problèmes québécois et que le Québec est une province comme les autres, il faut recommander de lire les paragraphes 89 et 90 de l'Introduction générale où s'exprime, avec les nuances voulues, la pensée de Laurendeau sur le Québec.

La concentration de plus de quatre millions de francophones dans une même province est le seul facteur qui donne, au départ, quelque réalité au concept d'association dans l'égalité. Le Québec est donc un milieu où les aspirations et les besoins de quatre francophones sur cinq, au Canada, peuvent être satisfaits... C'est pourquoi, à notre avis, le rôle des Québécois dans la vie française au Canada devra être reconnu bien plus qu'il ne l'est dans la pratique, aujourd'hui... Mais la situation a aussi un aspect politique: le Québec est la seule province où les francophones sont en majorité... Le problème peut donc se formuler ainsi: comment intégrer le Québec nouveau dans le Canada d'aujourd'hui, sans restreindre l'élan québécois, mais aussi sans risquer l'éclatement du pays.

Il résulte de cet ensemble de faits un leadership québécois pour la promotion de la langue et de la culture française au Canada, quelle que soit la solution politique qui l'emporte en définitive. Cela résulte, non des idéologies ou d'un quelconque messianisme, mais de la nature des choses. Dans ce sens, il est évident et indiscutable que Québec n'est pas "une province comme les autres" (Volume I, pp. XXXVI-XXXVIII).

Cette citation est longue, mais on ne saurait trop méditer; elle heurte de front ceux qui vont répétant qu'il n'y a pas de problème québécois

Plus loin, au chapitre intitulé La crise, les Commissaires rappellent encore une fois que l'existence même du Canada est menacée et que le problème québécois occupe l'avant-scène du drame:

Les principaux protagonistes du drame, qu'ils en soient pleinement conscients ou non, sont le Québec français et le Canada anglais. Et il ne s'agit plus, selon nous, du conflit traditionnel entre une majorité et une minorité. C'est plutôt un conflit entre deux majorités: le groupe majoritaire au Canada et le groupe majoritaire au Québec (ibid., No 131).

Comment des gens qui sont censés pourtant avoir lu le rapport de cette Commission et qui se disent volontiers d'accord avec la pensée de Laurendeau ont-ils bien pu soutenir, durant la campagne électorale, qu'il n'y a pas plus de problème du Québec qu'il y a un problème du Manitoba ou un problème de la Saskatchewan? Comment ces mêmes gens peuvent-ils prétendre donner une solution au problème canadien, en particulier au problème de l'"unité nationale", par une simple extension du bilinguisme aux autres provinces et en faisant la sourde oreille aux revendications du Québec?

Laurendeau pourtant a formulé clairement sa pensée dans l'Introduction générale du volume I; bien sûr, il n'en a pas tiré toutes les applications possibles, mais les principes posés conduisent à la reconnaissance du fait québécois. L'égalité entre les deux communautés, lisons-nous dans cette Introduction, comporte une autre dimension: la dimension politique ou la faculté laissée à chacune de choisir ses propres institutions, ou encore le degré d'autodétermination dont dispose une société par rapport à l'autre: "On a alors en vue le pouvoir de décision, la liberté d'action de chacune non seulement dans sa vie culturelle mais dans l'ensemble de sa vie collective" (Volume I, No. 82). La majorité considère que cette dimension va de soi, mais la minorité, elle, a plus de difficultés à la faire reconnaître dans le cadre politique autonome et plus restreint, mais dans lequel elle est majoritaire. C'est là, poursuivent les Commissaires, une façon de voir très profondément ancrée au Québec.

Elle a même été, ces dernières années, à l'origine des manifestations les plus spectaculaires, sinon les plus graves, de la crise observée au Canada. L'ignorer dans le présent rapport serait non seulement une erreur; ce serait à la fois risquer de n'être pas entendu au Québec et renoncer à faire prendre conscience au Canada anglophone d'un élément particulièrement sérieux de la situation actuelle (ibid., No 84).

A ceux qui continuent à prétendre qu'il n'y a pas de problèmes québécois et que le Québec est une province comme les autres, il faut recommander de lire les paragraphes 89 et 90 de l'Introduction générale où s'exprime, avec les nuances voulues, la pensée de Laurendeau sur le Québec.

La concentration de plus de quatre millions de francophones dans une même province est le seul facteur qui donne, au départ, quelque réalité au concept d'association dans l'égalité. Le Québec est donc un milieu où les aspirations et les besoins de quatre francophones sur cinq, au Canada, peuvent être satisfaits... C'est pourquoi, à notre avis, le rôle des Québécois dans la vie française au Canada devra être reconnu bien plus qu'il ne l'est dans la pratique, aujourd'hui... Mais la situation a aussi un aspect politique: le Québec est la seule province où les francophones sont en majorité... Le problème peut donc se formuler ainsi: comment intégrer le Québec nouveau dans le Canada d'aujourd'hui, sans restreindre l'élan québécois, mais aussi sans risquer l'éclatement du pays.

Il résulte de cet ensemble de faits un leadership québécois pour la promotion de la langue et de la culture française au Canada, quelle que soit la solution politique qui l'emporte en définitive. Cela résulte, non des idéologies ou d'un quelconque messianisme, mais de la nature des choses. Dans ce sens, il est évident et indiscutable que Québec n'est pas "une province comme les autres" (Volume I, pp. XXXVI-XXXVIII).

Cette citation est longue, mais on ne saurait trop méditer; elle heurte de front ceux qui vont répétant qu'il n'y a pas de problème québécois

Suite à la page 5

Les manifestations de la Saint-Jean: partageons les responsabilités

par Pierre Grenier, professeur

NDLR - De nombreux textes continuent de nous parvenir à la suite des événements qui ont marqué, le 24 juin, les manifestations de la Saint-Jean. Devant le silence des autorités qui auraient compétence pour faire la lumière sur cette soirée célèbre, nous ne pouvons que favoriser l'expression, dans ces pages, d'opinions qui devraient normalement être communiquées à une commission d'enquête impartiale. Nous poursuivons donc pendant quelque temps la publication d'opinions libres sur les événements du 24 juin. Après quoi nous tracerons une synthèse des opinions reçues et en tirerons des conclusions. Il sera malheureusement impossible de publier tous les textes reçus à la rédaction; nous nous en excusons à l'avance auprès des auteurs.

Il ne s'agit pas de défendre absolument tout ce qui a été dit en 10 ans d'assemblée, car il arrive à tous les chefs de parti d'employer les mauvais mots et de dépasser leur pensée. M. Trudeau a provoqué tout un remou avec son "français pouilleux", mais on lui a permis de s'expliquer. Il peut, lui, dire n'importe quoi, comparer les indépendantistes aux assassins de Kennedy et du pasteur King, et on ne lui fait pas de procès. Dans le soi-disant "appel à la violence" de Pierre Bourgault, pour moi qui ai entendu ce discours, le provocateur est autant celui qui a décidé, à La Presse, de faire un gros titre d'une phrase isolée de son contexte; cette phrase concernait l'affaire de St-Léonard, elle était conditionnelle et se ramenait à l'annonce d'une manifestation possible en septembre prochain.

Cet éclairage, il fallait le restituer fidèlement si on estimait devoir attirer l'attention sur un point particulier d'un discours d'une heure. Autrement, la presse n'est plus qu'une arme à manier contre les uns et à faire jouer en faveur des autres.

Le combat pour l'esprit

L'exploitation qu'on a faite en divers milieux de cette manchette de journal ne peut faire oublier que le leader du R.I.N. répète depuis des années que l'indépendance s'obtient par la voie électorale, la négociation, la diffusion des idées. L'argumentation des souverainistes n'a jamais été, on doit le reconnaître, elle s'adresse à la raison, cherchant à convaincre par des faits empruntés à l'histoire et à la statistique. C'est que le Québec offre l'exemple unique d'un peuple colonisé dont le combat doit se faire non pas par l'obtention d'un strict minimum

vital mais pour faire triompher les valeurs de l'esprit contre les valeurs de l'argent, les valeurs sociales contre les valeurs matérialistes.

Le colonialisme contre lequel nous devons lutter est celui qui nous achète un par un avec des dollars et du confort, qui nous embourgeoise et nous endort, nous avilit et nous attire dans une autre civilisation (avec M. Trudeau ce sera même avec douceur et élégance). Nous finissons tous par nous y perdre. Ce colonialisme-ci est le jumeau de l'autre et est tout aussi implacable. Mais combien plus difficile à combattre! Car nos armes ne peuvent être ni la haine, ni la violence, mais le rappel incessant des valeurs culturelles, morales et sociales. Telle est l'originalité de notre entreprise. Nous la réuserons si nous parvenons à convaincre nos compatriotes qu'il existe une hiérarchie des valeurs: il est bien de posséder une belle voiture, un yacht, d'aller à la pêche et de jouer au golf; mais il existe autre chose dans notre vie québécoise: notre langue, notre culture, notre âme. Quel Québec digne de vivre peut passer outre à ces exigences?

Qui sont les plus responsables?

Tous les indépendantistes portent en eux ces idées de paix et de justice. Mais alors comment expliquer la violence du 24 juin dont on les rend responsables? Il y a des explications de circonstance, il en est de plus profondes et il y a des explications cachées.

Un Québec libre et fraternel

La violence dans les idées n'est pas la moins grave. Elle consiste, pour certains personnages haut placés, à utiliser leur autorité auprès des foules pour ternir l'image de groupes qui ne peuvent leur répondre et qu'on tient loin des micros et des caméras. Ainsi M. Trudeau n'a cessé depuis deux mois d'asséner des coups bas aux partisans d'un Québec libre, évoquant à la moindre manifestation le spectre de l'Etat policier qui attendrait les Québécois dans l'indépendance. (Avec le bâillonnement de la radio-télévision d'Etat, ce spectre ne commencent-ils pas à ressembler à Trudeau lui-même?). Mais le Québec libre auquel travaillent des milliers de personnes à l'heure actuelle ne ressemble pas à la caricature que les propriétaires des ondes et des journaux ont beau jeu à dessiner devant leur public.

L'idée d'un Québec souverain est si puissante, elle conviendrait tellement au peuple d'ici, que les fédéralistes se voient contraints actuellement, pour empêcher qu'elle ne parvienne jusqu'au peuple, de mettre des millions dans la propagande fédéraliste. Mais cette idée passera tout de même. Le rêve que l'on se fait d'un Québec libre est profondément un rêve social. Il faut

édifier en Amérique du Nord une société réellement juste et fraternelle. Il nous faut un Etat neutre qui ne participe à aucune guerre, qui n'a pas de budget militaire. Il nous faut un pays où le culte des valeurs morales soit au-dessus de tout. Je verrais, pour ma part, l'institution non pas d'un service militaire obligatoire mais celle d'un service social obligatoire, tout diplômé devant consacrer une année de sa vie à travailler dans les régions défavorisées, au Québec ou ailleurs dans le monde.

Qui sont les plus responsables?

Tous les indépendantistes portent en eux ces idées de paix et de justice. Mais alors comment expliquer la violence du 24 juin dont on les rend responsables? Il y a des explications de circonstance, il en est de plus profondes et il y a des explications cachées.

1) Tout d'abord, il faut distinguer plusieurs sortes de groupes dans cette foule de quelque 20,000 manifestants qui encerclait l'estrade d'honneur et, entre autres, les bandes de voyous qui ont trouvé ce soir-là l'occasion de se livrer à leur exercice favori: la violence physique. J'en ai vu beaucoup et, je le suis responsable des incidents les plus graves. Mais pourquoi les accusateurs sont-ils restés muets sur ce point? Dans l'émeute du forum, personne n'avait songé à rendre les sportifs responsables des actes de vandalisme commis tout le long de la rue Ste-Catherine. Ces voyous ne sont pas plus responsables que la société même qui les "développe".

2) Il faut mettre en cause l'interdiction faite par la police d'une manifestation légale qui aurait pu s'organiser avec le concours des policiers, dans l'ordre, circonstanciel, canalisant ainsi les énergies vers une démonstration disciplinée. La police devait choisir entre les risques d'une manifestation contrôlée et les risques infiniment plus grands d'une interdiction susceptible d'allumer une manifestation anarchique et dangereuse. Pourquoi donc a-t-elle choisi la solution de force?

3) La brutalité de la répression policière a envenimé la situation. La hâte de la police à intervenir ce soir-là n'a eu d'égal que la rapidité de la Justice à rendre les indépendantistes responsables de tout. N'est-elle pas étrange, cette double célérité? A voir tout le profit que tirent des troubles les adversaires naturels de l'indépendance, on se dit

que l'interprétation officielle des faits arrange trop bien et trop vite les choses.

4) La Société St-Jean-Baptiste me paraît responsable de sa propre inconscience.

5) Les paroles de Pierre Bourgault quelques jours auparavant me semblent une cause indirecte et très secondaire, car on peut avancer que la conjoncture était telle que sans ces paroles, on eût assisté aux mêmes événements. Les conditions du désordre, pourrais-je dire, étaient déjà posées. Tout était fait (trop bien fait?) pour attirer des milliers d'indépendantistes à ce point précis de la rue Sherbrooke ce soir-là. A retenir que le chef du R.I.N. a simplement recommandé à tous de manifester leur désaccord. La protestation publique est une chose nécessaire très souvent, et courageuse. Ce que les indépendantistes doivent apprendre, c'est la manière de protester sans se laisser surprendre par des désordres qu'ils n'ont pas voulu. Il leur manque un meilleur connaissance des réactions populaires.

6) Enfin, plus profondément, que chacun s'interroge sur la part de responsabilité qui pourrait lui revenir. D'un côté, il y a "les gens sérieux" qui accusent les "séparatistes" et affichent une bonne conscience scandaleuse devant les faits. Il y a aussi les indifférents, ceux "qui ne veulent rien savoir", pour lesquels les récents événements sont un fait divers. Tous ceux qui n'ont jamais levé le petit doigt pour défendre leur langue et leur culture, — et qui s'étonnent aujourd'hui, — devraient se taire et réfléchir.

Nous sommes tous dans le coup parce que notre inaction, notre silence, notre crainte contribuent à refouler dangereusement dans notre subconscient national des sentiments élémentaires et primordiaux qui un jour font irruption. La censure de la pensée indépendantiste ne fera qu'accentuer ce processus de refoulement. Qu'on lui ouvre les ondes et les journaux! Il est gentil d'exiger des manifestants d'être pondérés alors que leur réaction (leur exaspération) n'est que la conséquence directe du blocage que leur opposent tous les "gens sérieux", ceux qui contrôlent l'information, et tous les indifférents. Le ferment indépendantiste est ce qui remonte du fond de notre âme québécoise pour réveiller notre conscience. Mais aux premiers signes d'un réveil, toujours arrivent les endormeurs professionnels payés par Ottawa. En votant pour Trudeau, une partie du peuple a inconsciemment décidé de prolonger son bien-être léthargique.

Espoir il y a cependant que le Canada anglais en jouant Trudeau a jeté sa dernière carte. Le Québec, lui, a encore un as dans son jeu.

LE DEVOIR
FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Cloude RYAN, Directeur
Rédacteur en chef adjoint, Paul SAURIOL
Directeur de l'information, Jean FRANCOEUR
Trésorier, Arthur LEBEVRE
LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et bidluveux: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2^e classe de la présente publication.
TÉLÉPHONE 844-3361

Libres opinions

Pas de société juste sans un système équitable de représentation

par J. Barry

Je termine la lecture d'un article fort intéressant, paru dans votre édition de vendredi, dans lequel M. André Larocque tisse le premier "bilan" objectif et honnête des dernières élections fédérales. La conclusion de M. Larocque, à savoir la condamnation du mode de scrutin uninominal à un tour, est non seulement "courageuse", elle est de plus d'une logique certaine.

Ce mode de scrutin, comme l'a si bien démontré M. Larocque, est injuste; en effet, son mécanisme — assez subtil — joue contre les intérêts des électeurs en faussant considérablement le résultat réel de l'élection, exprimé par le pourcentage des votes attribués à chaque parti. M. Larocque cite comme exemple de cette injustice, la proportion du nombre de sièges accordés aux libéraux dans le Québec, en regard du pourcentage des voix obtenues par les candidats de M. Trudeau dans cette province même.

Or il me semble que l'on pourrait remédier à cette situation inadmissible; M. Larocque souligne à juste titre l'inconscience — ou l'insouciance — de nos dirigeants politiques, qui entretiennent depuis trop longtemps ce système électoral primitif et désuet. Il s'agit donc de faire prendre conscience à la population de cet état de fait et d'inviter politiciens, spécialistes, corps intermédiaires... à proposer des solutions de rechange à partir desquelles on pourra "fabriquer" un système électoral nouveau, efficace, approprié et juste. Ce dernier pourrait être "inédit" ou encore inspiré des autres modes de scrutin en usage dans divers pays du monde.

Je pense ici en particulier au système suédois à représentation proportionnelle, selon la formule d'Hondt, où la répartition des sièges s'effectue selon le pourcentage des voix obtenues par chaque parti.

Cependant, l'application d'un tel système dans le contexte politique canadien ou québécois, nécessiterait un découpage des circonscriptions qui tiendrait compte des exigences du scrutin à représentation proportionnelle: la nouvelle carte électorale canadienne pourrait réduire le total des circonscriptions à environ une centaine, chacune d'entre elles contenant un certain nombre de sièges à pourvoir, qui varieraient selon le critère du peuplement; le nombre total de sièges pouvant demeurer le même qu'à l'heure actuelle.

Prenons maintenant l'exemple des dernières élections fédérales et appliquons-y la méthode d'Hondt. Soit en hypothèse une circonscription de l'île de Montréal qui contient cinq sièges à pourvoir et où quatre partis s'affrontent; libéraux, progressistes-conservateurs, néo-démocrates et créditistes présentent chacun une liste de cinq candidats (un par siège). L'électeur devra voter suivant le scrutin de liste dite "panachée", c'est-à-dire qu'il pourra composer sa propre liste et choisir par exemple deux néo-démocrates, un libéral et deux créditistes...

Tous les suffrages ayant été compilés, il appert — toujours suivant une hypothèse — que le parti libéral a totalisé, pour l'ensemble des cinq sièges de la circonscription, quarante mille voix; le parti P.C. a obtenu trente-cinq mille voix, le NPD en a eu vingt-cinq mille, et enfin les créditistes en ont eu vingt mille.

Il faut maintenant, pour répartir les sièges, diviser le nombre de suffrages obtenus par chaque liste successivement par 1, 2, 3, 4, 5.

| | Lib. | P.-C. | NPD | R.C. |
|---------------|--------|--------|--------|--------|
| Divisé par 1: | 40,000 | 35,000 | 25,000 | 20,000 |
| Divisé par 2: | 20,000 | 17,500 | 12,500 | 10,000 |
| Divisé par 3: | 13,333 | 11,666 | 8,333 | 6,666 |

Les quotients obtenus sont alors rangés dans l'ordre décroissant jusqu'à concurrence du nombre de sièges à pourvoir... 40,000 35,000 25,000 20,000 20,000

Le dernier chiffre obtenu étant le chiffre répartiteur (20,000), qui agit comme diviseur des quotients précédents. Autant de fois le chiffre répartiteur est contenu dans le nombre de voix d'une liste, autant de sièges reviennent au parti qu'elle représente. Dans notre exemple, les libéraux obtiendraient deux sièges et chacun des autres en obtiendrait un.

Le système, objectera-t-on, est complexe, mais il a le mérite d'être juste dans la répartition des sièges entre les partis, et assure la représentation des minorités.

J'aimerais, s'il est possible, connaître l'opinion de vos lecteurs sur cette question, et je les invite à formuler leurs critiques.

Les provinces sont-elles représentées au sein du cabinet libéral canadien?

par Albert Lévesque, L.S.P.

Notre nouveau "monarque partisan", le premier ministre Trudeau, vient de choisir, parmi son équipe de députés partisans, une vingtaine d'entre eux à titre d'assistants pour gouverner le Canada, et auxquels on donne le titre de "ministres". Selon la "constitution coutumière" du système parlementaire britannique, on sait que, "seul", le chef du parti politique qui compte le plus grand nombre de députés partisans, élus à la suite d'une élection générale, a le pouvoir de se choisir des assistants parmi cette "députation partisane". En d'autres termes, les députés partisans, ainsi choisis par le Chef du parti majoritaire (premier ministre), et auxquels on donne le titre de "ministres", sont, en réalité, de "grands fonctionnaires", payés par la population canadienne, pour aider le premier ministre à exercer ses fonctions de Monarque (non pas héréditaire, mais désigné par la population électorale). La différence entre un "ministre" et un "sous-ministre", c'est que le ministre est désigné par le Monarque seul, tandis que le sous-ministre est désigné par le cabinet du Monarque. Mais, dans les deux cas, il s'agit de "fonctionnaires", c'est-à-dire d'employés de l'Etat chargés d'assister le Monarque (premier ministre) dans l'accomplissement de sa tâche administrative.

Or, la réalité étant ainsi, comment peut-on parler de "représentation provinciale", au sein du cabinet ministériel formé par le premier ministre aux lendemains d'une élection générale, par le fait qu'il se donne des assistants, qu'il se choisit de "grands fonctionnaires de l'Etat", qui ont été élus, comme "députés partisans", dans tel ou tel comté de telle ou telle province? Quand ils prêtent leur serment d'office, les grands fonctionnaires de l'Etat, que sont les ministres choisis par le premier ministre, ne déclarent pas fidélité au service de la "province" où ils ont été élus comme "députés partisans", mais fidélité au service de la "Reine", incarnée dans l'occurrence par le premier ministre ou Monarque partisan désigné par la majorité de la population pour légiférer et administrer en son nom. Pour que les ministres, choisis par le premier ministre comme membres de son cabinet, puissent posséder un mandat de représentation de la province où ils ont été élus comme députés partisans, il faudrait à tout le moins deux conditions fondamentales: tout d'abord, qu'ils soient élus comme "ministres" de tel ou tel portefeuille par la population de telle province, en dehors de toute participation du premier ministre canadien et, ensuite, qu'à l'intérieur du cabinet canadien les décisions soient prises à la majorité des voix, chaque province ayant droit à un certain nombre de représentants-ministres, selon l'importance de sa population. Or, on sait que tel n'est pas du tout le cas. Il n'y a pas plus de "représentation provinciale", au sein du "cabinet ministériel canadien", qu'il n'y en a au sein du "parlement" canadien, où les députés s'alignent selon leur "étiquette partisane" et non pas selon leur "appartenance provinciale". Et la même chose s'applique au point de vue linguistique: il n'y a pas "représentation nationale ou culturelle" au sein du cabinet ministériel canadien par le seul fait que certains hauts fonctionnaires (ou ministres), choisis par le Monarque partisan, sont de culture française ou de culture anglaise, ou de tout autre culture. En un mot, au sein d'un cabinet ministériel canadien, il n'y a et il ne peut y avoir qu'une "représentation partisane". Ce qui est "au pouvoir", c'est un "Monarque partisan" assisté par des ministres ou "hauts fonctionnaires parti-

Une représentation "partisane", non provinciale

protagonistes du drame canadien sont le Québec français et le Canada anglais; il s'agit d'un conflit entre deux majorités: le groupe majoritaire au Canada et le groupe majoritaire au Québec; ce dernier veut se donner un cadre politique autonome et, dans toute solution au problème canadien, il faut tenir compte de cette volonté, autrement on risque de n'être pas entendu au Québec et de ne pas faire saisir le sérieux de la situation par le Canada anglophone. Il s'ensuit qu'il faut reconnaître davantage le rôle des Québécois, le leadership québécois, dans la vie française au Canada, et admettre que la dualité culturelle au Canada trouve son point d'appui essentiel dans le français tel qu'il s'enracine au Québec, lequel, en ce sens, n'est indiscutablement pas une province comme les autres.

Aussi faut-il le répéter, cette fois en s'appuyant sur la doctrine même d'une commission fédérale: qui prétend résoudre le problème de l'"unité nationale" au Canada en laissant complètement de côté l'essentielle et irréductible donnée québécoise, celui-ci se fait grossièrement illusion et se montre foncièrement infidèle à la pensée d'André Laurendeau. La présence de celui-ci à la tête de la Commission ainsi que les deux volumes déjà publiés avaient jusqu'ici contribué à rassurer les nationalistes québécois, toujours quelque peu enclins à considérer avec méfiance les commissions d'enquête mises sur pied par le seul Ottawa et touchant de près ou de loin au statut politique du Québec. Maintenant qu'il n'est plus là, la question se pose: les prochains volumes que publiera la Commission porteront-ils encore la marque de son esprit et surtout continueront-ils à tenir compte, dans leurs recommandations, de la "dimension politique" de la dualité canadienne? Il faut le souhaiter pour l'avenir non seulement du Canada mais encore du Canada français et du Québec, ces trois réalités auxquelles André Laurendeau jusqu'à la fin demeura fidèle et pour lesquelles il se dépensa jusqu'à l'épuisement, avec toujours l'espoir de trouver la solution qui enfin rendrait justice à chacune et permettrait à toutes de survivre dans la confiance, la solidarité et la paix.

LA COMMISSION

particulier. En voici une dernière, provenant de l'analyse faite par les Commissaires sur la situation des langues au Canada. C'est dans le Québec seulement que le français se trouve dans une situation de force. Langue de la majorité, il y a marqué de son empreinte la plupart de ses institutions et il a permis le développement d'une culture originale en Amérique du Nord. Par son enracinement même au Québec, le français constitue le point d'appui essentiel de la dualité culturelle au Canada (Volume I, Livre I, No 45). La pensée de Laurendeau, telle qu'elle s'exprime dans son rapport, est donc on ne peut plus claire. En résumé, la crise canadienne a sa source dans le Québec; ce sont les Canadiens français du Québec qui mettent en cause l'ordre établi en 1867; les principaux

L'Ambassador... un vrai champagne!

Toujours servi bien frappé... la climatisation est GRATUITE.

Mais oui, l'Ambassador vous apporte ce qu'il y a de mieux, en été. La fraîcheur si confortable de la climatisation... sans qu'il vous en coûte un cent de plus. Voyez-vous, cette année, American Motors a décidé d'inclure la climatisation dans l'équipement standard de l'Ambassador, la grosse voiture à prix populaire. Après tout ce n'est pas la première fois que nous lançons du nouveau dans l'industrie automobile.

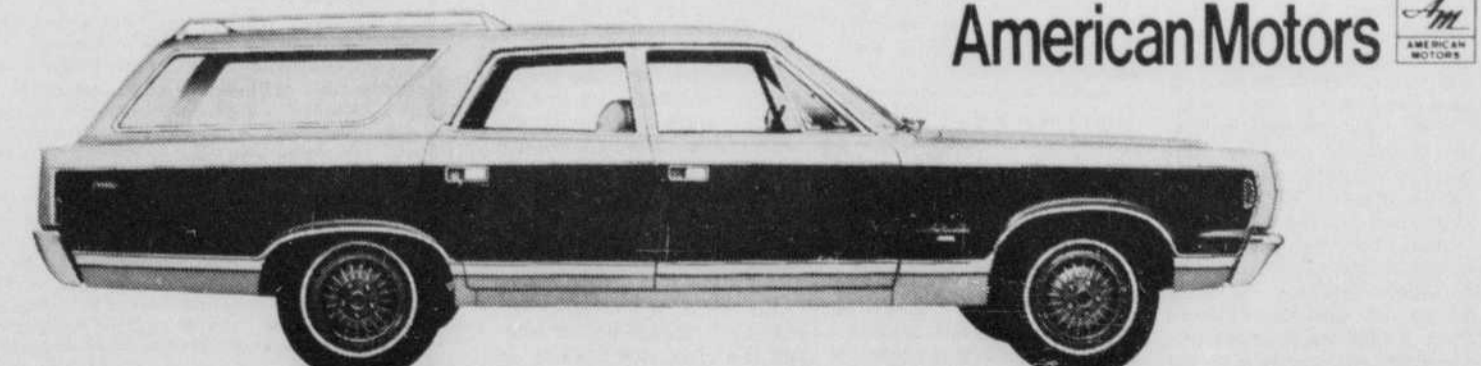
Les autres constructeurs ne pensent pas tout à fait comme nous. Tant qu'ils ne se décideront pas à suivre l'exemple d'American Motors, vous y gagnez doublement. Vous goûtez d'abord tout le luxueux confort que procure le climatiseur Kelvinator, gratis. Puis, lorsque le moment est venu de changer votre Ambassador, vous bénéficiez d'une valeur de reprise plus grande. Simplement parce qu'elle est climatisée.

| | Ambassador | Ford | Chevrolet | Plymouth |
|--|------------|--------|-----------|----------|
| Climatisation en équipement standard | OUI | NON | NON | NON |
| Supplément de Prix pour la Climatisation | AUCUN | \$394. | \$458.30 | \$441.15 |

Et même si tout cela ne vous fait ni chaud ni froid, allez donc ce soir chez un concessionnaire American Motors vous offrir une petite balade à la fraîche dans une Ambassador... aux frais de la princesse.

Et essayez donc ensuite de répondre à cette question: "Pourquoi payer la climatisation si je peux l'avoir gratuitement?"

Pensez-y bien. Les autres placent leur voiture dans la climatisation d'une salle de montre. Nous plaçons la climatisation dans l'Ambassador, en équipement standard, sans supplément de prix.



- Voyez votre concessionnaires American Motors pour les
- MODEL AUTO SALES INC. 6993, Boul. St-Laurent 272-5761
 - MONTRÉAL WEST AUTOMOBILE LTD. 11, avenue Westminster Sud 489-5391
 - ARBOUR AUTOMOBILE LTÉE 10300, Boulevard Pie IX 323-4330
 - MOUSSETTE AUTOMOBILES LTÉE 4747, Jean-Talon E. 729-5287
 - GARAGE LAVAL LTÉE 2230, rue Vauz 254-9475
 - MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LTÉE 3993, avenue Brossard, Verdun 766-4122
 - ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTÉE 855, rue Notre-Dame, K.K. - 2, Repentigny 361-5780
 - À MA BAIE AUTOMOBILE INC. 9490, Boul. LaSalle, Paré/Longueuil 684-4400
 - LEROUX AUTOMOBILE INC. 16, Robitaille, St-Bruno 653-2404
 - GARAGE H. FORTIN LIMITÉE 85, Boul. Ste-Rose, Ste-Rose 625-2491
 - LAKESHORE MOTORS LTD. 860 Lakeshore Drive, Dorval 831-9891
 - LAVAL AUTO INC. 4630, Boul. Dagenais, Laval-Ouest, Cité de Laval 827-2748 & 827-2933
 - ST. LAMBERT AUTOMOBILE LTD. 860, Boul. Taschereau (à deux pas de Towers) Greenfield Park 676-7701
 - LESTAGE & FILS LTÉE 217, rue Notre-Dame, St-Rémi 454-9942

Dullin - Stanislavski - Gemier

ÉCOLE DE THÉÂTRE MARIST

• Pose de voix • Diction • Improvisation • Expression corporelle

Telephonnez le soir à : 273-9609

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

MACHINES IBM

- PROGRAMMEUR
- PERFORATRICE

CONSULTEZ L'INSTITUT DE PROGRAMMATION

PRÈS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

3333 QUEEN MARY RD. coin Decelles (suite 292)

POUR INFORMATIONS 739-3388

COURS DU JOUR ET DU SOIR

lettres

Domage pour le RIN

Monsieur Pierre Bourgault, C'en est bien fini du RIN, depuis son comportement du 24 juin, fête des Canadiens français. De parti politique qu'il voulait être, qu'il voulait surtout devenir, il ne peut plus être question. Pour ceux qui ont vu, le RIN n'est plus qu'un Club d'agitateurs échevelés et irresponsables. C'est dommage. Parce que ceux qui aiment bien le Québec et qui croient être d'authentiques Québécois, auraient voulu voir le RIN accomplir une action politique vraiment constructive. Je suis porté à croire qu'un déséquilibre psychologique collectif aura tout gâté. C'est vraiment dommage. N'est-ce pas un peu notre histoire qui se répète? Les esprits vraiment constructifs désirent un Québec fort même en dehors du Canada s'il le faut. Ils ne peuvent maintenant plus compter sur le personnage agressif et séduisant que vous avez vu, pendant un certain temps, représenter pour la population québécoise... CLAUDE BEAUCHAMP, Montréal, 28 juin 1968

Smallwood quitterait la direction du parti libéral de Terre-Neuve avant la fin de l'année prochaine

SAINT-JEAN, T.-N. (P.C.) — Le premier ministre de Terre-Neuve M. Joseph Smallwood, a déclaré hier qu'il se propose de convoquer un congrès provincial avant la fin de l'année prochaine pour faire élire son successeur à la direction du parti libéral de Terre-Neuve.

M. Smallwood a déclaré à une conférence de presse qu'il est "décidé, en partant, à laisser un parti fort, sain et plein de confiance". Il a annoncé un programme d'action visant à doter le parti libéral d'une puissante organisation.

"Le parti devrait être puissamment organisé à travers toute la province, avec des représentations dans chaque ville, chaque village et chaque agglomération".

Parlant de sa position personnelle de leader provincial du parti, qu'il occupe depuis que Terre-Neuve s'est joint à la confédération en 1949, le premier ministre a déclaré:

"Je n'ai pas décidé combien de temps encore j'estimerai nécessaire et juste pour Terre-Neuve et pour le parti, que je continue à occuper les fonctions de premier ministre auxquelles le peuple et le parti m'avaient élu il y a un peu plus d'un an et demi".

"Je suis en voie de mettre la dernière main à certains grands projets industriels pour Terre-Neuve et en train de négocier d'autres projets. En ma qualité de premier ministre, je suis décidé, en partant, à laisser un gouvernement solide et fort".

Le premier ministre a déclaré qu'une fois que l'association libérale aura été réorganisée, il demandera la convocation d'un congrès électoral pour la direction du parti.

"Je me propose pas de la faire cette année, mais j'espère le faire avant la fin de l'année prochaine".

A la question de savoir s'il accepterait de se faire réélire à la tête du parti, le premier ministre a répondu:

"Non. Définitivement non. Je n'accepterai pas la nomination. Si je suis nommé, je ne me présenterai pas aux élections et si je suis élu sans être nommé je n'accepterai pas mon élection".

président nicaraguayen, le général Anastasio Somoza, le président Johnson a reconnu cependant que "les engagements souscrits à San Salvador ne seront pas faciles à traduire en réalisations," mais il a ajouté que les résultats obtenus pendant les 7 dernières années "constituent une promesse de la capacité du Nicaragua de réagir avec succès aux besoins et aux rêves de son peuple".

Admiration au Costa Rica

SAN JOSE (Costa Rica) (AFP) — "J'ai la certitude que le Costa Rica, avec sa longue tradition de gouvernement responsable, sera à la tête des pays qui traduiront en réalités concrètes les engagements de San Salvador", a déclaré lundi le président Johnson à son arrivée à l'aéroport "El Coco" de San Jose. En prenant congé du chef d'Etat costaricien, M. Jose Joaquin Trejos, qui a effectué le voyage de retour à bord de l'avion présidentiel, "Air Force One", M. Johnson a souligné en particulier les résultats obtenus par le Costa Rica dans le domaine de l'éducation: "Le Costa Rica donne l'exemple à toute l'Amérique latine dans ce domaine". L'école est le centre de la vie d'une nation qui possède en plus grand nombre de maîtres que de policiers et où les savants sont souvent des hommes d'Etat." M. Johnson a également assuré le chef d'Etat costaricien de "l'appui des Etats-Unis".

Solidarité au Honduras

SAN PEDRO (Honduras) (AFP) — Le président Johnson a atterri lundi à l'aéroport hondurien de San Pedro Sula où il a pris congé de son collègue hondurien, le général Lopez Arellano.

"Les cinq nations d'Amérique centrale, unies, et avec l'aide de vos amis, sont en mesure de vaincre la pauvreté, la faim, l'ignorance et l'op-

pression" a déclaré M. Johnson au président du Honduras, au cours d'une brève allocution d'adieu, avant de reprendre l'avion pour le Guatemala, dernière escale avant son retour aux Etats-Unis.

LONDRES

la défense du système monétaire international commence par celle de la livre, autrement dit que la leçon des accords de Bâle signifie que les Banques centrales renouellent leur confiance au gouvernement britannique.

Regain d'espoir du "Labour"

Dans cette optique, les nouvelles de Bâle sont très réconfortantes pour le parti travailliste. Elles indiquent que tout n'est pas perdu et que, ses créanciers rassurés, le gouvernement de M. Wilson va pouvoir se tourner vers la réalisation du "miracle économique" prédit samedi dernier par le premier ministre.

L'aide des Banques centrales est d'autant bienvenue qu'elle se situe à un moment où le "pari" économique de M. Wilson pouvait paraître à ses détracteurs tenir de la gageure, alors que l'agitation syndicale est difficilement contenue par des concessions qui sont autant d'accrocs à la politique d'austérité. Désormais, en annonçant à ses partisans que les travaillistes peuvent encore espérer remporter les prochaines élections, M. Wilson verra son auditoire moins sceptique.

Reste le problème essentiel de la balance des paiements. Les chiffres pour le mois de juin sont publiés jeudi prochain. Si le déficit qu'ils indiquent inévitablement, est réduit par rapport au chiffre record de 86 millions de livres pour mai dernier, M. Wilson aura un autre atout pour galvaniser ses troupes. Le tournant semble pris, tout au moins dans l'esprit des travaillistes.

et le second pari de M. Wilson sera de maintenir ses promesses sur la viabilité d'un Etat socialisant et économiquement sain.

M. GESSER

Montréal, on attribue l'échec de M. Gesser, non pas à son différend avec l'Union des artistes (une affaire de moins de \$3,000), mais plutôt à l'accueil très tiède du public. "Les billets ne se vendaient pas, a dit un familier du monde des spectacles, M. Gesser courait à la faillite. Ce festival, cet été à Montréal, était beaucoup trop ambitieux. C'était du délire. Plusieurs personnes l'avaient mis en garde. Mais M. Gesser tablait sur les foules que le maire Drapeau espérait attirer à la Terre des Hommes cet été. On attend encore les foules."

MM. François Mercier, président de la Régie de la Place des Arts, et Gérard Lamarche, directeur général de la Place des Arts, ont expliqué hier soir qu'il ne leur appartenait pas de modifier, pour les besoins de M. Gesser, une entente conclue il y a près de quatre ans avec l'Union des artistes. Ce sont les règles du jeu, et M. Gesser devait le savoir, ont-ils dit.

Mais, conscient des difficultés réelles qu'affrontait M. Gesser, M. Lamarche a eu hier un entretien avec M. Gaston Blais, trésorier de l'Union des artistes. Le syndicat paraissait disposé à tenir compte de ces difficultés et à réduire ses droits. Mais M. Gesser ne voulait plus rien payer, a dit M. Lamarche.

Il se peut, toutefois, que les Grands Ballets Canadiens donnent quand même leur spectacle au cours de l'été. La décision sera prise aujourd'hui.

Tous ceux qui avaient acheté des billets seront naturellement remboursés. Mais des négociations devront s'ouvrir prochainement pour établir la part que certains artistes ré-

clameront. C'est le cas, en particulier, des comédiens de "Monica la Mitraille" qui n'ont pas été payés pour les répétitions.

L'UNEF

cours d'une conférence de presse, à l'issue du congrès: "Nous avons l'intention de reprendre l'occupation des facultés en septembre, au moment où les pouvoirs publics vont tenter d'organiser les examens. Dès ce moment-là, il y aura de nouveau mobilisation. Il n'est pas dit que les examens se dérouleront normalement, ni que la rentrée universitaire pourra avoir lieu. La lutte sera très dure à la rentrée".

PARIS (AFP) — Violente dénonciation de l'activité des groupes gauchistes au comité central du parti communiste retiré depuis deux jours à Nanterre, dans la banlieue parisienne, pour procéder à un examen de conscience au lendemain des élections législatives.

Les communistes considèrent en effet, que les récentes manifestations de rue déclinées, en particulier dans le milieu étudiant, par les organisations se réclamant de Pékine ou du trotskisme, ont servi la politique anticommuniste des gaullistes, lors de la campagne électorale.

UN PETIT

à faciliter une réponse à cette question. Mais on croit savoir, dans les milieux socialistes, que les dirigeants soviétiques, polonais et est-allemands proposaient une réunion d'urgence sur la situation en Tchécoslovaquie à un moment où la controverse au sujet de la lettre dite des "2,000 mots" battait son plein.

2 — La façon dont la fin des manœuvres inter-alliées en Tchécoslovaquie a été — ou plutôt n'a pas été — annoncée en URSS.

L'achèvement des "exercices d'état-major" fut annoncé par l'agence Tass le dimanche 30 au soir dans une courte dépêche datée de Prague. Dans la nuit, l'agence diffusait un avis annonçant que cette dépêche devait être annulée. A des sources socialistes qui l'interrogeaient dans la matinée du lundi, Tass expliquait qu'une erreur technique avait été commise dans la rédaction de la dépêche, où l'on avait omis de préciser "selon l'agence CTK".

La "Pravda", qui tire à minuit, reprit cependant la dépêche avant son annulation, et la fin des manœuvres y fut annoncée en quelques lignes, dans le numéro du 1er juillet.

Ces sources socialistes considèrent cependant, vu ces circonstances, que jusqu'à présent la fin des manœuvres n'a fait l'objet d'aucun communiqué officiel de la part des Soviétiques, ou du commandement en chef du Traité de Varsovie.

PRUDENT

teurs à Saïgon. Le chef de la Maison Blanche avait, en effet invité, en avril dernier, le président Thieu à se rendre aux Etats-Unis, mais cette visite, initialement prévue en mai, avait été successivement reportée en juin puis en juillet et on avait même laissé entendre, dans les milieux officiels sud-vietnamiens, qu'elle pourrait être remise sine die. Les raisons invoquées avaient été les récents événements aux Etats-Unis (notamment l'assassinat de R. Kennedy), la campagne électorale, et, enfin, l'offensive vietcong en préparation.

Certains observateurs diplomatiques estiment qu'un élément nouveau est intervenu pour motiver une telle décision.

On doit s'attendre que les Nord-Vietnamiens feront, sous peu, un geste de "desescalade" qui permettra d'aboutir d'ici à six mois à un cessez-le-feu.

Suites de la première page

ÉVOLUTION

D'abord, M. Trudeau vient de former un gouvernement majoritaire, le premier depuis la grande victoire électorale de M. John Diefenbaker en 1968.

Mais en outre les premiers ministres de provinces ne paraissent pas avoir la même autorité qu'auparavant. Certes pour la plupart ils ont encore la force numérique mais leur popularité et partant leur influence n'est plus la même.

Les élections fédérales ont démontré que l'autorité de M. Joey Smallwood n'est plus ce qu'elle était, on la conteste de plus en plus dans l'île et M. Smallwood le sait assez qu'il commence à parler de sa retraite et que les journaux d'hier indiquaient même qu'il organisait un congrès du parti pour lui trouver un successeur.

M. Campbell s'est peut-être établi solidement dans l'île-du-Prince-Édouard, mais lui non plus n'a pu livrer aux libéraux lors des dernières élections les sièges qu'ils y convoitaient. Cela bien sûr ne peut être la seule mesure de la force du premier ministre mais on doit y voir quand même un indice d'une liberté de manœuvre limitée.

La Nouvelle-Écosse ne souffre pas trop du départ de M. Stanfield mais son successeur n'a pas son prestige et n'a pas son expérience.

Au Nouveau-Brunswick, des élections plutôt récentes ont reporté M. Louis Robichaud au pouvoir mais l'opposition qu'ont soulevée ses réformes, et son flirt avec certaines idées de M. Daniel Johnson, donne la mesure de la prudence dont il devra user notamment dans les grandes discussions constitutionnelles qui se préparent.

M. Johnson est assailli au Québec jusqu'à l'intérieur même de son parti à la fois par les nationalistes et les anti-nationalistes, et les revers que représente pour lui la victoire de M. Trudeau, la situation économique et financière du Québec et son état de santé sont tous des facteurs qui l'affaiblissent politiquement, du moins jusqu'au moment d'une nouvelle victoire électorale.

De tous les premiers ministres des provinces c'est encore M. Roberts qui résiste le mieux à l'usure bien que lui aussi ait essuyé un revers aux élections du 25 juin dans la mesure où sa machine électorale a vraiment tenté de faire élire les candidats de M. Stanfield et dans la mesure où il fut un de ceux qui préparèrent l'entrée en scène de M. Faribault.

Au Manitoba, M. Weir, le successeur de M. Duff Roblin a hérité d'une situation politique difficile, les Manitobains étant plutôt mécontents des hausses de taxes qui se sont produites sous le gouvernement Roblin. Et M. Weir n'a pas encore donné l'impression qu'il maîtrise totalement la situation au Manitoba ou qu'il entend jouer un rôle capital dans l'avenir des relations fédérales-provinciales et les discussions constitutionnelles.

La poussée NPD en Saskatchewan aux dernières élections fédérales est un indice de la popularité décroissante de M. Ross Thatcher. Et dans les cercles libéraux d'Ottawa on ne l'aime pas d'amour tendre après ces élections et par suite de certaines attitudes qu'il a prises au sujet du partage fiscal, du développement des ressources naturelles de la province ou encore au sujet du programme fédéral d'aide au financement du programme d'assurance-maladie.

Même M. Manning paraît être moins populaire qu'auparavant, dans le reste du pays en tout cas, si ce n'est en Alberta. Il se peut que ce soit à la suite de certaines de ses interventions télévisées au cours des conférences constitutionnelles de l'hiver dernier. Le livre qu'il a pu-

blié pour provoquer un vaste regroupement de la droite au pays n'a pas eu le succès qu'il en attendait et surtout ne lui a pas fait de nouveaux amis chez les conservateurs.

Enfin, même l'autorité de M. Bennett est contestée en Colombie-Britannique. On en a eu une illustration au moment des récentes élections complémentaires dans cette province. On signale que le départ de M. Robert Bonner est un coup sérieux porté au prestige de M. Bennett et enfin il semble que son comportement au cours de la conférence constitutionnelle de février ne l'ait pas avantage dans sa propre province.

A ces facteurs particuliers à chaque province qui influencent la position de leur premier ministre s'ajoutent sans doute des explications de nature plus générale qui s'appliqueraient à la fois dans toutes ces provinces.

Peut-être sont-ce les retombées de la crise constitutionnelle qui ont ainsi modifié la position des premiers ministres. Plus probablement encore ce pourraient être des difficultés d'ordre fiscal qui les ont forcés à éponger de plus en plus généreusement, les économies de leurs commettants. Peut-être sont-ils dépassés par les problèmes d'ordre nouveau qui se posent à eux comme le sous-développement régional et les défis posés au système scolaire par l'explosion démographique et les techniques nouvelles d'éducation.

Peut-être enfin, comme l'ont signalé certains observateurs au moment de la conférence constitutionnelle, la plupart de ces hommes sont-ils dépassés par les générations montantes. On disait volontiers en février devant les positions prises par certains d'entre eux, qu'ils commençaient à être coupés des réalités et de l'opinion de la population sur un certain nombre de problèmes.

Quelles que soient les explications de cette apparente perte de vitesse des premiers ministres des provinces, c'est un handicap dont ne souffrent pas M. Trudeau et l'équipe de ministres qu'il vient de former. Plus que n'importe quel autre cabinet canadien et plus que n'importe quel gouvernement provincial, celui de M. Trudeau paraît être en accord avec son temps et en position de faire face à certains problèmes nouveaux qui se posent au pays.

Même si la pensée constitutionnelle de M. Trudeau n'était pas ce qu'elle est, ces raisons seules suffiraient à donner une tournure nouvelle aux relations fédérales-provinciales et à marquer peut-être le retour du pendule vers une position de force du gouvernement central ou en tout cas vers une autorité morale beaucoup plus grande de ce gouvernement et cela, quel que soit le degré de décentralisation qu'il favorise à l'avenir.

TRUDEAU

Ceux de ses collaborateurs qui ne l'imiteraient pas "ne seraient pas longtemps avec nous".

Outre que ces règles sont à la base même du système parlementaire britannique que M. Trudeau connaît bien et dont il a souvent défendu la valeur, le nouveau premier ministre n'est pas sans savoir que les indiscretions des collègues de M. Pearson ont été l'une des plaies les plus constantes du régime et qu'elles sont plus souvent qu'autrement étrangères à l'art de bien gouverner.

Devant la réunion de ce matin d'ailleurs, les ministres avaient commencé à respecter le principe de cette discrétion. Il est en effet remarquable de noter qu'il n'y eut absolument aucune fuite au moment de la formation du cabinet et que même les fonctionnaires et les vieux journalistes qui d'habitua-

de, avaient d'avance tout ce qui allait arriver ont été cette fois jusqu'à la fin laissés dans le noir complet.

Les commentaires de M. Trudeau après la réunion de ce matin sont d'ailleurs à peu près les seuls que les journalistes ont pu recueillir.

Le cabinet n'a pas siégé hier après-midi mais tout au cours de la semaine les comités du cabinet vont se mettre au travail et siéger à tour de rôle. Le cabinet ne siégera au complet que pour entériner leurs décisions ou amorcer des discussions plus générales de politique. Ce régime durera une couple de semaines et autour du 20 juillet la plupart des ministres prendront des vacances. A leur retour en août ils se remettront à la tâche pour préparer la législation qui sera soumise aux chambres à la rentrée de la mi-septembre.

Il se peut que d'ici le 20 juillet, le premier ministre convoque une ou deux conférences de presse mais on n'en est pas assuré. Il se peut également que d'ici la fin de semaine M. Trudeau annonce quelques mutations parmi les sous-ministres. Il n'est pas exclu non plus que M. Trudeau précise davantage d'ici la certains de ses projets de réorganisation au sein de quelques ministères.

Entre-temps, et en dehors de leurs travaux au cabinet, les nouveaux ministres rencontrent leurs prédécesseurs et leurs sous-ministres pour se familiariser avec leurs nouvelles tâches.

Ils s'occupent également à occuper leurs nouveaux bureaux. Pendant les jours qui viennent ce seront donc des hommes bien occupés.

JOHNSON

Confiance au Nicaragua

MANAGUA (Nicaragua), (AFP) — Au cours d'une brève escale à Managua, le président Johnson a qualifié lundi la réunion présidentielle de San Salvador à laquelle il vient de participer de "démonstration de ce que le président Roosevelt entendait par la politique de bon voisinage entre les Etats américains." Une heure auparavant, M. Johnson avait quitté la capitale salvadorienne en compagnie des chefs d'Etat des quatre autres pays d'Amérique centrale qu'il accompagnait dans leurs pays respectifs, à bord de son avion personnel. En prenant congé du

SESSION

Suite de la page 7

Les deux dernières semaines seront consacrées à la meilleure manière de "livrer" une catéchèse. Les équipes de préparation seront donc dissoutes et de nouvelles seront formées composées d'un membre de chacune des équipes de préparation de sorte que dans chaque nouvelle équipe on aura dix personnes ayant antérieurement préparé chacune un thème différent.

A chaque jour donc, un catéchète fera son exposé. Suivra une discussion en comités puis une plénière où l'on posera au catéchète les questions préparées en comités. Le tout, à chaque après-midi, se terminera comme dans la première semaine par une critique du travail accompli.

La catéchèse aux adolescents

En même temps que la session de formation des catéchètes d'adultes, une session de catéchèse aux adolescents a débuté aussi hier matin. Cette session à laquelle se sont inscrits environ 150 participants comprend deux sections, l'une qui a pour but de présenter aux éducateurs de la foi, les principes fondamentaux de même que les grandes orientations de la catéchèse actuelle.

L'autre section sera davantage centrée sur la recherche en catéchèse. Cette session est animée par le père Pierre Babin, o.m.i., de Lyon et l'abbé Roger Graveline, p.s.s., de l'Office catéchétique provincial.



DEMANDE

STAGE DE FORMATION D'UN AN - 1969
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE FRANCE

Le ministère de l'Éducation et la Commission de la fonction publique du Québec, en collaboration avec l'École Nationale d'Administration de France, invitent les fonctionnaires à poser leur candidature à un stage de formation d'un an qui débutera le 1er janvier 1969.

PROGRAMME
Études des mécanismes administratifs, de l'administration économique, des relations internationales, des problèmes de développement, de l'organisation et des méthodes. Travaux pratiques sur les mécanismes administratifs et l'administration économique. A l'automne 1969, les études seront suivies d'un stage dans les préfectures, dans certaines directions centrales de ministères ou dans de grandes entreprises.

Régime de scolarité distinct de celui que l'ÉNA applique aux étudiants étrangers et aux étudiants français. Examen spécial de fin de scolarité et diplôme spécial délivré aux stagiaires du Québec.

CONDITIONS D'ADMISSION
Diplôme universitaire dont l'obtention requiert au moins 16 ans de scolarité. Connaissance parfaite du français: conversation et rédaction. Être âgé de moins de 35 ans. Être fonctionnaire du Québec depuis au moins deux ans. S'engager à travailler pour le Gouvernement du Québec pendant les trois années qui suivront le stage en France; à défaut, le stagiaire devra rembourser son salaire d'après le nombre d'années pendant lesquelles il se sera conformé à son engagement (moins d'un an, remboursement de 100% du salaire; une année, 66%; deux années, 33%).

Les fonctionnaires qui désirent poser leur candidature doivent remplir le questionnaire "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, et ajouter un texte d'au moins 300 mots donnant les raisons pour lesquelles ils désirent faire ce stage d'études à l'ÉNA de France. Adresser le questionnaire et le texte à:

Le directeur du recrutement et de la sélection
Commission de la fonction publique
Hôtel du Gouvernement, Québec.

S'inscrire avant le 22 juillet 1968. La sélection des candidats se fera par un jury qui examinera le dossier de chacun et convoquera à une entrevue ceux dont le dossier aura été retenu.

CONDITIONS FINANCIÈRES
Durant son stage d'études en France, le stagiaire du Québec continuera à recevoir son salaire régulier. Ses frais de voyage et autres frais inhérents à ses études en France, lui seront remboursés selon le règlement en vigueur. La scolarité à l'ÉNA sera gratuite.

AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ECONOMIQUE
Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence
Postes à Québec

Ministère du Travail
- Effectuer et diriger des travaux de recherche dans les domaines de la main-d'œuvre et des relations de travail.
- Formation universitaire en économie ou dans l'une des sciences de l'homme.

Ministère de l'Industrie et du Commerce
- Effectuer et diriger des travaux de recherche dans les domaines de la prévision économique, du développement économique et de la promotion industrielle.
- Formation universitaire en économie ou économétrie.

Ministère de l'Éducation
A. Effectuer et diriger des travaux de recherche dans le domaine de l'enseignement collégial; participer à la réalisation des opérations selon les délais fixés; faire l'analyse des programmes et suggérer les solutions appropriées.
- Formation universitaire en économie ou dans l'une des sciences de l'homme; une expérience dans l'analyse des cheminement critiques est souhaitable.
B. Effectuer et diriger des travaux de recherche dans le domaine de l'équipement du personnel de recherche et de l'enseignement universitaire.
- Formation en économie ou en statistique ou dans l'une des sciences de l'homme.

Ministère des Affaires Intergouvernementales
- Analyser l'activité économique, sociale et politique du Québec en regard de celle des autres provinces;
- Participer à l'élaboration, à la coordination et à la mise en oeuvre de la politique d'ensemble dans le domaine fédéral-provincial.
- Formation universitaire dans l'une des sciences de l'homme.
Concours 68P-2105. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR DE PROJETS - Traitement initial jusqu'à \$14,300 selon la compétence. Direction générale des procédés et développement. Ministère des Travaux Publics. Postes à Québec.

- Coordonner et contrôler toutes les phases de l'évolution des projets tels que projets de construction nouvelle ou projets d'études des besoins en matière d'équipement.
- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience pertinente; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans la coordination de projets.
- Concours 68S-1335. S'inscrire immédiatement.

REPRÉSENTANT REGIONAL ADJOINT - Traitement initial jusqu'à \$11,284 selon la compétence. Service aux assurés, Régie de l'Assurance-Récolte du Québec. Postes à Québec et Trois-Rivières.

- Organisation et direction de la vente de l'assurance-récolte, des expertises et règlement des réclamations.
- Formation universitaire, de préférence en agronomie, et plusieurs années d'expérience pertinente. Bonne connaissance du milieu; OU formation secondaire et expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans le domaine agricole.
- Concours 68S-1334. S'inscrire avant le 12 juillet 1968.

COORDONNATEURS DE CENTRES INTER-REGIONAUX - Traitement initial jusqu'à \$17,500 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-Être Social. Postes à Baie-Comeau, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal et Hull.

- Diriger le bureau inter-régional de promotion sociale et communautaire, promouvoir et coordonner la mise en oeuvre des politiques sociales au sein des bureaux régionaux et locaux.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives. Plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'élaboration et la coordination de politiques dans des secteurs reliés au bien-être.
- Concours 68S-1305. S'inscrire avant le 19 juillet en ayant soin d'indiquer la localité de votre choix.

PATHOLOGISTES JUDICIAIRES - Traitement initial jusqu'à \$18,600. Institut de médecine légale, Ministère de la Justice, district de Montréal.

- Fonctions: établir les causes de décès dans les cas faisant le sujet d'une enquête.
- Détenir un certificat en anatomie pathologique du Collège des médecins et chirurgiens du Québec ou être éligible à la certification.
- Concours 68SP-2120. S'inscrire avant le 19 juillet 1968.

DENTISTE - Traitement initial jusqu'à \$13,845 selon la compétence. Postes dans diverses régions. Ministère de la Santé.

- Assurer l'hygiène publique dentaire par la prévention, le diagnostic et le traitement.
- Être membre du Collège des chirurgiens-dentistes du Québec.
- Concours 68P-2117. S'inscrire avant le 19 juillet 1968.

AGENT DE LA GESTION FINANCIERE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Divers ministères - Québec et Montréal.

- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptables professionnels.
- Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

CHEF DE DISTRICT - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service des Parcs et Réserves. Poste à New-Carlisle.

- Responsabilité administrative et technique au niveau de la région; élaboration de plans d'aménagement; surveillance de travaux de construction et d'entretien des bâtiments, routes, terrains de camping, etc.
- Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées (génie forestier ou génie civil) et quelques années d'expérience dans un domaine connexe.
- Concours 68S-1309. S'inscrire immédiatement.

SURINTENDANTS DE PARCS ET RESERVES - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Postes à Sept-Îles, région de Québec et région de Hull.

- Responsable des opérations à l'intérieur d'un parc; participer à la préparation d'un plan d'aménagement; surveiller la réalisation des travaux tant du point de vue technique qu'administratif; et diriger le personnel permanent et saisonnier.
- Diplôme universitaire, de préférence en sciences pures ou appliquées et expérience souhaitable dans un domaine connexe; ou bonne formation générale et compétence reconnue dans la direction de travaux de construction et d'entretien.
- Concours 68S-1310. S'inscrire immédiatement, en mentionnant l'endroit du poste choisi.

PROTONOTAIRE ADJOINT - Postes à la Cour Supérieure de Montréal. Traitement initial de \$7,460 à \$10,460 selon la compétence.

- Assumer les responsabilités juridiques et administratives qui lui sont déléguées par le protonotaire. Faire l'examen des dossiers et rédiger les jugements. Travailler en étroite collaboration avec les membres de la magistrature, les avocats et les notaires ainsi qu'avec les chefs des différents services de la Cour Supérieure.
- Être détenteur d'un diplôme en droit d'une université reconnue et posséder au moins 2 ans d'expérience; OU avoir une 11e année d'études et 15 années d'expérience pertinente.
- Concours 68SM-5438.
- S'inscrire avant le 15 juillet 1968.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission:

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25
et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

Les problèmes constitutionnels, économiques et sociaux du Québec doivent être attaqués de front

— Gérin-Lajoie

HULL (PC) — "Le problème québécois est la résultante de cette triple préoccupation: problèmes économiques, structures de la société, problèmes constitutionnels". M. Paul Gérin-Lajoie, député de Vaudreuil-Soulanges, s'en est dit convaincu, à Hull, au congrès de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français.

"Ceux qui prétendent qu'on peut les résoudre en ne s'attaquant qu'aux seuls problèmes économiques ou qu'aux seuls problèmes sociaux ou qu'aux seuls problèmes constitutionnels font fausse route et trompent la population, a poursuivi M. Lajoie. Il faut plutôt attaquer le problème dans son ensemble".

Selon le conférencier, il faut mener de front les trois tâches d'vergure, aussi importante l'une que l'autre, que sont la réforme constitutionnelle, la réforme des structures de notre société et l'établissement d'un programme cohérent de développement économique.

M. Lajoie voudrait que le partage des compétences et des ressources fiscales, dans la réforme constitutionnelle, se fasse en fonction de la transformation radicale qui s'est opérée dans la nature même

des responsabilités étatiques depuis 100 ans et de la menace qui pèse aujourd'hui sur l'identité distincte des Canadiens français.

Quant à la réforme des structures, M. Lajoie a soutenu que c'est l'ensemble des structures de notre société qui ne convient plus et qu'il faut des réformes permanentes. C'est là, a-t-il dit, la responsabilité par excellence des hommes politiques à l'heure actuelle.

Développement économique

Abordant enfin le développement économique, le député de Vaudreuil-Soulanges a déclaré que le plus difficile à réaliser est de nous rendre compte que notre avenir passe par le progrès économique.

Le développement économique a été en quelque sorte le parent pauvre de la politique québécoise, a-t-il dit. Jamais, au Québec, avons-nous établi un programme qui englobe l'ensemble du développement économique, mais il est impérieux que le gouvernement possède un programme cohérent sur le sujet. La publication d'un livre blanc sur la croissance économique et la création de nouveaux emplois est devenu une urgence de première force pour le Québec, a-t-il affirmé.

"La première révolution industrielle s'est faite chez nous mais sans nous", a conclu M. Gérin-Lajoie. "Je voudrais que nous cessions de renoncer au monde qui se bâtit autour de nous, pour nous décider enfin à être présents et à le diriger."

Le texte de l'allocution de M. Lajoie au congrès de la Fédération des Jeunes Chambres du Canada français, au Manège militaire de Hull, avait été remis à l'avance aux journalistes.

Plus de 20,000 adultes catéchisés en 67-68

Session de formation des catéchètes d'adultes à l'U de M

par Jean-Pierre Proulx

Une session intensive de formation réunissant quelque 150 catéchètes d'adultes de toute la province s'est ouverte hier matin à l'université de Montréal.

Organisée conjointement par l'Office catéchétique provincial l'O.C.P. et le service d'éducation permanente de l'université de Montréal, la session s'adresse exclusivement aux catéchètes d'adultes déjà engagés dans les services diocésains ou devant l'être à l'automne 1968.

La catéchèse d'adultes est en train de prendre un essor considérable dans la province a expliqué l'abbé René Beaugrand, responsable de la catéchèse d'adulte à l'O.C.P. Ain-

si durant l'année 67-68, au moins 20,000 adultes ont été catéchisés dans 17 diocèses du Québec par environ 550 catéchètes.

Pour l'année qui vient, on prévoit un essor encore plus considérable. On comptait par exemple à Sherbrooke, cette année, 10 groupes; il y en aura quarante cette année. A Québec, on comptait il y a trois ans, 600 adultes catéchisés; on dépassera les 5,000 cette année.

Devant cette explosion, confirmée par une tournée de l'abbé Beaugrand dans les diocèses du Québec, on s'est rendu compte que la formule de catéchètes compétents était "la

priorité". D'où la présente session.

Il s'agit essentiellement d'une session d'apprentissage où la participation des catéchètes sera le facteur prédominant de la formation. Il ne pouvait guère en être autrement a expliqué l'animateur général de la session, le père Yves Côté, o.p. car la catéchèse aux adultes est essentiellement basée sur la participation. Ainsi dans les paroisses, chaque rencontre comprend trois parties: une exposé du catéchète, une réaction en carrefour, un échange en plénière.

La session durera trois semaines. Tous les après-midi

seront consacrés au travail par équipes en atelier. Il y aura cependant le matin des cours donnés par des spécialistes portant sur les thèmes majeurs qui causent habituellement le plus de difficultés aux catéchètes dans leur travail en milieu canadien-français.

La première semaine sera consacrée à l'étude d'un thème variant dans chacune des treize équipes. Hier après-midi, on s'est attaché à définir la problématique du thème pour voir comment est vécu ce thème dans la population. La fin de l'après-midi est toujours consacrée à la critique du travail accompli.

Aujourd'hui et demain, on s'attachera à la perception évangélique du thème étudié tout en confrontant les données de la problématique avec l'évangile.

Jeudi et vendredi enfin, on élaborera, toujours en équipe, une catéchèse sur le thème étudié. A partir d'abord de ce que l'on aura perçu de la manière avec laquelle le thème est vécu dans notre milieu, tenant compte également de la perception plus évangélique du thème découvert ensemble, il s'agira de bâtir un cheminement propre à faire passer une communauté d'une perception à l'autre.

Suite à la page 6

Les Jeunes Chambres du Canada français courtisent les Jaycees

HULL (PC) — La Fédération des Jeunes chambres du Canada français a résolu en fin de semaine de poursuivre le dialogue avec les Canada Jaycees dans le but de trouver une solution aux problèmes actuels.

A l'issue de son 32e congrès annuel, la Fédération a en effet adopté une résolution demandant de "continuer le dialogue entre les gens de la Canada Jaycees et la Fédération dans le but de trouver une solution, à brève échéance, aux problèmes de la Jeune Chambre canadienne".

L'adoption de cette résolution a donné lieu à une vive discussion entre ceux qui favorisent le maintien du caractère indépendant de la Fédération et ceux qui sont en faveur de son affiliation à l'organisme canadien.

La Fédération s'est dissociée des Canada Jaycees en 1963 parce que l'organisme québécois n'avait pas droit de vote à la Jeune Chambre internationale.

Deux ans plus tard, la Fédération et les Canada Jaycees adoptaient une superstructure reconnaissant le principe d'égalité des deux nations fondatrices du Canada.

Le président sortant de la Fédération, M. Roland Lynam, de Trois-Rivières, estime que cette superstructure n'est plus valable et qu'elle ne saurait être profitable à la Fédération qu'à la condition

de voir les voix de la Canada Jaycees réparties avec la Fédération.

"Coopération toujours, assimilation jamais", dit-il dans le rapport qu'il a présenté au congrès.

Affiliation à la JCI

La Fédération, qui compte 117 chambres affiliées et 7.501 membres, n'a pas droit de parole à la Jeune Chambre internationale parce qu'elle représente uniquement des chambres du Québec et que le Québec n'est pas un pays souverain et ne fait pas partie des Nations unies, deux conditions qui lui permettraient de faire partie de la JCI.

La résolution adoptée hier, pour corriger cette situation, déclare qu'il existe au Canada une jeune chambre nationale, appelée Jeune Chambre du Canada et affiliée à la Jeune Chambre internationale.

La Fédération n'est pas à l'heure actuelle affiliée à la Jeune Chambre nationale et elle ne peut adhérer à la Jeune Chambre internationale sans au préalable adhérer à la Jeune Chambre canadienne.

On signale de plus que "plusieurs années se sont écoulées depuis la séparation... et que l'attitude des Canadiens a changé depuis quelques années", les congressistes ont rejeté une résolution demandant de remplacer l'effigie de la reine sur les pièces de monnaie et les timbres canadiens.

La résolution demandait "d'éliminer ces mesures vieillottes établies du temps de nos ancêtres et de les remplacer par des signes bien canadiens comme les Pères de la Confédération, nos ressources naturelles ou toutes autres mesures typiquement canadiennes".

Résolutions adoptées

Au chapitre des autres résolutions adoptées, la Fédération recommande aux gouvernements fédéral et provincial d'étudier la possibilité d'avoir le même fuseau horaire pour toute la province de Québec.

La Gaspésie fait actuellement partie du fuseau horaire des Maritimes alors que toutes les autres régions du Québec utilisent l'heure normale de l'Est.

La Fédération se prononce en faveur de l'adoption d'une mesure législative autorisant l'organisation de loteries.

Le congrès a également adopté une résolution de la commission d'amélioration de la communauté demandant que tout citoyen âgé de 18 ans et plus ait droit de parole aux élections municipales et que tout citoyen, propriétaire ou locataire, âgé de plus de 21 ans, ait droit d'être élu à ces élections.

La Fédération demande finalement que les employés du Canadien National utilisent la langue française en priorité dans le Québec "afin de respecter leur large clientèle française".

M. Jean-Marie Beaulieu, de Lorraineville, a été élu à la présidence de l'organisme alors que MM Julien Michaud, de Baie-Comeau et Yves Martin, de St-Jean, ont été élus vice-présidents.

Le congrès a réuni quelque 800 participants.

Le maire Drapeau s'envole vers New York

(PC) — Le maire Jean Drapeau s'envolera vers New York, aujourd'hui afin de poursuivre son plan personnel de campagne de publicité pour Terre des Hommes.

M. Drapeau, qui vient de visiter le Stampede de Calgary, a déclaré qu'il se rendra à Albany, Buffalo et dans d'autres centres de l'Etat de New York, au cours de sa visite qui durera deux jours.

On sait que, défavorisée du point de vue de la température depuis l'ouverture, en mai dernier, Terre des Hommes a accueilli moins de visiteurs qu'on en avait prévu.

M. Drapeau avait prédit que l'exposition, qui avait attiré 50,000,000 personnes en 1967, en attirerait environ 20,000,000 cette année.

Cependant, les chiffres d'assistance, pour cette année, 4,000,000 jusqu'ici, semblent indiquer que ces prédictions ne se réaliseront pas.

Le Dr Grondin est en route pour Le Cap

Le Dr Pierre Grondin, chirurgien chef de l'Institut de cardiologie de Montréal, qui a réussi une transplantation de coeur sur M. Gaëtan Paris est en route pour Le Cap.

Il a été invité par le Dr Barnard, pionnier mondial des greffes cardiaques, à une rencontre des principaux spécialistes de cette technique. Ils seront treize, qui ensemble ont réalisé 24 transplantations de coeur.

voici la CORTINA la compacte au goût discret



Elle est nouvelle et d'une longueur raisonnable. Elle s'appelle Cortina; c'est la nouvelle compacte au goût discret. La saveur de la Cortina est d'une douceur qui invite à la détente... c'est la saveur à laquelle vous vous attendez quand c'est du Maurier qui choisit les tabacs. Grâce à son format, vous fumez un peu moins; par contre, sa qualité vous permet de la savourer pleinement. Et parce que la Cortina est compacte, son paquet est d'autant plus pratique et son prix d'autant plus modeste. La prochaine fois que vous voudrez goûter la douceur d'un moment de détente, pensez à la Cortina... la compacte au goût discret, de du Maurier.

paquet pratique, prix modeste, saveur douce... ça revient à ça



Proche-Orient: chances de détente annulées

La livraison de missiles par les EU à Israël empêche Moscou d'amener Nasser à un compromis

MOSCOU (AFP) — La raison de la prolongation de la visite du président Nasser à Moscou a été l'annonce le 6 juillet à Washington de la livraison à Israël d'une quantité indéterminée de missiles Hawk américains, apprend-on de source généralement informée.

L'annonce que les Etats-Unis avaient décidé d'effectuer leur première livraison d'armes offensives à Israël depuis la fin de la guerre des six jours, provoqua de vives réactions, dans les milieux soviéto-egyptiens, ajoute-t-on.

D'une part en effet, déclare-t-on, on y a estimé que cette reprise des livraisons d'armes modernes à Israël, annoncée au moment précis où le président Nasser reprenait pour la première fois contact à Moscou avec les dirigeants soviétiques, était préméditée, et à tout le moins inopportune.

L'initiative de Washington, et le moment choisi pour son annonce, a pu modifier sensiblement l'état d'esprit des pourparlers soviéto-egyptiens, et peut-être ruiner les chances des Soviétiques de faire accepter au président Nasser une formule de règlement politique international qui aurait pu être complétée par un embargo sur les livraisons d'armes, indique-t-on.

On ignore dans quelle mesure les entretiens qui se sont déroulés dimanche et lundi entre les dirigeants soviétiques et le président Nasser sur l'ensemble de ces problèmes

Israël une quantité indéterminée de missiles Hawk a considérablement gêné les Soviétiques dans leurs efforts pour rallier le président Nasser à leur proposition, contenue dans le mémorandum soviétique du 1er juillet, de désarmement régional du Moyen-Orient.

Au soir du samedi 6, indique-t-on, le climat se détériora sensiblement à Moscou à la suite de cette annonce, à tel point que le président Nasser renonça à se rendre en Crimée et décida de poursuivre ses conversations à Moscou, dans le cadre non officiel d'une datcha gouvernementale.

Initiative inopportune

L'initiative de Washington, et le moment choisi pour son annonce, a pu modifier sensiblement l'état d'esprit des pourparlers soviéto-egyptiens, et peut-être ruiner les chances des Soviétiques de faire accepter au président Nasser une formule de règlement politique international qui aurait pu être complétée par un embargo sur les livraisons d'armes, indique-t-on.

On ignore dans quelle mesure les entretiens qui se sont déroulés dimanche et lundi entre les dirigeants soviétiques et le président Nasser sur l'ensemble de ces problèmes

Israël: rien de nouveau

JERUSALEM (AFP) — Le nouveau durcissement de la politique égyptienne, et le communiqué de l'Agence du Moyen-Orient affirmant qu'il n'y aura "ni reconnaissance, ni négociations, ni paix avec Israël", n'ont pas surpris les milieux officiels israéliens qui déclarent: "Nous étions persuadés que l'offensive de paix égyptienne n'était qu'une manœuvre et les derniers événements nous ont donné raison."

Les commentateurs israéliens estiment que le président a probablement raison d'affirmer — comme il l'a fait dernièrement au cours de conversations privées avec des diplomates de l'Est et de l'Ouest

— que son régime est trop faible pour se permettre de faire un pas concret vers la paix.

On ne peut certes, que le regretter, mais du moins les dernières déclarations égyptiennes doivent mettre fin à toute illusion sur ce sujet, déclare-t-on dans ces milieux. On ajoute que l'Egypte n'est pas plus disposée qu'auparavant à rechercher avec Israël une solution pacifique au conflit du Moyen-Orient et que, dans ces conditions, aucun autre pays arabe, et en particulier la Jordanie, n'osera faire cavalier seul et entamer avec Israël de véritables négociations de paix.

On estime dans ces milieux que la position d'Israël pour être mieux comprise si l'Egypte, soutenue par l'URSS, tente de provoquer un débat au Conseil de sécurité, ainsi que l'indiquent certaines informations.

Le cabinet israélien a examiné hier la situation internationale et les répercussions de la visite du président Nasser à Moscou. On s'inquiète surtout dans les milieux proches du gouvernement israélien des possibilités de voir l'URSS livrer à l'Egypte des bombardiers, notamment des appareils à long rayon d'action.

E.-U.: sauf répercussions d'événements majeurs

Les jeux paraissent faits pour les "conventions" d'août: Humphrey, pour les démocrates, Nixon pour les républicains

WASHINGTON (AFP) — La "chasse aux délégués" qui choisira en août à Miami et à Chicago les candidats républicain et démocrate à la présidence des Etats-Unis est ouverte entre les aspirants à la Maison-Blanche.

La lutte circonscrite en fait, dans chacun des partis est de convaincre les délégués non encore formellement engagés envers le vice-président Humphrey ou envers l'ancien vice-président Richard Nixon qu'ils sont, en fait, les favoris de l'électorat qui sera appelé, en novembre à voter pour élire un président des Etats-Unis.

Ces deux derniers, dont le libéralisme contraste avec le conservatisme plus ou moins accentué de leurs adversaires se sont l'un et l'autre assigné la tâche de remonter la pente et, au cours des prochaines semaines, d'arracher les voix qui leur font défaut pour obtenir la candidature de leurs partis.

Les arguments des "challengers"

Le sénateur du Minnesota et le gouverneur de New York partent perdants: ni l'un ni

l'autre ne "contrôle" la machine de son parti et, de ce fait, ne peut par un processus normal, se présenter devant sa convention avec un espoir quelconque d'obtenir une majorité.

L'argument que l'un et l'autre utilisent dans cette bataille, qui n'est qu'à ses débuts est de convaincre les délégués non encore formellement engagés envers le vice-président Humphrey ou envers l'ancien vice-président Richard Nixon qu'ils sont, en fait, les favoris de l'électorat qui sera appelé, en novembre à voter pour élire un président des Etats-Unis.

MM. McCarthy et Rockefeller fondent leur argumentation sur des sondages publics et privés, sur la nécessité d'assurer à leur convention un libre choix et d'éviter ainsi le "fait accompli" dans la désignation des candidats à la présidence.

M. McCarthy et M. Rockefeller font valoir, chiffres à l'appui, qu'ils ont l'un comme l'autre le plus de chances de battre le candidat qui sera choisi par le parti adverse lors de sa convention.

Dans le camp démocrate, on considère comme acquise la désignation de M. Richard Nixon comme candidat républicain. Et, dans un tel cas, on estime parmi les experts que M. Hubert Humphrey qui est actuellement donné à chances égales avec M. Nixon parviendra avant novembre à s'assurer la majorité de l'électorat surtout si les négociations sur le Vietnam ont progressé, si l'été n'est pas aussi "chaud" qu'on le croyait sur le plan racial et social et si surtout le sénateur Edward Kennedy ne pouvait être persuadé d'être

à ses côtés candidat à la vice-présidence.

Vote des indépendants décisif

M. McCarthy n'est pas d'accord. Il reconnaît que M. Humphrey est en tête dans la course aux délégués à la convention, mais il affirme que l'électorat — ainsi que les élections primaires l'ont démontré — veut un "changement" de moeurs politiques et que lui seul peut battre M. Nixon représentant l'ancienne école conservatrice dont l'image de "perdant" n'a pas été effacée des esprits.

Les républicains pensent que M. Hubert Humphrey sera choisi comme candidat démocrate. La "machine" du "Grand Old Party" est fidèle au "nouveau Nixon" et sa nomination à Miami semble d'ores et déjà certaine. Mais son adversaire, Nelson Rockefeller, est considéré dans de nombreux sondages, comme le seul républicain capable de battre l'homme qui sera désigné par les démocrates, quel qu'il soit.

Pour le parti républicain minoritaire (27 pour cent de l'électorat contre 46 aux démocrates, selon un récent Gallup), le vote des 27 pour cent d'indépendants est capital pour pouvoir accéder à la Maison-Blanche. La dose de désenchantement d'une partie des électeurs démocrates avec l'administration Johnson pourrait assurer l'élection de novembre à un républicain. M. Nelson Rockefeller estime que sa cote auprès de l'électorat indépendant et démocrate débaussé devrait ébranler la résistance des délégués non en-

core liés définitivement à M. Nixon.

Les jeux sont faits

Toutefois, l'avance que MM. Humphrey et Nixon semblent avoir auprès de leurs délégués aux conventions laisse peu de marge aux deux "challengers" pour parvenir à leurs fins. Les jeux sont d'ores et déjà pratiquement faits et les perspectives des élections législatives, qui auront lieu en même temps que les élections présidentielles, commencent à trouver place dans les sondages et commentaires.

Les démocrates: Humphrey Les indépendants: McCarthy

WASHINGTON (AFP) — M. Hubert Humphrey, vice-président des Etats-Unis a un net avantage sur le sénateur démocrate du Minnesota, M. Eugene McCarthy comme candidat à la présidence préféré par les électeurs démocrates. Par contre, la situation est renversée chez les indépendants.

Un sondage d'opinion publique effectué par la firme spécialisée, Louis Harris, montre en effet que 48 pour cent des électeurs démocrates interrogés ont répondu qu'ils préféreraient M. Humphrey comme candidat de leur parti à la présidence des Etats-Unis, tandis que 40 pour cent se sont prononcés pour le sénateur McCarthy.

Toutefois, 34 pour cent des électeurs indépendants interrogés par Louis Harris ont répondu qu'ils préféreraient le sénateur du Minnesota tandis que 30 pour cent seulement se sont prononcés pour M. Humphrey.

Face au "militarisme des E.-U."

Les pays socialistes doivent renforcer leur défense (Brejnev)

MOSCOU (AFP) — "Aussi longtemps qu'existera l'impérialisme, qu'il n'aura pas renoncé à ses tentatives d'arrêter par la violence le progrès social de l'humanité, les Etats socialistes continueront à renforcer leur défense par tous les moyens", a notamment déclaré hier, M. Leonide Brejnev, secrétaire général du parti communiste de l'U.R.S.S., au cours de la réception traditionnelle offerte au Kremlin, en l'honneur des nouveaux diplômés des Académies militaires soviétiques.

Dans son discours, diffusé par l'agence Tass, M. Brejnev

a souligné que la situation internationale actuelle, la guerre au Vietnam, l'état de choses au Moyen-Orient, l'intensification de l'activité des forces "réactionnaires et revenchardes" en Allemagne de l'Ouest, rappellent aux pays socialistes qu'il est "nécessaire de renforcer leur défense".

Après s'être félicité de la conclusion du traité soviéto-américain sur la non-prolifération des armes nucléaires et noté qu'aux Etats-Unis mêmes "la résistance à la politique impérialiste de guerre et d'agression s'accroît cons-

amment". M. Brejnev a déclaré: "Tout en rendant leur dû à ces facteurs de la vie politique américaine, nous ne pouvons pas ignorer cependant que les partisans de l'agression, les "faucons" comme on les appelle, maintiennent leur position".

Faire pièce au Pentagone

Notant ensuite que le Pentagone a demandé pour la prochaine année fiscale un "budget militaire record", c'est-à-dire un accroissement de 20 milliards de dollars par rapport à l'année précédente, M. Brejnev a ajouté: "Tout cela demande que nous soyons vigilants et que nous élevions, autant que possible, la préparation au combat de nos troupes... Nous devons être prêts à faire face à toute évolution sérieuse des événements. Que personne ne prenne l'amour de la paix de l'URSS pour un signe de faiblesse. L'armée et la flotte soviétique disposent de tout ce qui est nécessaire pour infliger à n'importe quel agresseur la riposte qui convient".

M. Brejnev a insisté ensuite sur l'importance du traité de Varsovie qui, a-t-il dit, constitue "une sûre garantie de l'inviolabilité des frontières et des conquêtes révolutionnaires de la communauté socialiste, ainsi que du maintien des conditions de paix pour l'édification du socialisme et du communisme".

Il a accusé les adversaires du camp socialiste de miser sur la "subversion idéologique" pour miner son unité, pour porter atteinte au prestige des armées socialistes, afin d'affaiblir leurs liens avec le peuple. "Cela montre, a-t-il souligné, combien il est important actuellement de renforcer ces liens".

Après avoir remarqué que les Etats membres du traité de Varsovie ont d'ores et déjà une grande expérience dans le domaine de la "coopération militaire", M. Brejnev a déclaré en conclusion: "C'est en nous inspirant de cette expérience que nous continuerons à renforcer notre défense collective et à améliorer le mécanisme d'intrication entre les partis frères".

Pessimisme à l'U.E.

L'intérêt de l'Union soviétique pour une conférence sur la sécurité européenne paraît avoir diminué, en partie, sem-

Appui à l'alliance nippo-américaine

Victoire du gouvernement aux élections sénatoriales

En donnant la victoire au gouvernement dans les élections pour le renouvellement de la moitié des sièges de la Chambre haute de la Diète japonaise, les Japonais se sont prononcés pour le maintien du traité mutuel de sécurité américano-japonais. En effet, le parti au pouvoir (libéral démocrate) est en faveur de la reconduction tacite de cet accord, révisible unilatéralement par les signataires en 1970. Il n'exclut pas, cependant, la possibilité d'y apporter patiemment certaines modifications.

La cruelle défaite du parti socialiste (second grand parti japonais), est due, dans une large mesure, à l'intransigeance dont il a fait preuve envers un problème qui a dominé les élections. Le parti socialiste japonais qui réclame l'abrogation du traité n'a pas réussi à impressionner les électeurs en agitant l'épouvantail de la "renaissance du militarisme", et en exigeant le retour immédiat de bases américaines comme Okinawa, alors que de telles revendications sont dans l'immédiat utopiques.

"Nous avons essayé une défaite totale", a déclaré lundi soir M. Seichi Katsumata, (président du parti social-

iste) parce que Moscou ne serait pas certain de voir les Etats du bloc oriental adopter une attitude solidement cohérente au cours d'une telle réunion. Telle est, selon les milieux informés, la conclusion à laquelle ont abouti les représentants des "ski" au cours des débats de la première réunion du Conseil des ministres de l'Union de l'Europe occidentale, lundi, à Bonn, qui a été plus spécialement consacrée au problème de la détente. Cette opinion aurait notamment été exprimée à propos d'une appréciation "réaliste et sans illusion" des chances de détente, aussi bien par M. Willy Brandt, ministre allemand des Affaires étrangères, qui a jugé que la récente note soviétique à son pays sur la renonciation à la violence "n'était pas très encourageante", que par MM. Hervé Alphand, secrétaire général du Quai d'Orsay, et Mal Fatti, secrétaire d'Etat italien aux Affaires étrangères.

te)". Nous présentons nos excuses à ceux qui avaient placé leurs espoirs en nous".

De plus, les socialistes ont souffert de leur désunion et d'une affaire de corruption à laquelle fut mêlé un conseiller socialiste. Comme le remarque un commentateur politique japonais: "Quand un libéral démocrate est accusé de corruption, les gens disent encore, mais quand il s'agit des socialistes, c'est une profonde déception".

Le Komeito, (expression politique d'une des sectes bouddhiques Nichiren Soka Gakai), assuré d'un solide soutien parmi les ménagères japonaises, a fortement progressé. Ce parti réclame le retrait immédiat des forces américaines et "l'émasculation" du traité de sécurité. Mais sa politique d'assainissement des moeurs politiques japonaises lui a valu de nombreuses voix, en raison des scandales fréquents qui ont marqué la politique intérieure ces dernières années.

Le parti démocrate socialiste (modéré) a nettement amélioré sa présentation, ainsi que les communistes.

Le célèbre romancier Shintaro Ishikawa, apôtre de la libération sexuelle, a battu le record individuel des suffrages en recueillant plus de 2,500,000 voix.

COURS D'ÉTÉ
Votre enfant a-t-il échoué cette année?
• MATHÉMATIQUES • CHIMIE • PHYSIQUE • LATIN
• GENERAL • SCIENTIFIQUE • CLASSIQUE
JOUR - SOIR
Informations: 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur
ÉCOLE DE RATTRAPAGE ENR.
1600 RUE BERRI (Palai du Commerce) SUITE 220
ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY

PORT-ROYAL
1455 ouest, rue Sherbrooke
C'est Air Climatisé...
C'est Insonore...
C'est Ignifuge...
Voici ce que Port-Royal vous offre:
Modèle "R" au 11ème étage
Orientation nord-ouest
Superficie Totale 2,024 p.c.
Salle à manger 18 x 18
3 Chambres à coucher
3 1/2 Salles de bain
Cuisine, Buanderie y attenante
Grands placards, etc...
Loyer Mensuel \$535.00
inclus électricité
Sur rendez-vous seulement
Angèle Solé, I.R.I.
Courtier Biens Immobiliers
Bureau de Location sur les lieux
937-9511 et 937-3709
Appartements Modèles ouverts, 10 a.m. à 5 p.m.
Som. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.

cours d'été pour adultes
ANGLAIS · ESPAGNOL · ALLEMAND
JAPONAIS · ITALIEN · RUSSE · FRANÇAIS
Juillet ou Août/Matin · Après-Midi ou Soir.
Berlitz
langues vivantes
Siège Social,
1 Place Ville-Marie
288-3111
Ces cours sont donnés dans les villes suivantes:
Aima 668-8888 Rimouski 723-1944
Calgary 265-3850 Rouyn 762-0282
Chateauguay 288-3111 Shawinigan 537-0416
Chicoutimi 549-7474 Sherbrooke 569-9179
Drummondville 478-7000 Sorel 743-4679
Edmonton 429-5602 St. Hyacinthe 773-7022
Granby 378-8787 St. Jean 346-6100
Halifax 423-1257 St. Jérôme 436-1388
Hamilton 529-2688 Ste. Thérèse 435-1646
Joliette 756-0438 Toronto 924-7773
Moncton 389-9631 Trois-Rivières 378-2811
Montreal 288-3111 Val d'Or 824-2300
Ottawa 232-5343 Valleyfield 371-3010
Quebec 529-6101 Vancouver 685-9331
Repentigny 581-4830

LES ETUDES COMMERCIALES DE L'EST INC.
EBC
EASTERN BUSINESS COLLEGE INC.
RECONNU PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION
M. G. Bélanger, Dip. Péd.
Inscrivez-vous dans une institution vraiment spécialisée dans le cours commercial
... 10e ... 11e ... 12e ...
Sur rendez-vous Tel. 523-6138 ou tous les mardis soir de 7 à 9 hres
3630 EST, rue ONTARIO
Références: Nos résultats exceptionnels aux examens officiels

globe école de langues ANGLAIS
ESPAGNOL · ALLEMAND
COURS D'ÉTÉ
• UN MOIS - 1 1/2 par jour
• ou: 3 fois par semaine
• Cours intensifs d'une semaine
globe école de langues LEÇON GRATUITE 866-9731
1 PLACE VILLE MARIE - SUITE 1538

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

A la partie d'étoiles à Houston

Mays débute au champ centre

HOUSTON (PA) - Willie Mays, le fabuleux voltigeur des Giants de San Francisco, ne devait être utilisé que comme substitut dans la partie d'étoiles de ce soir mais une blessure subie au doigt par le voltigeur Peter Rose, des Reds de Cincinnati, a permis à Willie de prendre sa place familière au champ centre pour le club de la ligue Nationale.

Mays, qui avait été joueur de début de partie dans quatre classiques précédentes et qui avait inauguré celle de 1965 avec un retentissant coup de circuit, ne devait pas jouer même après la blessure de Rose car l'instructeur Red Schoendienst avait eu l'intention de faire débiter son propre voltigeur Curt Flood, des Cards de St-Louis au champ centre. Apprenant que le fameux voltigeur avait la chance de commencer la partie, Flood déclara à Schoendienst: "Laissez-moi jouer au champ gauche car Willie évolue au champ centre depuis plus longtemps que moi".

Le même Rose ne reviendra pas au jeu avant 20 jours. Il frappait pour une moyenne de .329 au bâton et il s'est blessé samedi soir en tentant de gôber une balle contre le Los Angeles, à Cincinnati.

Rose a dit qu'il ne pouvait pas tenir son bâton avec aisance. C'est lui qui avait reçu le plus de votes de tous les joueurs de la ligue Nationale pour cette partie de ce soir.

En plus de Mays qui est toujours une menace pour l'équipe de la ligue Américaine, cette dernière aura à affronter un "vieux ennemi" en la personne de Don Drysdale, un lanceur droitier au bras puissant qui devrait lui donner du fil à retordre. Il est l'artilleur de l'équipe d'étoiles le plus reposé, n'ayant pas lancé depuis vendredi dernier.

Schoendienst n'a pas dit qui lancera après Drysdale mais il est certain qu'il fera son choix entre son propre lanceur Bob Gibson ou l'extraordinaire Juan Marichal, des Giants de San Francisco.

Dick Williams, le pilote du club de la ligue Américaine, a choisi le droitier Luis Tiant, du Cleveland, comme son lanceur débutant. Luis fera sa première présence dans une joute comme celle-ci avec seulement une journée de repos. Il a lancé durant six manches et un tiers, dimanche.

Tiant, avec un dossier de 14-15 et une moyenne de points mérités de 1.24 à l'avantage de Drysdale (10-5 et 1.37) du

côté des statistiques, et il fera face à un alignement dominé par des frappeurs droitiers.

Après Mays, Schoendienst utilisera Flood, au champ gauche, Willie McCovey, du San Francisco, au premier but, Hank Aaron, du Atlanta, au champ droit, Ron Santo, du Chicago, au troisième but, Tommy Helms, du Cincinnati, second coussin, le receveur Jerry Grote, du New York, l'arrêt-court Don Kessinger, du Chicago, et Drysdale.

De ce groupe, seuls McCovey et Kessinger (qui frappent des deux côtés du marbre) sont des gagnés.

Williams dit qu'il croit que Tiant lancera bien malgré le peu de repos qu'il a eu. "Il lance durement et j'ai confiance en lui pour ce soir" a-t-il dit. Comme Schoendienst, Williams ne sait pas qui il fera lancer après Tiant. Ses sept autres artilleurs ont tous lancé samedi ou dimanche.

Son alignement du début au bâton comprendra dans l'ordre: Jim Fregosi, l'arrêt-court du California Red Carew, 2e but du Minnesota, Carl Yastrzemski, champ centre de Red Sox, Frank Howard, champ droit du Washington; Willie Horton, champ gauche du Detroit, Harmon Killebrew,

1er but du Minnesota, Bill Freehan, receveur du Detroit, Brooks Robinson 3e but du Baltimore, et Tiant.

Seuls Carew et Yastrzemski cogneront de la gauche contre Tiant.

Les as de la ligue Américaine ont pratiqué sur la surface synthétique de l'Astrodome hier sur la suggestion du président Joe Cronin qui est désireux de mettre fin à la série de cinq victoires de suite de la ligue Nationale dans ces classiques.

La ligue Nationale a gagné neuf des dix dernières parties et détient un bilan de 20 victoires contre 17 échecs dans toutes les classiques. Joe Maddux, récent membre du Temple de la Renommée du Baseball, lancera la première balle de la partie, qui débute à 8h15 et qui sera télévisée sur le réseau de la N.B.C.

Tous les joueurs de la ligue Nationale sont habitués à la pelouse artificielle à l'intérieur tandis que seuls les joueurs des Yankees, Baltimore, Detroit et Minnesota ont disputé des matches hors-concours à Houston. La ligue Nationale est favorite à 7 contre 5 pour l'emporter. L'Américaine n'a pas gagné depuis le 2e match à Chicago en 1962, dernière année où l'on a disputé deux matches d'étoiles. Ce sera le premier match d'étoiles présenté en soirée depuis 1944. Une foule de 50,000 spectateurs est attendue ici.

Mickey Mantle et Willie Mays seront les capitaines des deux clubs.

Joueurs en lice

HOUSTON, PA - Voici l'alignement du début de la partie d'étoiles, ainsi que la moyenne au bâton et le dossier des lanceurs:

Ligue Nationale

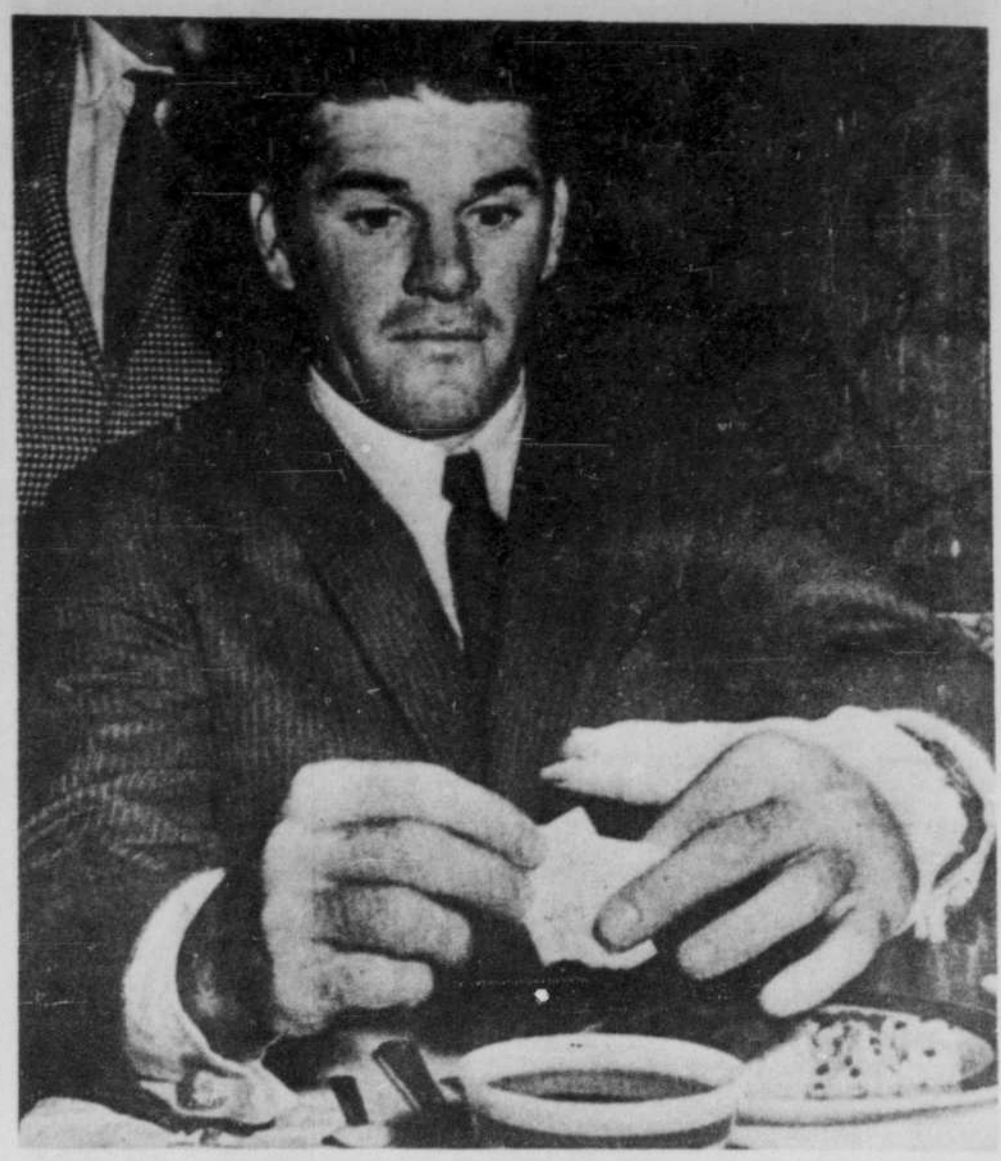
Willie Mays, San Francisco, c.c., .271; Curt Flood, St-Louis, c.g., .316; Willie McCovey, San Francisco, 1er b., .283; Hank Aaron, Atlanta, c.d., .247; Ron Santo, Chicago, 3e b., .247; Tommy Helms, Cincinnati, 2e b., .302; Jerry Grote, New York, r., .291; Don Kessinger, Chicago, a.c., .252; Don Drysdale, Los Angeles, l., 10-5.

Ligue Américaine

Jim Fregosi, Californie, a.c., .273; Roi Carew, Minnesota, 2e b., .286; Carl Yastrzemski, Boston, c.c., .301; Frank Howard, Washington, c.d., .282; Willie Horton, Detroit, c.g., .285; Harmon Killebrew, Minnesota, 1er b., .204; Bill Freehan, Detroit, a.r., .270; Brooks Robinson, Baltimore, 3e b., .243; Luis Tiant, Cleveland, l., 14-5.

Heure de la partie: 8:15 p.m.

Arbitres: Shag Crawford, Nationale, marbre; Larry Napp, Américaine, 1er but; Mel Steiner, Nationale, second but; Bill Kinnamon, Américaine, 3e but; Harry Wendelstedt, Nationale, ligne du champ droit; Jim Odom, Américaine, ligne du champ gauche.



PETE ROSE, champ droit du Cincinnati, blessé au pouce, récemment, sera remplacé par Willie Mays, à la partie d'étoiles.

Drysdale contre Tiant

HOUSTON (PA) - Le droitier Don Drysdale, des Dodgers de Los Angeles, et Luis Tiant, des Indiens de Cleveland, se feront face au début de la partie d'étoiles entre les ligues de baseball Nationale et Américaine, ici, ce soir.

Drysdale possède un dossier de dix gains contre cinq échecs et une moyenne de points mérités de 1.37. Tiant, lui, a un bilan de 14-5 et de 1.24.

Ce sera la cinquième partie d'étoiles comme lanceur débutant, pour Drysdale, ce qui égale un record détenu par Robin Roberts, des Phillies de Philadelphie, et "Lefty" Gomez, des Yankees de New York.

Tiant lancera avec seulement une journée de repos, car il a lancé durant six manches et un tiers contre les Angels de la Californie, dimanche. Drysdale a évolué durant dix manches dans sa dernière présence au monticule vendredi dernier.

Drysdale, qui a établi un record de 58 manches et deux-tiers sans point plus tôt, cette saison, en sera à sa huitième présence dans une partie d'étoiles. Sa moyenne de points mérités dans ces classiques est de 1.65 pour seize manches et un tiers. Il a remporté une victoire, subi une défaite. Tiant fait sa première apparition dans une rencontre du genre.

substitués par les gérants Red Schoendienst et Dick Williams.

promoteurs de Detroit, Las Vegas et San Francisco.

Mathis, qui est de Grand Rapids, au Michigan, doit rencontrer Jim Beattie, à Minneapolis, le 25 juillet prochain.

Liston a mis Henry Clark hors de combat en sept rounds,

Les Alouettes débutent bien

Les Alouettes ont bien débuté leur série de cinq matches hors-concours devant 15,000 fidèles partisans à l'Autostade de hier soir en subjuguant les Blue Bombers de Winnipeg par 33-14. Et Robert Sirois, l'adjoint au gérant-général Tony Golab, qui lui avait dit avant la partie: "Nous vaincrons Winnipeg haut la main et je suis certain que nous créerons une magnifique impression à nos partisans" ne s'était pas trompé. Et rempli d'enthousiasme après la partie, il disait: "Je conseille à nos amateurs d'acheter leurs billets de bonne heure pour notre partie locale contre Calgary, lundi prochain".

A la mi-temps les Alouettes avaient pris les devants 26-7 et avaient intercepté quatre passes du nouveau quart-arrière des Blue Bombers, John Schneider. Ce dernier avait réussi le premier touché de la partie sur une course de cinq verges au bout de 4:16 du premier quart. Pierre Guindon réussit la transformation. Les Alouettes revinrent à la charge sur un touché de Mickey Sutton

Les Alouettes débutent bien

sur une passe de quatre verges à Carroll Williams au bout de 9:20. Puis Ed Tomlin, vedette de la première demie de la partie comme porteur de ballons avec 76 verges gagnées en six tentatives, y alla d'un touché sur une course de 45 verges, suivi d'un converti de Stan McMillan, au bout de 1:30 du second quart. Deux autres touchés des Alouettes furent respectivement réussis par Andy Walton sur une passe de trois verges de Williams à 11:22, et par Charlie Scales, sur une plongée d'une verge, suivi d'un converti de Jim Long à 13:13.

La première demie s'est donc terminée 26-7 en faveur des locaux. Au troisième quart George Stetter a réussi un touché sur une course de six verges à 4:09 et le Winnipeg a marqué un simple sur un retentissant botté de 63 verges de Ulmer à 6:45; le quart se termina 32-8 pour les Alouettes.

Un botté de 56 verges de Dave Lewis à 13:22 porta le pointage à 33-8 pour nos locaux. Comme la joute allait prendre fin Peter Francis intercepta une passe de Buzzell et courut 60 verges pour un touché du Winnipeg à 14:28.

La première demie s'est donc terminée 26-7 en faveur des locaux. Au troisième quart George Stetter a réussi un touché sur une course de six verges à 4:09 et le Winnipeg a marqué un simple sur un retentissant botté de 63 verges de Ulmer à 6:45; le quart se termina 32-8 pour les Alouettes.

Un botté de 56 verges de Dave Lewis à 13:22 porta le pointage à 33-8 pour nos locaux. Comme la joute allait prendre fin Peter Francis intercepta une passe de Buzzell et courut 60 verges pour un touché du Winnipeg à 14:28.

Deux cogneurs sur le banc

Matty Alou, du Pittsburgh, frappant pour .344, et Ken Harrelson, du Boston, cognant pour .307, les meneurs chez les frappeurs des ligues Nationale et Américaine, réchaufferont le banc au commencement de la partie. Ils n'ont été choisis que comme

Mathis opposé à Liston

NEW YORK (PA) - Buster Mathis a reçu trois offres pour se battre contre l'ancien champion mondial des poids lourds, Sonny Liston, a dit hier son gérant Jimmy Iselin.

Les offres proviennent de promoteurs de Detroit, Las Vegas et San Francisco.

Mathis, qui est de Grand Rapids, au Michigan, doit rencontrer Jim Beattie, à Minneapolis, le 25 juillet prochain.

Liston a mis Henry Clark hors de combat en sept rounds,

Hank Aaron aimerait cogner son 500e circuit à Atlanta

ATLANTA, (P.A.) - Le vétéran cogneur Hank Aaron, des Braves de Atlanta, a terminé la première moitié de la saison en lion dans la ligue Nationale. Le voltigeur de 34 ans n'a plus qu'un circuit à cogner pour atteindre le chiffre magique de 500. Il aimerait que cet exploit soit accompli devant des admirateurs d'Atlanta. Il possède une moyenne à vie de .318 en quinze saisons dans les majeures. Ne s'inquiétant pas outre mesure de son 500e circuit, il dit: "Il viendra un temps et lieu".

Sa plus piètre saison offensive fut 1966 alors qu'il n'eut qu'une moyenne au bâton de .276. Cette saison, il n'en est rendu qu'à .247, mais il a tout de même compté 42 points et en a fait enregistrer 49 autres. Il est aussi le meneur de son club pour les buts volés, avec treize.

En parfaite condition physique, il se dit très éloigné du record de 714 circuits de Babe Ruth mais les experts, songent qu'il a probablement au moins encore trois ou quatre autres bonnes saisons devant lui, croient qu'il terminera éventuellement second après Ruth pour les quatre-buts.

Aaron a claqué son premier circuit dans les majeures contre Vic Raschi, des Cards de St-Louis en 1954.

Nicklaus favori en Ecosse

CARNOUSTIE, Ecosse (PA) - Jack Nicklaus, "l'ours doré" de 28 ans de Columbus Ohio, est favori à 4 pour un pour remporter le championnat de golf omnium de l'Angleterre qui débute ici, demain. Il s'agit de vaincre un parcours de 7,252 verges à normales de 72 considéré comme le plus difficile au monde. Le record à cet endroit est de 282 et a été établi par Ben Hogan en 1953.

Médaille de judo

SAN JUAN DE PORTO-RICO (AFP) - Le Canada a remporté une médaille d'or au 6ème tournoi Pan-Américain de judo grâce à Nicolas Bleyendal, 2M.03 - 120 KGS, qui a remporté la catégorie "open", sans subir une seule défaite.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE
AMEUBLEMENT LEGAL
Description: meuble, agent manufacturier
30% d'escompte
Aménagement complet de tout styles. Tapis et draperies à prix réduits. Spéciale salle de montre. Décorateurs professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme Yve Gelles Legault, prop.
388-6340 29-9-68

ANTIQUITES CANADIENNES
Berthierville Antiquités vient d'ouvrir à 222 de l'hôpital Vieux Montréal, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, acajou, meubles européens 843-9513 ou 277-7859 J.N.O.

APPARTEMENT A LOUER
ST-BRUNO
2 1/2, neuf, meubl., chauffe, électricité payée - \$25.00.
Tél.: 653-6705 J.N.O.

ARTICLES DE PECHE A VENDRE
Mouches et manches exclusivement faits à la main pour pêche à la truite et au saumon. Appeler M. Saunders 684-9695 11-7-68

CHAMBRES A LOUER
Aux visiteurs de Terre des Hommes. Deux chambres accomodant quatre personnes. Mme Jean Grenier, 268 avenue Labarre, Longueuil, Québec. Tel. 674-7366 J.N.O.

COMMERCE A VENDRE
Commerce de librairie à vendre. Excellente affaire. Tél. 707-4151 J.N.O.

DIVERS
TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine. Tél. 945-0401. Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vestons sport madras \$6.00. Habits complets en Tergal \$30.00. Habits complets. T-shirt Fortrel \$25.00. Imperméables \$6.00 et \$15.00. Vestons sport \$6.00 - \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

DEMEUBLEMENT
ROUSSILLE TRANSPORT Déménagement local, longue distance. Emballage et nettoyage. 725-2421. J.N.O.

EDIFICE A LOUER
MANUFACTURE OU ENTREPOT
50' x 50', 12' hauteur. Chauffage central, gicleur automatique, ascenseur.
S'adresser à:
3136 rue Lasalle
Verdun, 768-2544 28-7-68

FEMME DEMANDÉE
UNE ASSOCIATION PROFESSIONNELLE demande
SECRETARIE BILINGUE
avec expérience, 3 temps partiel, \$40, par semaine. Appelez
933-2505 11-7-68

HOMME DEMANDÉ
ASSOCIÉ DEMANDÉ
Décorateur - Décoratrice
Avec expérience et clientèle établie, est recherché pour s'associer avec ébéniste européen, possédant déjà un atelier et une salle d'échantillon. En affaires depuis 7 ans. Un léger capital serait apprécié.
Ecrire Case 47 Le Devoir. 11-7-68

LOGEMENT A LOUER
ROSEMONT, 415 pièces, chauffées, neuf, près centre d'affaires. Tél. 721-9613. 12-7-68

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER
MONT TREMBLANT, maison d'été à louer, (ac. Beauvalon, près Mont-Trembland Lodge, entièrement meublée 3 chambres à coucher, 4 salles de bain, salle à manger, et salle à manger, foyer, salle de jeux, piscine tout outdoor, plage privée. Tél. Guy Landry Montréal, 862-8193 J.N.O.

PROPRIÉTÉ A VENDRE
STE-ROSE, Ville Lavet. A qui la chance? Aubaine très rare, magnifique 6 pièces, meublée, bord de l'eau, grand terrain 20,000 p.c. 20 minutes de Montréal, laissez aller à \$30,000. Tél. 625-3505 (6 à 10 p.m.) 12-7-68

OUTREMENT, duplex détaché, 3000, 2 garages, 2-7 1/2 pièces, sous-sol 3 pièces, 2 salles de bain, disponible. Tél. 272-1929, près d'agenc. 12-7-68

WESTMOUNT
Splendide cottage très bien éclairé, 3 chambres à coucher, grand salon et bibliothèque avec chaises, meubles, salle à manger spéciale comme les fonctionnaires, cuisine moderne, four électrique, réfrigérateur, lave-vaisselle, salle à manger, 3112, salle de bain, salle de jeux, beau jardin, occupation immédiate \$550, par mois, incluant moquette, etc. M.S.

ISABELLE LAFRENIERE, Courtier 932-6363
"Notre intuition féminine vous aidera" J.N.O.

TAILLEUR
Vous avez manqué ou engraisé? Refaites réduire vos vêtements, habits du passé, transformés en devant simple dernière style.
DROLET TAILLEUR - SPECIALITE - Habits et costumes sur mesure 351 est. rue GUYOT
Tél. 388-2532 J.N.O.

VACANCES
Colonie de Vacances
Pour filles de 6 à 14 ans. Du 14 juillet au 27 juillet. Communiquez avec:
Marcel Lacroix, 43 rue St-Josaphat Pointe-Gatineau, 771-1686 11-7-68

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

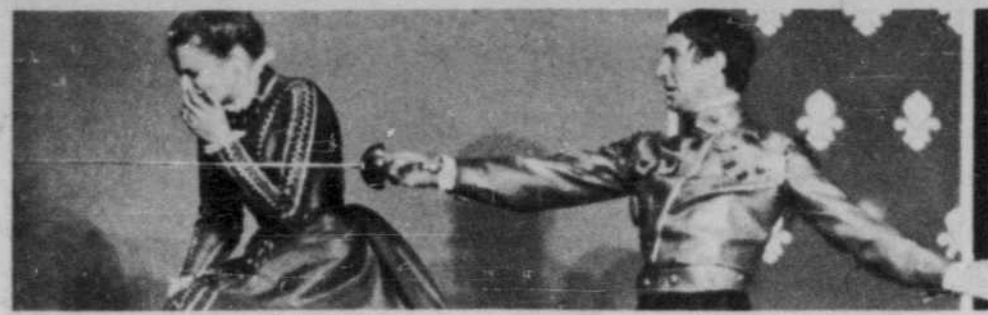
Brevets d'invention MARQUÉS DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

ATTENTION CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
EST DEMENAGÉ A
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141
1917 1967
VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT
Encouragez nos annonceurs

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA, 1-9630
6305, 25e. Rosemont

ASSURANCES
POUR LES CONSEILS EN ASSURANCES, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FIEZ-VOUS TOUJOURS A:
Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)
1411, RUE CRESCENT, MONTREAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

Arts et spectacles



Dans le cadre du Festival de Ste-Agathe, on peut voir actuellement la premiere piece de Rejean Ducharme, "Le Cid Maghané". Parmi la distribution, Luce Guilbault et François Tassé, sur notre photographie.

FESTIVAL DE JAZZ (II)

- Le Quatuor de Gary Burton
- Le Quintette de Hugh Masekela
- Le Quintette de Dizzy Gillespie

par Jacques Thériault

Allons-nous l'avouer? C'est au quatuor de Gary Burton que nous devons le moment le plus heureux de cette deuxième soirée du Festival de jazz. Ces musiciens désarçonnés, une allure personnelle, une sonorité nouvelle, douce et agressive à la fois. Gary Burton joue du vibraphone et, comme son compère le guitariste Larry Coryell, porte les cheveux longs, longs, longs. Parés de vêtements fleuris, ils se distinguent de leurs acolytes Steve Swallow (contrebassiste) et Roy Haynes (percussionniste), ces derniers étant vêtus plus traditionnellement.

Nouveau Modern Jazz Quartet sans faux col, ces quatre hommes renouent avec la tradition des jeunes musiciens qui innovent. Il faut bien se rendre à l'évidence: bien qu'ayant subi l'influence du pianiste Bill Evans, le langage de Burton est complexe, très élaboré et haut en couleurs. Utilisant rarement (pas du tout, si je ne me trompe) le moteur de son instrument, il manie diaboliquement quatre mailloches à la fois: c'est ainsi que l'une d'entre elles, frottant sur la lame percutee, assure le vibrato. Nous avons pu constater sa virtuosité dans "Lined", une composition de Coryell pour vibraphone et guitare, — nous avons admirés sa précision et sa sonorité ferme dans "African Flowers", une composition d'Ellington; aussi affirmerons-nous qu'il est sans contredit un des vibraphonistes les plus brillants de sa génération.

Le guitariste, lui, dispense d'une musique très originale, malgré ses comportements de "rockers". Sa guitare enfante des sons inusités, presque toujours distants (notamment dans "The Sunset Fell", une ballade) grâce à l'utilisation d'une boîte d'écho reliée à l'ampli. Ecouter cette guitare électrique, c'est renouer avec les paysages orientaux, c'est sentir les parfums les plus sensuels.

Steve Swallow et Roy Haynes ne nous étaient pas inconnus, et leurs noms figurent dans presque toutes les anthologies de jazz. Le contrebassiste fut l'un des premiers à mettre son instrument au service des techniques musicales modernes, et cela transparaît magnifiquement dans son jeu. Roy Haynes, lui est un vieux routier; il a joué dans presque toutes les grandes formations de jazz: soit avec Parker, Monk, Coltrane, Miles Davis, Bud Powell, Ornette Coleman... Et, la seule présence de ces musiciens connus au sein du groupe est, sans contredit, une très bonne garantie musicale.

Le spectacle allait malheureusement connaître une petite décadence avec l'irruption sur scène du Quintette d'Hugh Masekela. Révélé l'an dernier au Festival de jazz de Montreuil, ce nouveau groupe ne manque ni de piquant, ni de dynamisme. Mais, en dépit de son succès auprès du public, le quintette était inférieur à ce qu'on attendait de lui. Le jeu de Masekela, trompettiste africain qui nous présente deux chansons folkloriques orientales, se révéla souvent discordant et gonflé. Et, pour qui donc devait-il nous casser les oreilles en dirigeant le pavillon de son instrument sur le nuero?

En fait, si vous voulez vous faire une idée plus juste du groupe de Masekela, pensez à Herp Alpert et ses Tijuana Brass: il y a, bien sûr, une marge à respecter, mais les conceptions de base ne diffèrent pas tellement.

Puis vint la vieille garde: le Quintette de Dizzy Gillespie. Brandissant toujours sa bonne vieille trompette "coudée", il fut le plus "fou", le plus drôle de cette soirée. S'adressant d'abord au public en français, il déclencha un tonnerre d'applaudissements qui redoubla lorsque le saxophoniste James Moody vint crier "Vive la France" au micro (il n'y était pas tout à fait mais enfin...)

La musique? Elle se survit à elle-même, à sa propre mode, à ses diverses révolutions qui ébranlent le jazz avec une fréquence de plus en plus grande; elle sonne le glas de l'histoire du jazz, de l'évolution artistique et esthétique de la musique négro-américaine.

Mais, il y avait du nouveau, de l'inattendu, un vent de fraîcheur et de jeunesse qui soufflait sur le groupe; et, nous pensons au jeune pianiste Michael Ono (?), seul blanc parmi quatre noirs, qui touche le clavier avec la souplesse d'un jeune chat. De son côté, Dizzy demeure l'âme du groupe et son jeu est toujours aussi précis, aussi charnel, aussi poli. A 23h.30, ce grand seigneur soufflait inlassablement dans son tube, et c'est à regret que nous avons dû quitter la salle, après avoir entendu son fameux "Night in Tunisia".

CE SOIR et demain soir
Richard LESTER présente
John, Ringo, George et Paul
THE BEATLES
HELP! (couleurs) 6.45-9.50
A Hard Day's Night à 8.30
dernier programme complet à 8.30
les 2 films sur le même illet

verdi
3509 RUELLE ELIZABETH 277-4888

EDDIE "Fingers" BIRD
Tous les soirs
Route Transcanadienne,
Sortie 21
Côte-de-Liesse

KLONDIKE STEAK HOUSE
Aussi à Terre des Hommes
Fort Edmonston, La Ronde
BANQUETS & MARIAGES
744-5841

THE AFFAIR
3e sem.
LA LIAISON
UN FILM DE YOSHIDA avec MARINO OKADA

Scandinavian Summer Film Festival
ERIC SOYAS
en couleur
GHITA NORBY
OLGA SOLTFOY
VENDOME
PLACE VICTORIA 111 978-1451

Parc Richelieu
CE SOIR à 7h.45
LE DIMANCHE à 2h.00
(Pas de courses le jeudi)

Les poils de Takahiko limura

par Jean Basile

Depuis quelques semaines, le Review-théâtre présente, tous les dimanches, deux journées de cinéma, dont la plupart sont consacrées à l'"Underground". Les séances s'étagent de deux à huit heures. Dirigé par deux jeunes cinéastes d'origine grecque, ce nouveau Centre entend présenter, outre des films "Underground", quelques-uns parmi les rares classiques que l'on n'a pas pu voir à Montréal, pour une raison ou pour une autre.

Manque de clarté dans la formule, compétition trop vive des salles déjà établies, défaut dans la promotion, toujours est-il que le succès, jusqu'ici, n'a pas été des plus vifs. Frappant un grand coup, les jeunes directeurs ont invité un réalisateur "Underground" japonais à présenter ses films. Dimanche dernier, la salle était presque pleine. Miracle de la publicité!

Mettez en scène érotique? Tel pourrait en effet se présenter Takahiko Timura. Dans la série de films qu'il nous a été donné de voir ce dimanche-là, deux au moins se réfèrent directement au comportement

sexuel. Le premier "Love Affair" raconte, en très gros plans, l'histoire d'un coït; l'autre fait appel à des gravures libertines du 18e siècle pour illustrer quelques aspects du monde de Sade. Sans doute, de tels sujets étaient bien faits pour attirer le public. Si l'on excepte ces quinze minutes, il aura pourtant bien fallu des simples curieux absorber des oeuvres nettement plus difficiles, allant de la charge ironique au rêve esthétique, de la vision abstraite à Freud, en passant par le fétichisme du pied.

On n'a pas fini de discuter sur le rôle et les buts du cinéma "Underground". D'aucun parle de provocation, d'autre de libéralisation. Il est certainement provoquant de projeter, pendant quinze minutes, des marmites de couleurs en ébullition; est-il vraiment libérateur de montrer l'histoire d'un coït comme le fait Takahiko limura? Que les esprits purs se rassurent. De coït on n'en voit pas. Filmées en très très gros plans, il faut une forte dose d'imagination pour imaginer le reste, imaginez, par exemple,

trois poils de pubis qui envahissent tout l'écran. Bien malin qui les reconnaîtra du premier coup d'oeil. En fait, cette "Love Affair" n'est plus du tout celle d'un homme et d'une femme mais celle de deux amibes dont les contours s'éloignent et se confondent. Angles de prise de vue acrobatiques, montage, nous ne sommes pas si loin d'un court métrage de l'ONF. Somme toute, cette "Love Affair", c'est l'art d'aller aussi loin que permis. Non sans, toutefois, une certaine dose de poésie, admettons-le.

Plus carré, plus net, mais affreusement décevant est le métrage consacré à Sade. limura ne semble pas avoir bien compris l'esprit des gravures occidentales qu'il filme. Il les photographie sans grande imagination. Mais les détails anatomiques sont plus évidents que ceux de "Love Affair"; ce court métrage nous paraît être de pur commerce.

merveilleuse texture de l'écran, tels sont les points saillants d'une oeuvre sans morale, sans prétexte, sans léchage. De même une autre bande, sorte de petite suite déconcertante, vaguement humoristique sans queue ni tête, merveilleusement gratuite.

Il n'est, d'ailleurs, pas nécessaire de juger ce programme au niveau des films, chacun en particulier. Cinéma d'auteur, l'"Underground" l'est typiquement. Il est évident que Takahiko limura porte en lui un monde; ses films l'expriment. Ce monde est d'abord celui de la frustration. Le sentiment qui domine, lorsque l'on quitte la salle, est d'avoir été amputé de quelque chose. Ce sentiment d'insatisfaction vient sans doute de ce que le monde de limura est allusif. Peut-être aussi parce qu'il participe de ces "actes manqués", chers à Freud. Ce n'est pas pour rien qu'un des titres de la filmographie du réalisateur est "Onan"; ce n'est pas pour rien que l'acte sexuel global par excellence, ne nous est présenté qu'en très gros plans, c'est à dire par fragments. Ce monde

de limura serait d'ailleurs insupportable s'il n'était nuancé d'humour et si une notion très nette d'un assez traditionnel esthétisme ne nous jetait pas, de temps à autre, une bouée de sauvetage.

Reste à savoir si le monde de limura est valable. Ce qu'il nous en montre ne semble pas être ni d'une grande pureté, ni d'une grande exigence. Mais le cinéma "Underground" se veut, finalement, tentative. Tout est mobile dans la vie et tout ne peut être que vision fugitive, instant. Au-delà d'un déchet, qui d'ailleurs variera pour chacun, certaines visions fugitives, certains instants de limura suscitent une résonance chez le spectateur. C'est dire que limura ne travaille pas en vain.

Il serait souhaitable que le Centre de cinéma Underground présente, au mieux de ses possibilités, des programmes de cet intérêt. Films d'école, films à thèmes, il existe bien des façons de rendre lisible ce cinéma souvent peu clair mais qui est désormais, qu'on le veuille ou non, une nouvelle marque de notre grand monde.

CINEMA RIO
11385, SAINT-VITAL
GOUIN et HENRI-BOURASSA
321-4442
EN FRANÇAIS

Mary Poppins
En 2e SEMAINE sur demande générale
Walt Disney's
Pinocchio
OUVERT EN MATINEE

LE SUCCES CONTINUE AU...
Laval
515-515-715-915

LA GRANDE VADROUILLE
LOUIS DE FUNES
2e film
"LE JEU DE LA MORT"
LA GRANDE VADROUILLE
à 1.40, 3.35, 9.30 P.M.
à 12.00, 3.50, 7.45 P.M.

elysée
35 MILTON 1842-6003
AR CINEMAS

LA CHINOISE
7e SEMAINE

Scandinavian Summer Film Festival
ERIC SOYAS
en couleur
GHITA NORBY
OLGA SOLTFOY
VENDOME
PLACE VICTORIA 111 978-1451

LE SEUL FESTIVAL ARTISTIQUE DU QUÉBEC
présente au Théâtre "La Sablière"
Place Jean Vilar
du 27 juin au 1er septembre
deux créations canadiennes:
Jusqu'à 6 août
LE CID MAGHANÉ
de Réjean Ducharme
du 3 août au 1er septembre
"INES PERÉE ET INAT TENDU"
de Réjean Ducharme
sam. dim. mardi, mer. jeudi 7h30 vend. 2h
Tous les dimanches à 14 h.
"Retour de Chasse"
avec Ben, Catherine et Caroline.
(enfants: 50, Adultes: 75)

Jean-Paul Belmondo
LE VOLEUR
en couleur
GENEVIÈVE BUJOLD
un film de LOUIS MALLE
14 ANS

LE ROI DE COEUR
ALAN BATES
GENEVIÈVE BUJOLD
un film de PHILIPPE DE BROCA
empire

4e MOIS
YVES MONTAND
ANNIE GIRARDOT
CANDICE BERGEN
VIVRE POUR VIVRE
de Claude Lelouch
14 ans

"UNE MERVEILLEUSE HISTOIRE D'AMOUR"
CLAUDE GAUTHIER
GENEVIÈVE BUJOLD
entre
la MER et L'EAU DOUCE
LE PARISIEN
Tel. 861-2097, 480, Ouest Ste. CATHERINE

THÉÂTRE D'ÉTÉ SUN VALLEY
45 milles au nord de Montréal
Mardis - Jeudis - Dimanches 8h, 30 p.m.
Samedis 8h, et 10h, 30 p.m.

Comédie LA BONNE ANNA
sous la direction de Henri Norbert
avec
Monique Lapage, Suzanne Colette, Eve Gagné,
Edgar Fritler, Marcel Cabay
Mise en scène de Gaëtan Labrecque
Réservation et Informations:
Montréal: 861-4801
Ste-Adele: 229-3511

EASTMAN 68
le Théâtre de Margotaine
5e comédie musicale
CARRIER-LÉVEILLÉE
L'ARCHE DE NOÉ
avec
Iris lasalle benoit girard elizabeth chavalidze française lemieux
gaëtan labrecque guy boucher
et
marjolaine hebert
sur semaine: 9 heures, dimanche: 8 heures, relâche lundi
Montréal Ed. Archambault 100 e. Ste. Catherine
Eastman 297-2862
Sherbrooke Roy l'Apothicaire 564-5561

LE SEUL FESTIVAL ARTISTIQUE DU QUÉBEC
Bienôt
Période intense
26 juil. Procureurs: Les petits chanteurs de St-Louis de Paris.
27 juil. Couverture du Festival: Rectal, Aloïse, Simonneau.
28 juil. Musique scène: Antoine Reboulant, organiste de la cathédrale de Paris (E.S.A.)
29 juil. Guineo Reno (S.F.)
30 juil. Jazz: Yuan Landry et son quartet (SOP)
31 juil. Musique de chambre: Quintette Ducharme (SOP)
1er août. Sika (T.S.) Théâtre
2 août. Sika (T.S.) Arts plastiques (Lacrim. Les Simons (P.V.)
3 août. Sika (T.S.) Théâtre: résultats des travaux en comité.
Fête de la nuit: danses, bal populaire, feu de joie (P.C.)

CINÉ-ART FILMS
BIENTÔT
LOUIS DE FUNES
LES GRANDES VACANCES

VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR DANS UN SEUL PROGRAMME!
ANGÉLIQUE MARQUISE DES ANGES
1
MERVEILLEUSE ANGÉLIQUE
2
14 ANS
MAISONNEUVE 2019, E. SHERBROOKE 525-2174

ANGÉLIQUE ET LE ROY **INDOMPTABLE ANGÉLIQUE**
3 **4**
14 ANS
JEAN-TALON JEAN-TALON, A L'EST DE PEX. 725-7000

LOUIS DE FUNES
FANTOMAS 3
contre
SCOTLAND YARD
COMPLÈMENT DE PROGRAMME DEUX MACHABÉES DANS UN PLACARD
PLAZA CANADIEN STATION BEAUBIEN 274-6155 6505, ST-HUBERT
STATION BEAURY 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE

L'INCOMPRIS
cinéma **Fleur de lys**
288-3303 STATION HERRI 858 EST. STE-CATHERINE
HORAIRES
1.30 - 3.30 - 5.30
7.30 - 9.30

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" - L'EXPRESSION
NIGHT GAMES
RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ANS
V.O. SUEDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS
INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING
"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" - Le Figaro
Semaine 7.30 - 9.30
Dimanche 1.30 - 3.30
5.30 - 7.30 - 9.30
FESTIVAL 1206, E. STE-CATHERINE STATION BEAURY - 525-8460

THÉÂTRE

COMÉDIE-CANADIENNE: "Fridolin et Tit" - Coq de Galles 208-30
JAZZIER: le quatuor Pierre Leduc - tous les soirs sauf les lundis
THÉÂTRE DE LA POURRIÈRE: "A Wife in the Hand" de Jack Crisp - du lundi au vendredi - 20h.30 - le samedi - 18h.30 et 21h.30 - relâche dimanche et lundis
LE THÉÂTRE: Marc Lalonde
THÉÂTRE DES MARGUERITES: "Mary, Mary de Kern" - tous les soirs à 21h.30 - les lundis et vendredis - relâche dimanche et lundis
THÉÂTRE DU RICHELIEU: "Vacances pour Jessica" de Green - mercredi, jeudi, vendredi et dimanche à 20h.30 - samedi à 18h.30 et 22h.30 (jusqu'à 25 août)

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE
AMHERST - "Paradise Hawaii" 12.25 - 3.40 - 6.45 - 10.00 "La loi des hors-la-loi" 1.00 - 2.40 - 5.15 - 8.30
BIJOU - "Une île pour deux" 12.20 - 3.39 - 6.48 - 10.07 "Le scandale Christine Keeler" 1.27 - 3.36 - 6.35
BONAVENTURE - "Benjamin" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.20
CANADIEN - "Fantomax Contre Scotland Yard" 2.15 - 6.05 - 10.00 "Deux Marchés dans un Placard" 12.30 - 4.10 - 8.05
CHAMPLAIN - "Voyage à deux" et "L'Aventure sauvage"
CHATEAU - "Une ballade au cœur" 2.45 - 6.10 - 9.30 "Dollar du Nebraska" 1.15 - 4.25 - 8.00
CHEMAMAZIE - "Voyage à deux" et "L'Aventure sauvage"
DAUPHIN - "Vivre pour Vivre" 7.15 - 9.40 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.40
ELECTRA - "Le Secret du rapport Quillier" et "OSS contre Gestapo"
ELYSEE - Salle Estimont: "La Chinoise" 7.30 - 9.30 sam. dim. et lun. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 sam. 10.00
EMPIRE - "Le volier" semaine à 8.00 dimanche à 12.40 - 4.00 - 8.10 "Le roi de Coeur" semaine à 8.30 et 10.00 dimanche 2.40 - 6.30 - 10.00
FLEUR DE LYS - "L'Incompris" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
FRANÇAIS - "Une ballade au cœur" 2.45 - 6.05 - 9.25 "Dollar du Nebraska" 1.05 - 4.25 - 7.45
GRANDVIDA - "Une ballade au cœur" 1.05 - 4.30 - 7.55 "Dollar du Nebraska" 2.50 - 6.20 - 9.45
JEAN-TALON - "Angélique et le Roy" sem. 5.05 - 8.35 dim. 1.30 - 5.05 - 8.25 "Indomptable Angélique" sem. 7.00 - 10.30 dim. 12.00 - 5.30 - 7.00 - 10.30
LAVAL - "La Grande Vadrouille" 1.40 - 5.30 - 9.30 "Le Jeu de la Mort" 12.00 - 3.50 - 7.45
MAISON-NEUVE - "Angélique Marquise des Anges" sem. 8.50 dim. 12.00 - 4.05 - 8.05 "Merveilleuse Angélique" sem. 6.05 - 10.10 dim. 2.05 - 6.05 - 10.00
MERCUR - "Le Secret du rapport Quillier" et "OSS contre Gestapo"
PAPINEAU - "Les Jeunes Aphrodites" 1.00 - 2.40 - 4.35 - 6.05 - 7.50 - 9.30
PARISIEN - "Entre la Mer et l'Eau Douce" 10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.35
PLAZA - "Fantomax contre Scotland Yard" 2.15 - 6.05 - 10.00 "Deux Marchés dans un Placard" 12.30 - 4.10 - 8.05
RIVOLI - "Paradis Hawaii" 12.40 - 3.40 - 6.40 - 9.45 "La Loi des Hors-la-Loi" 2.15 - 5.10 - 8.15
ST-DENIS - "Le Scandale de Christine De-

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: Festival de jazz: Ramsey Lewis Trio et Com-mombal Adleyer 20h.
THÉÂTRE MAISON-NEUVE: relâche
THÉÂTRE PORT-ROYAL: relâche
THÉÂTRE MAISON-NEUVE: Relâche

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Doctor Delittle" soir 8.15 - Matinée mer. sam. et dim. 2.15
ARTIGNEM - "Confess Dr Corda" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
ATWATER - "Guss Who's Coming to Dinner" 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40
AVENTURE - "The Summer" 1.10 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.35
CAPITOL - "The Devil's Brigade" 10.10 - 12.40 - 3.30 - 6.10 - 8.50
CINERAMA IMPERIAL - "2001 A Space Odyssey" 2.00 - 8.00 (dim. 2.00 - 7.30)
CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "Inspector Clouseau" 1.25 - 3.25 - 5.30 - 7.30 - 9.40
KENT - "The Fox" 12.40 - 2.50 - 4.55 - 7.05 - 9.20
LOEWS - "The Odd Couple" 10.35 - 12.45 - 2.50 - 5.05 - 7.25 - 9.35
PLACE DU CANADA - "Around the World in 80 Days" sam. dim. et lun. 1.35 - 4.50 - 8.15 (seu. 5.30 - 8.45)
PALACE - "Where Were You When the Lights Went Out?" 10.55 - 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.25 - 9.40
PLACE VILLE-MARIE - (Grande salle) "The Graduate" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.25
PLACE VILLE-MARIE - (Petite salle) "Sud-dently A Woman" 12.30 - 2.20 - 4.10 - 6.00 - 7.50 - 9.40
STRAND - "The Shattered Glass" et "Vengeance of Fu Manchu"
VAN HORNE - "Here We Go Round the Mulberry Bush" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 - 9.25
VERDI - "Help" 6.45 - 9.30 (sam. et dim. 12.30 - 3.40 - 6.45 - 9.30 et "A Hard Day's Night" 8.30 sam. et dim. 3.00 - 5.15 - 8.30)
WESTMOUNT - "Romany's Baby" 1.25 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
YORK - "Doctor Zivago" 2.00 - 8.00

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Japonais S-T anglais
ELYSEE - Salle Alain Recault: "The Affair" (La Liaison) 7.30 - 9.30 sam. dim. et lun. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 - 10.00 sam. Dim. 5. T. anglais
VENDOME - "17" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30
Sardes S-T anglais
FESTIVAL - "Night Games" 7.30 - 9.30 dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
SNOWDON - "I, A Woman" 1.05 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40

Arts et spectacles

Moins de Shakespeare à Stratford sous l'influence Hirsch-Gascon

STRATFORD, Ont. — Shakespeare est-il en train de perdre du terrain sur la scène des festivals dramatiques d'été? La désaffection ou la révision intensive des œuvres du barde anglais semblent prendre le dessus.

Pour la première fois depuis sa fondation, il y a 16 ans, le festival de Stratford, en Ontario, a relégué Shakespeare à la minorité dans sa programmation estivale, ne présentant que deux œuvres du maître anglais sur un total de six pièces à l'affiche.

Pourquoi changer?

Les raisons de cette désaffection ou des modifications vont des efforts de créativité des dramaturges au sentiment que le public s'intéresse de plus en plus à toute la gamme théâtrale en-deçà des grandes fresques, des comédies de situation et des idylles romantiques. On parle de plus en plus de pièces ayant trait à des problèmes actuels.

Le festival de Stratford, dont le nom même de Shakespeare a calmement été retranché, présentera sa première pièce contemporaine, "En attendant Godot", de Beckett, en plus d'œuvres de Tchekov, Molière, Dumas et Shakespeare.

Cette réévaluation de la politique du festival de Stratford se fait sous une nouvelle direction artistique et en préparation de la mutation, l'an prochain, en Théâtre national du Canada.

"Nous ne pouvons plus penser seulement à Stratford, dit Jean Gascon, qui est devenu directeur artistique à la suite de Michael Langham. Il nous faut équilibrer le tout."

M. Gascon parle du développement des talents de dramaturges des Canadiens et, "parce que nous sommes à la recherche du succès", explique-t-il, d'aller de plus en plus loin à la recherche de talents.

John Hirsch, directeur artistique adjoint, affirme pour sa part avoir "le sentiment que le festival a été lié à l'idée de colonialisme, idée de lien avec la Grande-Bretagne qui n'existe plus aujourd'hui."

"Il y a dans ce pays un sentiment neuf, qui n'est pas chauvin mais intelligent et essentiel, un sentiment de vouloir être quelque chose par nous-mêmes."

Auteurs dramatiques

Le développement des talents de dramaturge compte pour beaucoup dans les objectifs de M. Hirsch.

"Les auteurs doivent avoir le sentiment d'appartenir à un théâtre," dit-il.

Stratford vise encore à présenter aux visiteurs le plus possible de choses à voir, en plus du théâtre: ballet et opéra, 15 concerts de jazz, de musique classique et folklorique.

Ces spectacles sont présentés à perte par le festival qui a un budget estival de \$2 millions, mais on les considère essentiels pour attirer les visiteurs.

Ouverture du festival de San Sebastian

Onze pays participent au 16^{ème} Festival du cinéma de Saint Sébastien qui s'est ouvert le 6 juillet sous la présidence de M. Miguel Angel Asturias, Prix Nobel de littérature.

Plus d'une centaine d'artistes, de vedettes, et de metteurs en scène, constitueront ce groupe qui dans tous les festivals est la proie des journalistes des photographes et des chasseurs d'autographes. Parmi eux, l'acteur noir américain Sydney Poitier et la soviétique Rimma Markova, arrivés tous deux des premiers pour la présentation de leur film respectif ou ils tiennent le rôle principal: "For Love of Ivy" et "Le Royaume des femmes".

Geneviève Page, Catherine Spaak, Kim Novak, Elizabeth Taylor, Monica Vitti, Danielle Darrieux, sont les principales "stars" attendues. Les vedettes masculines sont Peter Finch, Richard Burton, David Hemmings, Claude Rich et les réalisateurs, David Green, Robert Aldrich, Joseph Losey, Alain Resnais et Dominique Lelouch.

Pour la représenter, la France compte sur deux films qui ont été généralement bien accueillis à Paris: "Je t'aime, je t'aime", et "24 heures de la vie d'une femme". Les Russes ont apporté dans leurs bagages: "Le Royaume des femmes", d'Alexei Staikov, et les Américains "Boom" de Losey et "Love for Ivy" de Daniel Mann.

L'Allemand Rainer Erler présentera: "Professeur Colombus", la Grande Bretagne "The Strange Affair", l'Italie: "Roméo et Juliette" et l'Espagne "Nous ne sommes pas de pierre", de Marnie Summers.

Les critiques, qui ont déjà vu quelques-uns des films devant être projetés, regrettent le plus souvent l'absence d'une œuvre cou de type "Blow Up". Ils attendent néanmoins beaucoup de "Boom" de Richard Losey, qui réunit les époux Burton, et de "Je t'aime, je t'aime" d'Alain Resnais.

En ce qui concerne la première projection du festival, "Love for Ivy", elle a été le plus souvent la qualifiée de production originale pour la manière dont y est traité le problème racial.

Condition féminine

La pénurie d'infirmières au Canada pourrait devenir un état de crise

Pour la première fois dans l'histoire de la main-d'œuvre, beaucoup de professions et de métiers spécialisés déploient de grands efforts pour attirer dans leurs rangs les jeunes filles qui se cherchent un emploi au sortir de l'école secondaire. En même temps que cette concurrence normale draine une partie des effectifs virtuels de la profession infirmière, l'on se rend compte de la grande envergure que doit prendre le service infirmier pour répondre aux besoins croissants de la population canadienne. "Si ces deux poussées contraires vont s'intensifier, le manque d'infirmières qui constitue depuis longtemps un problème, se muera en crise aiguë", a affirmé hier Soeur Mary Felicitas, présidente de l'Association des infirmières canadiennes, à l'ouverture hier de la 34^{ème} biennale de cet organisme qui a lieu à Saskatoon.

L'AIC, qui compte 80.000 membres, groupe les associations d'infirmières autorisées de 10 provinces; marquant soixante ans d'existence, les infirmières réunies en congrès ont choisi comme thème d'étude: "Notre identité et notre avenir".

Soeur Mary Felicitas a déclaré que le niveau économique auquel ont atteint les membres de la profession infirmière tire de l'arrière comparativement à celui atteint par d'autres secteurs du monde du travail au Canada. Notant le décroissement rapide du pourcentage de jeunes femmes qui optent pour la profession d'infirmière, la présidente de l'AIC a ajouté: "Nous ne pouvons espérer freiner ni renverser ce mouvement de déclin si la profession n'offre pas un revenu qui puisse se mesurer en toute équité à celui qu'une autre travailleuse peut obtenir dans les professions de même classe pour ce qui est des exigences de la formation. Aucune profession ne saurait attirer le nombre voulu d'aspirants répondant aux qualités d'admission requises si le

prestige de cette profession se voit annulé par un niveau de traitement peu élevé, dont l'infériorité semblerait impliquer le niveau peu élevé de la profession".



Soeur Mary Felicitas, présidente de l'Association des infirmières canadiennes.

Élève et non apprentie

La présidente de l'AIC, qui est directrice de l'école d'infirmières de l'hôpital St. Mary de Montréal, blâme les écoles-hôpitaux qui considèrent l'élève-infirmière comme partie de la main-d'œuvre.

"Le Canada et les Canadiens ont depuis longtemps dépassé ce stade où il était normal que l'élève n'aille en classe qu'une fois terminées les tâches ménagères ou les travaux de la ferme", dit-elle. L'élève-infirmière doit demeurer strictement élève et non devenir apprentie. Les élèves de la profession infirmière doivent être formées dans le cadre d'un système éducatif et non dans un milieu où la nécessité de tâches pratiques à accomplir puisse faire obstacle à la formation à acquérir."

Selon la religieuse, l'école-hôpital connaît un autre désavantage: celui de ne pouvoir que difficilement obtenir la collaboration de professeurs

compétents, et ce non seulement au détriment de la qualité de la formation donnée aux infirmières, mais aussi au détriment du recrutement même de jeunes élèves qui rejettent instinctivement un cours de formation qui n'offre pas la qualité des cours d'enseignement supérieur ou secondaire des autres disciplines.

Soeur Felicitas précise qu'en plus de travailler à l'amélioration de la qualité des cours menant au diplôme, l'AIC cherche à attirer de plus en plus d'étudiants dans les cours universitaires en soins infirmiers. L'Association aspire à obtenir en principe une infirmière de formation universitaire pour chaque trois infirmières diplômées. "La profession ne saurait en aucune façon se soustraire à la nécessité et aux exigences de paliers supérieurs en éducation et conserver en même temps son prestige et son efficacité dans une sphère d'action où la somme des connaissances connaît des horizons de plus en plus vastes".

La présidente de l'AIC a conclu en affirmant que l'avenir du service infirmier au Canada repose d'une part sur la nécessité de meilleurs salaires pour les infirmières et d'autre part sur l'importance de donner aux élèves-infirmières une meilleure formation professionnelle.

Au cours de cette même séance d'ouverture, M. Allan MacEachen, ministre de la santé, a soulevé une fois de plus la question du régime de soins médicaux du Canada (Medicare). Un forum composé de médecins et d'infirmières, sous la présidence du juge E. N. Hughes, de Saskatoon, ont prolongé la discussion sur ce sujet très controversé.

L'orateur invité au banquet, hier soir, était le ministre des ressources minières de la Saskatchewan, M. A. C. Cameron.

Belles d'automne en chauds manteaux

Très fidèle au style Ungaro cet ensemble est composé d'une robe et d'un manteau en drap pure laine rouge vif et blanc. Le manteau au double boutonnage a un col "pétale" et un empiècement blanc. À noter les quatre poches arrondies garnies d'un bouton; la robe trapèze est au ras du cou et à manches courtes. C'est un modèle Bloch Frères.



Manteau redingote en shetland pure laine écossais dans les tons de marine, vert vif et blanc. À noter: la ligne près du corps, le col "chevalière", le large boutonnage se terminant sur l'épaule gauche et les deux poches carrées à bordure en biais. Un Daniel Hechter édité par Fridcar.

Des livres pour enfants... racontés par des parents

Il arrive parfois que les enfants réussissent ce tour de force de s'ennuyer pendant les "grandes vacances". Pour ensoleiller un jour gris ou "on n'a pas d'amis", rafraîchir la canicule pendant laquelle "on n'a pas envie d'aller TRAVAILLER (?) au terrain de jeux", ou alléger vos journées débordées ou la petite chanson "on va jamais nulle part" tourne à l'obsession, rien de mieux qu'un livre tout neuf, rempli de mystère et de poésie. Pour les longs voyages en automobile les livres sont aussi nécessaires que les mouchoirs de poche. Nous vous en proposons quelques-uns:

Dans la collection LES GRANDS LIVRES HACHETTE, série "3 en un", Eynid Blyton a écrit trois histoires:

"Le Club des cinq va camper", "Le mystère du nid d'aigle" et "Fido, chien de berger". Le texte est simple, le contexte, vraisemblable et souvent exaltant pour les 9 à 12 ans. Trois dessinateurs ont assuré les illustrations qui soutiennent et prolongent le climat d'aventure, de jeunesse et de mystère. La présentation typographique, sur deux colonnes, rappelle les feuilletons et plaira aux adolescents qui, entre 9 et 13 ans, doivent ces lectures, accordées aux vacances et à l'été. Il y a dans ces 185 pages de quoi les occuper et les absorber pour plusieurs jours. Format 7 1/2 sur 10 1/2. Couverture cartonnée très résistante. A recommander.

CENDRILLON, de Walt Disney, d'après Charles Perrault, chez Hachette, dans la collection de la Nouvelle bibliothèque rose, ravira les filles de 7 à 11 ans. Le texte ainsi adapté en français est de Suzanne Pairault; récit alerte où sont conciliés, presque fondus, l'univers fabuleux de Perrault et le monde féérique de Disney. Les écolières n'auront aucun mal à lire ces 183 pages grâce aux caractères en 12 points, généreusement interlinés, entrecoupés d'illustrations sobres qui rappellent les images du film.

LE TRESOR DES PIRATES, chez le même éditeur, dans la même collection, est l'histoire de Jerry West, racontée par Suzanne Pairault. Celui-ci s'adresse aux garçons et aux filles jusqu'à 13 ans.

Egalement dans la collection de la Nouvelle Bibliothèque Rose, chez Hachette, LES AVENTURES DE FRIPON, de Stirling North. Le texte français est de Jean Muray et les illustrations de Pierre Le Roy. Fripon est un adorable raton-laveur et tous les 7-8 ans suivront avec le plus grand intérêt ses aventures. Les plus petits (5-6 ans) se laisseront prendre également au charme de Fripon.

LA JOURNÉE DE SERAPHINE, dans la collection Grands albums Hachette, histoire racontée par Claude Vollier. Pour les 4-8 ans. Ce très bel album ravira surtout les fillettes qui commencent à lire seules. Les illustrations sont ravissantes et les enfants se retrouveront aisément en Seraphine.

Aux Editions de l'Accueil, trois livres: HISTOIRE DU REPAS, LA NAVIGATION, des croisières égyptiennes au Nautilus, et L'HEURE, de l'horloge à eau à l'heure électronique. Le texte de ces trois livres est de Jacques Merand. Ces livres s'adressent à des enfants de 9 à 11 ans. Ils sont instructifs sans être rébarbatifs. Le texte, souvent didactique, est accessible et accompagné de très belles illustra-

tions. Ces trois livres sont à partir de 10 ans s'ils sont bien entraînés.

Le premier titre, publié dans la collection "Ideal-Bibliothèque", est un Hitchcock bien supérieur à l'autre qui sort dans la Bibliothèque verte. De même que cette seconde collection est de format plus petit, de reliure moins solide et de prix inférieur à la première, le récit est également plus court, moins solidement construit et de valeur inférieure au premier.

Enfin, à signaler dans l'excellente collection Plein vent, deux nouveaux titres qui ne manquent pas d'intéresser les adolescents: "V. COMME VICTOIRE, d'Odile Yelnic ET L'HISTOIRE D'HELLEN KELLER, par Lorena A. Hiokok. Le premier récit se situe à cette époque où les Allemands occupaient le nord de la France.

Le second est le récit de la vie héroïque d'Helen Keller, sourde, muette et aveugle. R.R.

Le soleil et l'eau salée sont dommageables pour les cheveux

Enrico Caruso, le célèbre coiffeur de New York, donne quelques conseils concernant les soins des cheveux en été. L'eau salée ou javellisée, le soleil, le sable et même le vent peuvent rendre vos cheveux ternes et secs comme de la paille. Voici ce qu'il faut faire pour prévenir ces ennuis.

Se faire couper les cheveux par un bon coiffeur afin d'éliminer les bouts secs et cassants. Si vous avez des difficultés à vous coiffer par temps humide, une coupe plus courte et une coiffure bouclée, à condition qu'elle soit simple et nette, pourront résoudre une partie de vos problèmes.

Il est indispensable de couvrir ses cheveux quand on va à la plage ou en excursion: le soleil altère la couleur et donne des reflets roussâtres. Si malgré tout le soleil les a abimés, conditionnez-les et rafraîchissez-les la couleur avec un colorant temporaire.

En été, pour protéger les cheveux

contres les dommages causés par les conditions atmosphériques, le traitement conditionnant est indispensable. Verser sur la chevelure après le shampooing, il agit immédiatement en donnant du corps, de la souplesse et du lustre aux cheveux.

Le crépage a tendance à rendre les cheveux fragiles à toute époque de l'année, mais particulièrement en été où vous devez choisir une coiffure qui n'en nécessite que peu ou pas du tout.

Ne dormez jamais avec des bigoudis car en vous retournant pendant votre sommeil, vous les déplacez et ils risquent de casser les cheveux et même de les déranger... sans compter que rien n'est moins confortable.

Après la baignade, il est important de rincer ses cheveux à l'eau claire pour les débarrasser de toute trace d'eau salée ou javellisée et du sable. Séchez-les légèrement avec une serviette et mettez-les en plis.

Pour les retardataires...
UN CAMP DE VACANCES RECONNU
 pour garçons et filles de 6 à 14 ans
SPORTS DE PLEIN AIR - ÉDUCATION SÉCURITÉ - CONFORT
COLONIE DE VACANCES AIR-SOLEIL AU MONT CASTOR - STE-AGATHE-DES-MONTS
 Membre accrédité auprès de l'Association des Camps du Québec
 En fonction depuis 1960
 Encore quelques places sur fin juillet et août
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:
Mme J. Flamand - Ste-Agathe - Tél.: 1-819-326-5269

JEUNES FILLES! JEUNES GENS!
 qui désirez vous faire de l'argent de poche
LE DEVOIR
 a besoin de vous
 Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants:
NOTRE-DAME-DE-GRACE - WESTMOUNT
 Communiquez sans tarder avec:
MME H.F. SENEZ - 484-6305



| Horaires-TV | |
|---|---|
| MARDI | |
| Le sigle C marque une émission en couleur | |
| CBFT 12 | 10:55 Aujourd'hui à CBFT |
| 11:00 | Cinéma |
| | "L'Intrigue" - drame - Italie (1943) |
| 12:30 | Bébé |
| 1:00 | Afrique du soleil levant |
| 1:15 | Ciné-feuilleton |
| | "Des trissons partout" - (96) |
| 1:30 | Les compagnons de Jéhu |
| 2:00 | Don Quichotte |
| 2:30 | Ni oui, ni non |
| 3:00 | Cinéma |
| | "Rio Araguaya, village de la boue" |
| | "Brel" |
| 4:30 | La boîte à surprise |
| 5:00 | Les cadets de la forêt |
| 5:30 | De la jungle à la piste |
| 6:00 | Jeunesse obligé |
| | "Musique classique" |
| 6:25 | Nouvelle du sport |
| 6:30 | Téléjournal |
| 6:45 | Aujourd'hui |
| 7:00 | Les Globe-Trotteurs |
| 8:00 | Des agents très spéciaux |
| 9:00 | Le monde de Marcel Dubé |
| 9:30 | Moi et l'autre |
| 10:00 | Prochaines |
| 10:30 | Caméra 88 |
| 11:00 | Téléjournal |
| 11:20 | Supplément régional |
| 11:30 | Nouvelles du sport |
| 11:40 | Ciné-Club |
| | "L'âge des illusions" - Hongrie |
| CFTM 10 | |
| 7:45 | Musique et musique |
| 8:00 | Métronome |
| 9:00 | Tout et café |
| 10:00 | L'asile du bonheur |
| 10:15 | Bonjour Capitaine |
| 11:00 | Sir Lancelot |
| 11:30 | Aventures |
| | "Les mousquetaires de la reine" - (82) |
| 12:00 | Première édition |
| 12:15 | Ciné-roman |
| | "L'ange de la nuit" - (84) |
| 12:30 | Éléments d'histoire |
| | "J'tais une pécheresse" - (92) |
| 1:00 | Madame s'ennuie |
| 1:30 | Vox de femme |
| 2:30 | Ciné-mardi |
| | "La vie est un rêve" - comédie - France |
| 4:00 | Ciné-mardi |
| | "Rome Express" - comédie - France |
| 5:30 | La oubliée de Midas |
| 6:00 | Télé-Métronome |
| 6:30 | Sports-images |
| 6:50 | Télé-métronome |
| 7:00 | Dernière heure |
| 7:15 | Télé-métronome |
| 7:30 | Haute tension |
| 8:30 | Cré Basile en rappel |
| 9:00 | Claude Blanchard |
| 9:30 | Peter Gunn |
| 10:00 | Newsroom 12 |
| 10:30 | Romper Room |
| 1:00 | Little People |
| 1:30 | Photo Finish |
| 2:00 | In Town |
| 2:30 | People in Conflict |
| 3:00 | Magistrate's Court |
| 3:30 | It's Your Move |
| 4:00 | The Last of the Mohicans |
| 4:30 | Family Theatre |
| 6:00 | The Pierre Berton Show |
| 6:30 | Pulse |
| 7:00 | Sunset Theatre |
| | "The Striker" - drame |
| 8:30 | Ironside |
| 9:30 | The Pig and Whistle |
| 10:00 | The Avengers |
| 11:00 | The National News |
| 11:15 | Pulse |
| 11:40 | Pajama Playhouse |
| | "The Solitary Child" - drame |

Le Jardin du Ritz
 est l'endroit idéal

Le Jardin maintenant ouvert les jours où la température le permet.

POUR LE DÉJEUNER, LE THÉ D'APRÈS-MIDI, LES COCKTAILS & LE DINER

FACILITÉS DE STATIONNEMENT
 PRÉPOSE AUX AUTOMOBILES À L'ENTRÉE

Hotel Ritz-Carlton
 SHERBROOKE au coin DE LA MONTAGNE
 842-4212

La Bourse de N. Y. a été très vigoureuse hier après avoir été fermée durant les 4 jours précédents

potins financiers

La reprise des activités, hier matin, sur la Bourse de New York — cette dernière a tenu ses portes fermées depuis mercredi soir dernier, à l'occasion de l'anniversaire de l'Indépendance des E.-U. le 4 juillet — fut marquée par une certaine vigueur de la liste mobilière et l'indice des industriels, compilé par DJ, clôturait hier 9.09 points plus haut à 912.60, au regard d'une avance de 3.71 points la semaine dernière à 903.51. Les transactions paraissent plus modérées qu'antérieurement sur la Bourse de Toronto et sur celle de Montréal. La Bourse de Paris paraissait retombée dans le marasme au début de cette semaine. La Bourse de Londres était fermée hier, vu que les banquiers à travers le monde ont convenu, en fin de semaine, de soutenir la livre sterling, en employant un nouveau projet.

Maints observateurs de Wall Street attribuent le ralliement d'hier à la forte demande de réinvestissements de la part des spéculateurs américains, en vue du ralliement européen de l'été.

Domination Securities Corp. Ltd est à la tête du syndicat qui offre actuellement \$15,000,000 d'obligations 7 1/2%, à 99, pour rapporter 7.35%. Ces valeurs sont rachetées par anticipation après le 15 août 1968.

Aujourd'hui, demain et jeudi les négociations pour le renouvellement de la convention collective des employés de métier de la Québec Telephone se poursuivront. Ils ont débuté le 4 juillet.

À la demande de la compagnie, les transactions ont été suspendues hier sur la Bourse de Toronto, sur les actions de Great West Saddy.

L'once d'or cotait hier à Londres \$40.95 vs \$41.10 durant la séance précédente et le Napoléon-or cotait sur le marché libre de Paris, à \$61.60 vs \$61.70 durant la séance précédente.

La Banque d'Angleterre a obtenu un crédit de \$2,000,000,000 des Banques Centrales en fin de semaine. Cet emprunt est remboursable dans 10 ans.

Le rapport Leslie, prédisant des récoltes record aux E.-U. cet été explique la lourdeur des prix des grains hier sur le marché de Chicago.

Les Poudres Métalliques du Québec Ltée vient de conclure un accord avec une firme anglaise pour la distribution de ses poudres métalliques en G.-B. par l'intermédiaire de Powder Metallurgy Ltd. Cette dernière entreprise fait partie du groupe Berk Chemical.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

C'est en septembre qu'aura lieu l'ouverture officielle de la nouvelle installation de Crush Beverages Limitée

La nouvelle installation de la Division Pure Spring, de Crush Beverages Limitée, à Ottawa, couvrant une superficie de 103,000 pieds carrés et ayant coûté \$2,000,000, a maintenant commencé ses opérations. Établie sur un site de 12-1/2 acres, la nouvelle installation est complètement automatisée et comprend une nouvelle ligne pour embouteillage. Sa capacité de production est considérée comme étant supérieure à 500,000 bouteilles par jour. L'ouverture officielle se fera en septembre prochain.

Yorkshire Trust Company, un nouveau prêteur, reconnu par la CAHC

La Compagnie d'Assurance d'Hypothèques du Canada est heureuse de vous annoncer que Yorkshire Trust Company a été désignée comme "Prêteur Agréé" sous le plan hypothécaire à proportion élevée CAHC.

Yorkshire Trust a son siège social à Vancouver et fait partie du groupe Yorkshire Financial Corporation. La compagnie a six succursales dans la province de la Colombie-Britannique, 4 à Vancouver, 1 à Victoria et 1 à Vernon. Les opérations dans le domaine des hypothèques sont administrées par Cumberland Mortgage Corporation, une compagnie de Vancouver qui se spécialise dans ce domaine d'investissement.

Avec l'addition de Yorkshire Trust Company, il y a maintenant 35 institutions majeures de finance qui sont approuvées pour consentir des prêts hypothécaires résidentiels, sous le plan CAHC, jusqu'à 87-1/2% de la valeur de la propriété.

Une brochure sur l'origine historique de noms de rues de Montréal publiée par les Brasseries O'Keefe du Québec Limitée

La Brasserie O'Keefe du Québec Limitée vient de publier une brochure conçue et rédigée pour le bénéfice de la population de Montréal afin de mettre à sa portée une foule de renseignements et faits historiques que suggèrent les noms de rues de la métropole.

"Toponymie de Montréal — numéro 1" ne comprend qu'une fraction des centaines de noms de rues qui semblaient les plus aptes à broser un tableau historique d'intérêt général. Cet ouvrage présente un répertoire de quelque 200 rues de la ville de Montréal.

"Les notes historiques compilées par le Service des Archives de la ville de Montréal donnent un aperçu de la provenance des noms de certaines rues de la métropole. Ces noms proviennent de sources diverses, dont la coutume ou le hasard de l'imagination des seigneurs," déclarait M. Gaston Dalpé, vice-président des ventes à la Brasserie O'Keefe du Québec Limitée.

"Il nous fait grand plaisir d'offrir à la population ces notes historiques qui feront découvrir le passé de la ville sous un jour nouveau" ajoutait M. Dalpé.

Des copies de "Toponymie de Montréal — numéro 1" peuvent être obtenues gratuitement en écrivant au Service de la Promotion des Ventes, Brasserie O'Keefe du Québec Limitée, 1100 ouest, rue Notre-Dame Montréal.

Il y a eu plus de transactions immobilières durant le 1er semestre, selon la Chambre d'Immeuble de Montréal

Selon M. J. A. Hutchins, Président de la Chambre d'Immeuble de Montréal, 1892 propriétés pour une valeur de \$46,066,104 ont été vendues par l'entremise du système Photo M.L.S. durant le premier semestre en 1968 en comparaison avec 1584 ventes s'élevant à \$41,268,675 durant la même période en 1967.

Le mois de juin a accusé une hausse de 1.3 million de dollars en comparaison avec le même mois en 1967. M. Hutchins a déclaré que si le taux actuel persiste, les membres de la Chambre d'Immeuble réaliseront leur objectif de 100 millions de dollars de ventes cette année.

Les chiffres ci-dessus ont été rapportés au système Photo M.L.S. car la Chambre d'Immeuble de Montréal publie, en même temps, 3 grandes pages donnant force détails sur les transactions immobilières survenues de janvier à avril 1968. Ainsi les seules ventes de terrains dans Montréal Métropolitain ont été de \$23,868,377, tandis que celles des bâtisses représenteront \$236,758,098. À ces chiffres, il faut ajouter ceux des municipalités de la Rive Sud, qui furent respectivement de \$2,913,539 et \$2,905,553. Il est aussi publié en même temps par le même organisme une page complète sur chaque quartier de notre ville et, pour les ventes de terrains, celui de St-Georges l'emporta avec \$1,433,177 et, pour les bâtisses, ce fut le quartier Ahuntsic qui l'emporta avec un chiffre de \$14,077,846 pour la période janvier à avril 1968.

The Ontario Hydro-Electric Power Commission a eu pour \$366,716,337 de revenus l'an dernier, soit \$30,400,000 de plus que précédemment.

Il y avait pour \$7,283,000,000 de crédits en cours à la fin de février contre \$6,582,000,000 à la même date l'an dernier selon le dernier rapport du Bureau Fédéral de la statistique.

MM. D.A. Thomson, de Winnipeg, J.C. Mayne, de Calgary et M. Claude Pratte de Québec ont tous trois été membres du conseil d'administration de Canada Cement Co. Ltd., lors de l'assemblée annuelle tenue récemment, en remplacement de MM. V.C. Hamilton, J.D. Johnson et S.A. Searle, qui ont pris leur retraite.

Des soumissions seront reçues le jeudi 11 juillet 1968 pour \$165,000,000 de bons du Trésor du gouvernement canadien, jouissance et livraison le 12 juillet 1968, dont \$130,000,000 seront à 91 jours et \$35,000,000 à 182 jours. \$155,000,000 de bons en circulation arriveront à l'échéance le 12 juillet 1968.

FIRST ORENADA MINES LIMITED — a informé la Bourse Canadienne qu'elle ne paiera aucune commission aux membres de la Bourse relativement à l'offre de droits. Le règlement 5 (3) de la Bourse Canadienne prévoyait donc en l'occurrence. La compagnie a aussi informé la Bourse Canadienne qu'elle avait conclu un contrat avec la firme Mikaris Holdings Limited (dont Mrs. David W. Gordon et Philip E. Boylen sont directeurs et administrateurs) en vertu duquel cette dernière s'engageait à acheter, lorsque la période d'exercice des droits sera terminée, un nombre suffisant d'actions de la compagnie de telle sorte que les actions achetées par les actionnaires et par la firme Mikaris fourniront à la compagnie un montant global de \$65,000.

Les Bourses de Montréal et Canadienne ont reçu un avis selon lequel les actionnaires de WARNOCK HERSEY INTERNATIONAL LIMITED — CANADIAN POWER & PAPER SECURITIES LIMITED avaient approuvé et ratifié le contrat de fusion daté du 31 mai 1968.

MR. WAYNE ROBINSON, vendeur résident à 4516 8ème rue N.W., Cité de Washington, État de D.C. U.S.A.

DEFENSEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur M. WAYNE ROBINSON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 3 juillet 1968

Protonotaire adjoint C.S.M. H. W. BRODEUR

NORMAN S. KESSNER, Avocat, 1255 rue Université, Suite 1220, Montréal 2, Qué.

PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 753267

DAME LORRAINE DUBE, aussi connue comme LORRAINE MENARD, danseuse, des Cité et District de Montréal, résidant à 4550 rue Rivard, App. 401,

Demanderesse

HIGHWAY VICTIMS INDEMNITY FUND, corporation publique dûment constituée selon la loi ayant son siège social dans les Cité et District de Québec, et ayant un bureau et une place d'affaires dans les Cité et District de Montréal, à 8615 Boul. St. Laurent,

et

DENISE LANCTOT, fille majeure, des Cité et District de Montréal, autrefois résidant à 5594 Basile Patenaude et subseqüemment résidant à 7B rue St-Charles, Ile Bizard, District de Montréal,

et

GILBERT PREVOST, autrefois de l'Ile Bizard, District de Montréal, résidant à 7B rue St-Charles, et présentement de Ste-Genevieve, District de Montréal, résidant à 124 rue St-Joseph,

Defendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse DENISE LANCTOT est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 5 juillet 1968.

Protonotaire adjoint C.S.M. H. W. BRODEUR

LIBERMAN, SEGALL & FINKELBERG, Avocats, Suite 350, Edifice Pascal, 901 rue Bleury, Montréal, PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

MONTREAL, 5 juillet 1968.

Protonotaire adjoint C.S.M. H. W. BRODEUR

LIBERMAN, SEGALL & FINKELBERG, Avocats, Suite 350, Edifice Pascal, 901 rue Bleury, Montréal, PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

MONTREAL, 5 juillet 1968.

Protonotaire adjoint C.S.M. H. W. BRODEUR

LIBERMAN, SEGALL & FINKELBERG, Avocats, Suite 350, Edifice Pascal, 901 rue Bleury, Montréal, PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

MONTREAL, 5 juillet 1968.

Protonotaire adjoint C.S.M. H. W. BRODEUR

LIBERMAN, SEGALL & FINKELBERG, Avocats, Suite 350, Edifice Pascal, 901 rue Bleury, Montréal, PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

Nominations à Bell Canada



Bell Canada annonce deux nominations: M. Harry Pilkington devient contrôleur de la compagnie et Me Guy Houle est nommé avocat en chef. Ces mutations entreront en vigueur le 1er août 1968. À titre de vice-président adjoint à l'informatique, M. Pilkington a grandement contribué à l'application de la technique des ordinateurs aux méthodes comptables de la compagnie. Me Houle, qui est actuellement vice-président adjoint au contentieux, a étudié le droit à l'Université de Montréal et à McGill. Il est membre du Barreau de la Province de Québec. MM. Pilkington et Houle auront leurs bureaux au siège social de la compagnie, à Montréal.

FONDS MUTUELS

| Cours fournis par Francis J. Dupont et Co. | Offre de | | |
|--|----------|-------|--|
| Admiral Mutual Funds | 274 | 2.99 | |
| All Canadian Div | 8.50 | 9.29 | |
| All Canadian Venture | 10.20 | 11.28 | |
| American Growth | 7.64 | 8.35 | |
| Andreas Equity | 3.96 | 4.22 | |
| Canadian Security Fund | 4.81 | 4.86 | |
| Canada Gas & Energy Fund | 7.85 | 8.63 | |
| Canada Investment Fund | 4.15 | 4.55 | |
| Canada Trust Inc. Fund | 4.50 | 4.92 | |
| Canada World Fund | 57.72 | 60.61 | |
| Champion Mutual Fund of Can. | 7.49 | 8.14 | |
| CI Leverage | 15.42 | 16.98 | |
| Collective Mutual Fund | 7.21 | 7.87 | |
| Commonwealth Intl. | 11.96 | 13.11 | |
| Div. Inc. Shares Ser "A" | 1.90 | 1.77 | |
| Div. Inc. Shares Ser "B" | 4.70 | 5.17 | |
| Dynamic Fund | 18.83 | 19.02 | |
| European Growth Fund | 8.57 | 9.37 | |
| Essex Fund of Can. Ltd | 7.72 | 8.11 | |
| Essex Intl. Fund | 8.99 | 9.44 | |
| Federated Financial | 6.23 | 6.81 | |
| Federated Growth | 7.96 | 8.70 | |
| Fonds Collectif "A" | 7.03 | 7.60 | |
| Fonds Collectif "B" | 4.77 | 4.91 | |
| Fonds Collectif "C" | 9.46 | 10.29 | |
| Fonds Desjardins "A" | 4.75 | | |
| Fonds Desjardins "B" | 4.24 | | |
| Fonds Mutual Assn | 2.74 | 2.99 | |
| The Fraser Fund Ltd | 12.56 | 12.62 | |
| G.I.S. Compagnie | 10.21 | 11.16 | |
| G.I.S. Sincome | 4.47 | 4.89 | |

INDICES DES OBLIGATIONS à New York

| Hier | 10 | 15 | 10 | 10 | 10 |
|-----------|------|------|------|------|------|
| La veille | 64.7 | 87.4 | 79.3 | 88.2 | 79.8 |
| Sem. der | 64.6 | 87.2 | 79.2 | 88.2 | 79.7 |
| Mos. der | 64.2 | 87.4 | 79.1 | 88.4 | 79.7 |
| Année der | 70.9 | 91.9 | 81.4 | 91.6 | 83.7 |
| 1968 haut | 66.3 | 88.9 | 80.2 | 89.4 | 81.7 |
| 1968 bas | 64.0 | 86.3 | 78.4 | 88.0 | 79.0 |

INDICES à Toronto

| Hier | Ind. | Gold | BM | WO |
|-----------|-------|--------|--------|--------|
| La veille | 71.04 | 202.32 | 104.50 | 212.85 |
| Sem. der | 69.97 | 207.27 | 104.03 | 210.18 |
| Mos. der | 69.76 | 217.14 | 101.52 | 206.71 |
| Année der | 65.50 | 167.72 | 99.88 | 184.14 |
| 1968 haut | 69.97 | 207.27 | 104.03 | 210.18 |
| 1968 bas | 44.46 | 179.20 | 95.09 | 165.41 |

DIRECTEUR ASSURANCE VIE WESTMOUNT

MR. WAYNE ROBINSON, vendeur résident à 4516 8ème rue N.W., Cité de Washington, État de D.C. U.S.A.

DEFENSEUR

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur M. WAYNE ROBINSON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 3 juillet 1968

Protonotaire adjoint C.S.M. H. W. BRODEUR

NORMAN S. KESSNER, Avocat, 1255 rue Université, Suite 1220, Montréal 2, Qué.

PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 753280

LEONCE HARVEY, représentant demeurant et domicilié au no. 3080 de la rue Harvey dans la ville de St-Hubert, district de Montréal,

Demander

et

ALBERT STEVENSON, militaire, de la ville de Plattsburg, état de New York, l'un des États-Unis d'Amérique,

Defendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ALBERT STEVENSON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 3 juillet 1968.

Protonotaire adjoint C.S.M. H. W. BRODEUR

BRISSETTE & ST-JACQUES, Avocats, 3 ouest, rue St-Charles, Longueuil,

Dom. 414, B. Goyette, H.C.S. 31 ouest, rue St-Jacques, Suite 401,

Montréal, PROCUREURS DU DEMANDEUR

MONTREAL, 3 juillet 1968.

Protonotaire adjoint C.S.M. H. W. BRODEUR

BRISSETTE & ST-JACQUES, Avocats, 3 ouest, rue St-Charles, Longueuil,

Dom. 414, B. Goyette, H.C.S. 31 ouest, rue St-Jacques, Suite 401,

Montréal, PROCUREURS DU DEMANDEUR

Nos marchés aussi soutenus

Les industriels, les banques et les papiers ont enregistré des gains lundi à la Bourse de Montréal alors que les services publics étaient en recul.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 85 à 56 et l'indice global a avancé de 97 à 163.57.

Canada Packers B a grimpé de 5 à 98, R.L. Crain de 3 à 12 à 19, Burns de 1 à 7-8 à 20 7-8, Asbestos de 1 à 5-8 à 23 5-8, Consolidated Textiles de 1 à 5-8 à 12-1-2 et Warnock Hersey de 1 à 1-2 à 13 3-8.

Wajax a progressé de 1 à 1-4 à 18-1-4, Canada Cement, Scott-Lalonde, Steinbergs A et Financial Collection ont tous monté de 1 à 3, 29, 18 1-2 et 17 respectivement.

Falconbridge a gagné 1 à 106 et Inco 1-2 à 110 1-4. Noranda a perdu 1-2 à 47 3-4.

Westcoast Transmission a progressé de 1 à 1-8 à 28 7-8, Trans-Mountain Pipe de 1 à 34 1-4, MacMillan de 1 à 25 1-2 et Banque Royale de 1-2 à 19 1-2. CPR a perdu 1-8 à 59 1-2.

Sur le marché canadien, les pertes l'ont emporté sur les gains par 55 à 47.

Agassiz a régressé de 2 cents à 67 cents, Fidelity a avancé de 99 à 51 cents.

L'indice des industrielles a progressé de 1.03 à 171.26, celui des banques de 2.67 à 159.52 et celui des papiers de 2.76 à 91.96. L'indice des services publics a perdu 14 à 138.14.

Les industriels ont touché un sommet hier sur le marché minier

Les industriels ont atteint leur plus haut niveau depuis août dernier lundi à la Bourse de Toronto. Les pétroles de l'Ouest étaient également en avance, mais les aurifères ont régressé.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 323 à 223.

Chrysler a grimpé de 2 à 3-4 à 69, General Developments Corp. de 1-2 à 2-4, Braleas de 1 à 7-8 à 37 7-8, Asbestos Corp. de 1 à 3-4 à 24 R.L. Grain de 1-6 à 8-19.

Parmi les pétroles, Dome Petre a avancé de 1 à 3-4 à 63 5-8, Hudson's Bay Oil de 1 à 1-2 à 45 et Cheffain Development de 50 cents à \$8.90.

Ailleurs, Versatile Manufacturing a reculé de 1 à 1-8 à 12 5-8 et Noranda de 1-2 à 47 3-8. CPR a régressé de 1-1-2 à 59 1-2.

Le président de la compagnie a annoncé que les profits annuels seraient plus élevés qu'en 1967, mais plus bas que l'année précédente.

Les échanges d'actions de Great West Saddy ont été interrompus à la Bourse et à la Commission des valeurs de l'Ontario en attendant plus de détails sur les négociations intéressant la compagnie.

Les valeurs ont atteint en mai 46 cents et ont dégringolé vendredi jusqu'à 13 1-8.

Parmi les aurifères, Dome a perdu 1 à 1-4 à 63 et Campbell Red Lake 1 à 1-8 à 31 1-4. Conwest a avancé de 7-8 à 10 7-8 et Bethlehem Copper de 35 cents à \$7.60.

L'indice des industrielles a progressé de 1.07 à 171.04, celui des métaux de base de 47 à 104.50 et celui des pétroles de l'Ouest de 2.66 à 212.85. L'indice des aurifères a perdu 4.95 à 202.32.

Bel essor des stocks à Wall Street au début de cette semaine

Le marché a enregistré une vigoureuse reprise dans le cadre d'une activité considérable. Au terme de la première heure, l'indice des industriels était en hausses de plus de huit points, ce qui a fait croire à de nombreux brokers que la reprise d'été tant attendue était enfin commencée.

En fait, le mouvement a plafonné pendant le reste de la séance, ce qui indique que la hausse n'était en fait que le prolongement de celle amorcée mercredi, à la veille du week-end de quatre jours de la fête de l'Indépendance.

La demande a émané de portefeuilles institutionnels disposant d'importantes liquidités dégagées au cours de la période de consolidation qui se prolongeait depuis le 15 avril.

La plupart des compartiments ont été en hausse, et en particulier les "glamor stocks" telles que les ordinateurs, les télévisions en couleurs, les électroniques et les firmes de programmation.

De plus, valeurs ont également été enregistrées par les chemins de fer, les pharmaceutiques, les pétroles, les banques d'épargne, les constructions électriques, les chimiques, les matériaux de construction et les compagnies aériennes.

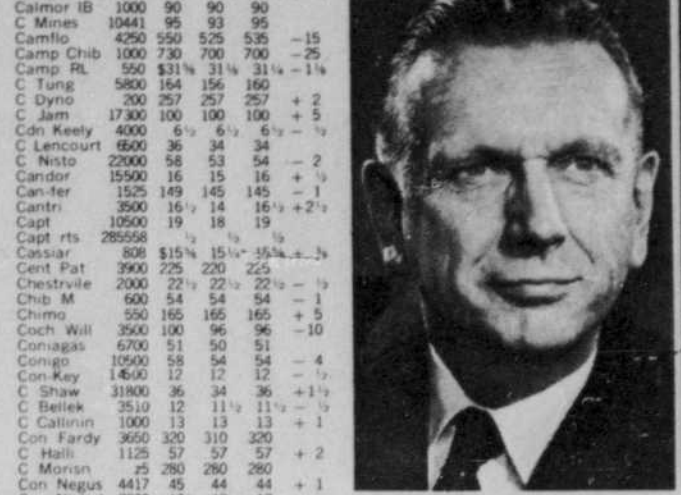
Parmi les automobiles, seule General Motors a clôturé en baisse. Les mines d'or et les aciers ont pris le tête de plus élevés après l'échange d'un total de 22,5

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

ELU PRESIDENT DU CONSEIL



Text describing the election of J.B. Pennefather as president of the board, mentioning his previous role and the date of the election.

Text providing details about the company's operations and the board's composition.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

Indices à Montréal

Table showing various indices for Montreal, such as the 300 Index, 100 Index, and others, with their current values and changes.

À noter...

Advertisement for Saint-Denis, Messier & Associés Inc., a firm of chartered accountants and tax specialists.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for The Institute of Chartered Accountants of Quebec, listing members and services.

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLURE & CIE

Advertisement for Archambault, Marchand Boivin, Arbour, Laflure & Cie, a firm of chartered accountants.

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS

Advertisement for Armand, Fillion & Associés, a firm of chartered accountants.

AUDET, POUPART & CIE

Advertisement for Audet, Poupart & Cie, a firm of chartered accountants.

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Advertisement for Bastien, Barrière & Associés, a firm of chartered accountants.

BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE

Advertisement for Benoit, Diry, Bertrand, Paquette & Cie, a firm of chartered accountants.

BERNIER & BISSON

Advertisement for Bernier & Bisson, a firm of chartered accountants.

CLAIRSON, GORDON & CIE

Advertisement for Clairson, Gordon & Cie, a firm of chartered accountants.

PAUL E. BONNIER

Advertisement for Paul E. Bonnier, a firm of chartered accountants.

LAVALLEE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SENECAL

Advertisement for Lavallee, Bédard, Lyonnais, Gascon, Lussier, Noiseux, Sénécal, a firm of chartered accountants.

LOUVEAU, NOËL, ANDERSON, VALQUETTE & ASSOCIÉS

Advertisement for Louveau, Noël, Anderson, Valquette & Associés, a firm of chartered accountants.

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALQUETTE & ASSOCIÉS

Advertisement for Mahieu, Noël, Anderson, Valquette & Associés, a firm of chartered accountants.

THORNE, GUNN, HILLWELL & CHRISTENSON

Advertisement for Thorne, Gunn, Hillwell & Christenson, a firm of chartered accountants.

VIU & ROBIN

Advertisement for Viu & Robin, a firm of chartered accountants.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the Canadian Exchange, including various indices and individual stock prices with their respective changes.

Associés-résidents

Advertisement for associated residents, listing various firms and their services.

CLOUTIER, FONTAINE & ASSOCIÉS

Advertisement for Cloutier, Fontaine & Associés, a firm of chartered accountants.

DECARUFEL, DECARUFEL & L'ESTRANCE

Advertisement for Decarufel, Decarufel & L'Estrance, a firm of chartered accountants.

DENIS, DESMARAIS, HOULE ET ASSOCIÉS

Advertisement for Denis, Desmarais, Houle et Associés, a firm of chartered accountants.

DESCHAMPS & GROTHE

Advertisement for Deschamps & Grothe, a firm of chartered accountants.

MCDONALD, CURRIE & CIE

Advertisement for McDonald, Currie & Cie, a firm of chartered accountants.

MESSIER, JACQUES, GAUTHIER SAINT-DENIS & CIE

Advertisement for Messier, Jacques, Gauthier Saint-Denis & Cie, a firm of chartered accountants.

AVIS

Legal notice regarding the liquidation of the company, mentioning the date and location of the proceedings.

Avant tout... LE VISON!



La plus belle fourrure
à prix réduits d'avant-saison

Le vison est au premier plan de l'actualité féminine pendant la saison frileuse où toute élégante rêve de se parer, de se réchauffer avec cette fourrure... la plus ensorcelante. Nous avons choisi les plus belles pelleteries, les plus soyeuses pour réaliser manteaux, étoles et capes et vous les offrir à des prix généreusement réduits d'avant-saison. Ne manquez pas cette vente... c'est la chance de votre vie.

Aubaines en vedette:

30 seulement Manteaux de style couturier et de qualité superbe. Vison foncé d'élevage, Pearl*, Hope*, Dawn* ou pastel. Tailles 8 à 20. **\$1399**
36 mensualités de 46.80

Ord. \$1995 à \$2500

18 seulement Manteaux en vison (peaux descendues) de qualité supérieure. Vison Pearl*, pastel ou foncé d'élevage. Tailles 10 à 42. **\$1099**
30 mensualités de 43.20

Ord. \$1695

24 seulement Manteaux de vison (peaux mâles) de qualité superfine, peaux travaillées en bandes horizontales modèles mûcintés et à ceinture. Vison Pearl*, Sapphire*, Black Cross, pastel ou foncé d'élevage. Tailles 8 à 18. **\$799**
24 mensualités de 38.20

Ord. \$1295

12 seulement Manteaux de vison travaillé en bandes horizontales. Vison pastel, Pearl* ou foncé d'élevage. Tailles 10 à 18. **\$599**
24 mensualités de 28.60

Ord. \$895

Aubaines spéciales!

Un lot superbes d'étoles de vison (8 peaux). Vison pastel ou foncé d'élevage. **\$319**
24 mensualités de 15.20

Ord. \$395 à \$495

Un lot extraordinaire de capelets de vison (peaux fendues). Variété de couleurs de vison dans le lot. **\$179**
18 mensualités de 11.10

Ord. \$295

* Marque déposée

Pas de commandes postales ni téléphoniques
Salon de fourrure, rayon 438, au deuxième